



Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer

Bulletin n°35
2017

A.F.E.A.F.

LE SITE
www.afeaf.org

LE BLOG
<http://afeaf.hypotheses.org>

Communications de la journée d'information
du 28 janvier 2017
Amphithéâtre Rataud, École Normale Supérieure
29 rue d'Ulm 75005 PARIS

Organisation de la journée
par Michaël Landolt

Textes collectés et mis en forme
par Clément Féliu

ISSN - 1959-2248

SOMMAIRE

Actualité de l'association.....	3
<i>In memoriam</i> Serge Lewuillon.....	5
Le premier âge du Fer en vallée de Garonne et sur ses marges : dynamiques chrono-culturelles et territoriales Antoine DUMAS	7
Découvertes récentes de dépôts de haches à douille de type armoricain dans les Côtes-d'Armor : résultats et nouvelles perspectives de recherche Gadea CABANILLAS DE LA TORRE, Éric NICOLAS, José GOMEZ de SOTO, Catherine BIZIEN-JAGLIN, Bruno BOULESTIN, Dominique FARGEOT	11
Une fosse exceptionnelle du V ^e s. av. J.-C. au nord de la plaine de Vaise (Lyon) Stéphane CARRARA, Cécile MOULIN	13
Les habitats de hauteur occupés au Hallstatt D3 et à La Tène A en Auvergne : données récentes Florie-Anne AUXERRE-GÉRON, Florian COUDERC, Fabien DELRIEU.....	17
Arts et sociétés celtiques du second âge du Fer en Europe occidentale : la céramique à décor estampé Gadea CABANILLAS DE LA TORRE	23
Rivery (Somme) : fouille préventive d'un établissement multiphasé de la Tène C, dans le bassin de la Somme, avant un dépôt de bus Yves LE BÉCHENNEC, Pauline LECONTE, Valentin LEHUGEUR, Maël PACAUD ..	25
Les fermes et la nécropole de Civrieux (Ain) : des fossés pour les vivants et pour les morts Thierry ARGANT, Guillaume MAZA, Yannick TEYSSONNEYRE.....	29
Du nouveau sur l'agglomération de La Tène finale à Avenches/ <i>Aventicum</i> (Vaud, Suisse) Hugo AMOROSO, Maëlle LHEMON, Aurélie SCHENK	33
Aperçu des résultats du programme quadriennal de recherche 2013-2016 sur le mont Beuvray Vincent GUICHARD	37
Recherches archéologiques autour du Mur (dit) d'Hannibal à Liddes : des sites fortifiés de haute montagne dans la région du Grand-Saint-Bernard (Suisse/Valais, Italie/Val d'Aoste) Romain ANDENMATTEN, Aurèle PIGNOLET	41
Nouvelles campagnes sur le site fortifié laténien de « Sainte-Radégonde » à Budelière (Creuse) Maxime PASQUEL	45
La porte de l'âge du Fer du Frankembourg à Neubois (Bas-Rhin) Clément FÉLIU.....	51
Du nouveau du côté de la « tombe à char » de Verna (Isère) Matthieu POUX, Benoît BOURGUIGNON.....	55
Nouvelles découvertes laténiennes à Sboryanovo (Bulgarie) Jordan ANASTASSOV, Diana GERGOVA, Jocelyne DESIDERI, Patrice MÉNIEL, Georgios KOTTAS, Marie BESSE	61
Liste des colloques de l'AFEAF.....	67
Normes bibliographiques	70



ACTUALITÉ DE L'ASSOCIATION

1. Publication des colloques passés

Le dernier colloque paru est celui d'Amiens, dont la référence est la suivante :

Blancquaert G. et Malrain F. (dir.) : *Évolution des sociétés gauloises du Second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes. Actes du XXXVIII^e colloque international de l'AFEAF (Amiens, 29 mai – 1^{er} juin 2014)*. Revue Archéologique de Picardie, n° spécial 30-2016, 722 p.

Au moment du colloque de Dole (Ascension 2017), les actes du colloque de Nancy (2015) seront sortis de presse :

Bataille G., Deffressigne S., Kaurin J., Marion S. (coord.) : *Production et proto-industrialisation aux âges du Fer, perspectives sociales et environnementales. Actes du XXXIX^e colloque international de l'AFEAF (Nancy, 14-17 mai 2015)*. Bordeaux, Ausonius éditions, coll. Mémoires.

Les actes du colloque de Rennes : Y. Menez, A. Villard *et al.* (coord.) : *Architectures de l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale. Actes du XXXX^e colloque international de l'AFEAF* sont en préparation. Les relectures sont en cours avec comme objectif d'avoir un manuscrit prêt à l'automne, pour engager la deuxième étape du processus éditorial. Le manuscrit sera soumis aux Presses Universitaires de Rennes. Il est prévu que l'ouvrage entre dans sa phase de fabrication au printemps 2018, pour une sortie de presses au moment du colloque de Prague (Ascension 2018).

2. Programmation des colloques futurs

Prague, 2018

Le projet de colloque en république tchèque avance bien, coordonné par deux jeunes chercheurs, Gilles Pierrelvein et Jan Kisela, épaulés par des membres du CA de l'AFEAF. Le thème du colloque est intitulé *Unités et disparités du monde celtique*. Il s'agira concrètement de faire le point sur les méthodes d'approche, outils et marqueurs utilisés, d'une part dans la définition et la caractérisation des groupes culturels de l'âge du Fer, d'autre part dans l'étude des interactions entre ces groupes ou entités. Il est prévu en particulier de s'interroger sur la pertinence des marqueurs utilisés (dans la culture matérielle, les formes de l'habitat, les pratiques funéraires, l'organisation du territoire), suivant deux perspectives complémentaires : à travers des études de cas précis (groupes régionaux) ; suivant des thématiques qui peuvent être analysées à large échelle (culture matérielle, formes architecturales). Les modalités d'organisation, plus complexes que pour un colloque en France, sont en voie de finalisation. Le colloque sera accueilli dans un auditorium de l'Université et plusieurs autres espaces seront mis à notre disposition, pour le stand publications, les pauses café et la présentation des posters.

Le Puy-en-Velay, 2019

La proposition d'un colloque organisé au Puy-en-Velay en 2019 a été entérinée par le CA de l'AFEAF, lors de sa séance du 27 janvier 2017. La cheville ouvrière du comité d'organisation du colloque sera constituée de Fabien Delrieu (Minist. Culture), Philippe Gruat (Conseil départemental de l'Aveyron), Elise Nectoux (Minist. Culture) et Coroline KURZAJ (Archéodunum). Le colloque

se tiendrait dans un superbe complexe aménagé par le Conseil départemental de Haute-Loire. Un projet d'exposition au Musée Crozatier, entièrement rénové, est à l'étude. Le thème du colloque portera sur les sites fortifiés de hauteur à l'âge du Fer.

Au-delà de 2019, plusieurs projets sont à l'étude. Il s'agit comme d'habitude d'associer une ville (Marseille, Lyon...) et une thématique (restitutions et modélisations ; ressources naturelles ; productions alimentaires ; matières organiques).

Une proposition de colloque déjà très élaborée a été reçue fin 2016. Elle concerne un projet de colloque en Espagne, dans les Asturies, plus précisément à Gijon, et bénéficie d'un soutien important des collectivités locales et des instances culturelles et universitaires régionales. Ce projet, prévu pour 2021 est porté notamment par notre collègue Luis Valdès ; il porterait sur « L'Europe des matières premières. Bénéfice, transformation, caractérisation et échanges à l'âge du Fer ». Il a reçu un accueil favorable du CA de l'AFEAF lors de sa séance du 29 janvier dernier et sera présenté plus en détail lors de l'AG de l'AFEAF qui se tiendra au moment du colloque de Dole.

3. Informations diverses

La Journée annuelle d'actualité de l'AFEAF a rassemblé environ 140 personnes, le 28 janvier dernier, dans les locaux de l'ENS à Paris. L'organisation de cette journée repose sur un partenariat entre l'AFEAF (Michaël Landolt) et l'UMR AOROC (Katherine Gruel). Dix-sept communications ont été présentées lors de cette journée, publiées dans ce bulletin 35-2017. Clément Féliu remplace désormais François Malrain dans la délicate tâche consistant à réunir les contributions et à mettre en page le bulletin. La veille, le conseil d'administration de l'AFEAF s'est réuni pour faire le point sur la préparation des prochains colloques (Dole, Prague, Le Puy-en-Velay...) et sur l'avancement des publications.

A cette occasion a été évoqué l'avancement du projet de création d'une collection propre de l'AFEAF, pour la publication de ses colloques, reposant sur un partenariat avec Bibracte. Un projet de convention est à l'étude. Le premier volume concernera les actes du colloque de Dole. Stephan Fichtl, chargé des publications au sein du CA de l'AFEAF, suit plus particulièrement ce dossier, avec moi-même.

Besançon, le 1^{er} mars 2017

Ph. Barral, Président de l'AFEAF

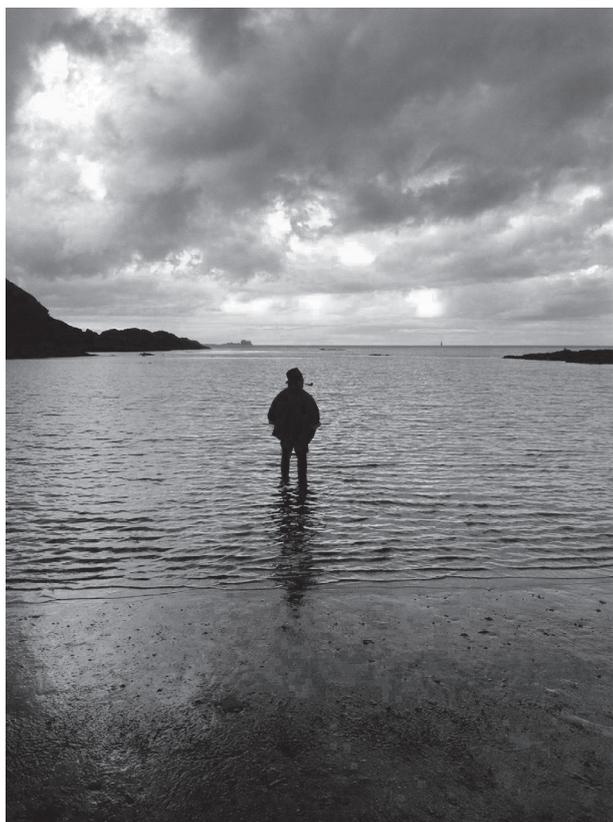


Photo : Clara Lewuillon

In memoriam Serge Lewuillon

Serge nous a quitté le 8 janvier dernier à la suite d'un accident cérébral. Un dernier hommage lui a été rendu le 12 janvier au crématorium d'Arras et ses cendres reposent aujourd'hui dans le cimetière de Cercy-la-Tour (Nièvre), à une portée de fusil du Morvan.

Les nombreuses réactions qui ont circulé par téléphone et sur le web depuis la nouvelle de sa disparition montrent que, malgré les apparences, la communauté des archéologues proto-historiens dont il se revendiquait volontiers lui vouait en grand attachement et un immense respect. Malgré les apparences car, comme on le sait, nos institutions académiques auront jusqu'au bout refusé de lui trouver dans leurs rangs une place à la hauteur de ses mérites.

Chacun d'entre nous a en tête des épisodes où s'exprimaient son érudition sans limites, sa rigueur intellectuelle et son humour caustique, cet humour qui parfois déroutait l'interlocuteur, voire même agaçait. Son sens de la formule faisait de chacun de ses messages électroniques un morceau de bravoure qui réjouissait son destinataire. Lui seul d'ailleurs aurait été à la hauteur pour rédiger son hommage posthume, comme il l'a si bien fait pour de grandes figures de l'histoire de l'archéologie.

Son sens très particulier du temps – ou plutôt son manque absolu de considération pour les contingences matérielles — faisait du travail en équipe avec lui une épreuve continuelle. Une simple demande de notice pour un cartel d'exposition pouvait se solder par un mémoire de l'épaisseur d'une thèse d'État... qui vous parvenait quand il pouvait. Pour lui, aucun sujet ne valait la peine d'être traité s'il ne l'était à fond. Et dans la moindre sollicitation qu'on pouvait lui faire, il avait le génie d'identifier un sujet de recherche sur lequel il se jetait à corps perdu.

Serge se revendiquait archéologue. Mais, vérification faite, il a très rarement tenu une pelle ou une pioche. Il était bien plus et bien mieux que cela : brillant philologue, éminent historien, rompu de sociologie, érudit en toutes les matières, y compris l'observation du ciel étoilé du Morvan. C'était avant tout un savant de cabinet, qui avait tout lu, qui passait ses nuits devant son ordinateur jusqu'à user sa santé. Son excuse, on s'en souvient tous : « je dors vite ».

Le plus éclectique des savants aussi, qui préférait les articles qui questionnent aux lourds traités. Parmi les thèmes sur lesquels il a écrit depuis les années 1980, on peut noter par exemple :

- la société et l'histoire sociale de l'âge du Fer, évidemment, avec un point de vue qui a évolué du tout au tout, de l'approche marxiste orthodoxe des années 1970 à l'approche résolument revenue de toutes les idéologies de ces dernières années ;
- le monde rural de l'Antiquité et son économie, comme il convenait à un chercheur proche de l'école de Besançon ;
- les instruments des échanges ;
- les méthodes de l'archéologie et de l'Histoire de l'Art, avec des travaux exemplaires sur des séries d'objets qui pourraient au premier abord paraître relever de l'inventaire à la Prévert : les broches à rôtir des Grecs, les trompettes de guerre des Gaulois et les lampes des mineurs du Borinage de son enfance ;

- la construction du regard moderne sur le passé lointain, avec un doctorat resté inachevé sur les sociétés savantes, l'étude tout en finesse de grandes figures de l'archéologie française (Joseph Déchelette et Henri Hubert), ou encore l'examen de la façon dont les techniques de l'image ont contribué à l'évolution de la discipline archéologique, cette curiosité pour l'histoire du regard expliquant aussi sa passion pour les tables d'orientation.

Mentionnons encore la question de l'identité et l'ethnogenèse des peuples de l'Antiquité, surtout dans ces dernières années où les discours identitaires fleurissent de nouveau aux quatre coins du continent et sont souvent appuyés de façon complaisante par les antiquisants, sans parler des prétentions historiques des spécialistes de la génétique moléculaire, qui le hérissaient littéralement.

Il faut aussi évoquer sa passion de la pédagogie, qui l'a conduit à inventer une formation à distance originale, sous le nom de *Techniques de l'Archéologie en Europe*. C'est un projet qu'il a proprement porté sur ses épaules pendant plus d'un quart de siècle, de campus en campus, sans jamais parvenir à trouver un support institutionnel durable pour l'héberger, et cela a beaucoup contribué à ruiner sa santé.

Il faut enfin rappeler son aversion pour toutes les formes d'injustice, de hiérarchie et de contraintes imposées, héritée d'une enfance passée avec des parents instituteurs et militants auprès de familles de mineurs exploitées et dénuées de tout. Ce trait de son tempérament explique sans doute qu'il ait toujours fait peur aux institutions et que, malgré ses immenses qualités de savant, l'Université l'ait toujours laissé à ses marges.

Depuis longtemps, Serge se considérait en sursis, ayant eu plusieurs fois à côtoyer la mort. Cela le faisait redoubler d'ardeur dans son travail. Il nous laisse une œuvre encyclopédique, en bonne partie inédite. C'est certainement aujourd'hui notre devoir à tous d'honorer sa mémoire en faisant mieux connaître ses travaux.

La communauté des protohistoriens de l'AFEAF, dont il était un membre fidèle, adresse ses condoléances émues à Annick, son épouse, et à Elsa et Clara, ses filles.

NB : Serge tenait à jour sa bibliographie à l'adresse :
<http://u-picardie.academia.edu/SergeLEWUILLON>

LE PREMIER ÂGE DU FER EN VALLÉE DE GARONNE ET SUR SES MARGES : DYNAMIQUES CHRONO-CULTURELLES ET TERRITORIALES

Antoine DUMAS

(docteur UMR 5607 Ausonius)

Le premier âge du Fer en vallée de Garonne et sur ses marges. Dynamiques chrono-culturelles et territoriales, thèse de doctorat sous la direction de F. Tassaux (PR, UMR 5607), soutenue le 4 novembre 2016 à l'université Bordeaux Montaigne.

L'interrogation qui sous-tend ce travail de thèse est en lien avec la compréhension des modalités d'organisation des communautés humaines du premier âge du Fer dans le sud-ouest de la France. La très forte augmentation du volume d'informations disponibles depuis les dernières décennies permet de la poser à partir d'un corpus renouvelé. Cet accroissement très important permet non seulement de réfléchir à partir d'éléments inédits et inattendus, mais aussi de réexaminer l'intégralité des données connues dans une perspective nouvelle. Ce travail a été effectué en privilégiant la thématique de l'organisation spatiale, véritablement transfigurée par les nombreuses découvertes effectuées notamment en contexte préventif. Le but était de parvenir, par l'analyse fine des modalités apparentes d'organisation spatiale des sites connus, à une meilleure perception des formes de structuration territoriale. Cette dernière entretenant des liens étroits avec la structuration socio-politique, l'analyse avait donc également pour ambition de dépasser le simple registre matériel pour déboucher sur des réflexions concernant l'organisation des sociétés protohistoriques dans une acception plus large.

Un corpus renouvelé

La zone d'étude sélectionnée se trouve dans le sud-ouest de la France et correspond à neuf départements actuels (fig. 1). Dans les limites de cet espace, l'inventaire des sites du premier âge du Fer compte à ce jour 431 occurrences. Une première étape du travail a consisté à mettre en relation la localisation des sites avec les différentes unités géologiques et paysagères constitutives de la région, pour tenter d'apprécier dans quelle mesure la nature des terrains, des cultures et plus globalement l'occupation actuelle du sol influent sur la quantité de données connues et sur les disparités constatées.

Dans un second temps, un historique des recherches et des cadres conceptuels a cherché à retracer la manière dont ces données ont été acquises. Cette tâche a notamment permis de souligner l'importance de l'archéologie préventive, qui a joué et joue encore un rôle important tant dans l'accroissement documentaire que dans le renouvellement des questionnements. Au terme de ces deux phases, les deux axes principaux de la problématique ont pu être clairement définis : la résolution des questions relatives aux modalités d'organisation territoriales des communautés humaines nécessitait en effet d'acquérir une vision dynamique des configurations spatiales. Ceci appelait donc, outre un travail d'analyse spatiale à proprement parler, une remise à plat de la chronologie régionale du premier âge du Fer et donc la constitution préalable d'un nouveau cadre chronologique.

Typo-chronologie

Un panel de méthodes variées a été utilisé pour apporter des réponses aux deux branches de la problématique (chronologie et analyse spatiale). La résolution des problèmes de chronologie a de-

mandé plusieurs étapes. La première a consisté à élaborer un outil efficace de description des objets archéologiques. Si des systèmes préexistants ont pu être réutilisés pour le mobilier métallique ou en matières semi-précieuses, ce n'est pas le cas de la céramique. Cette catégorie de mobilier, qui représente la grande majorité des pièces recensées, posait en effet un certain nombre de problèmes, dont une fragmentation très importante et une absence de standardisation des productions. Un nouvel outil de description et de classement typologique est donc proposé, spécifiquement conçu pour permettre l'intégration de documents fragmentés issus de contextes domestiques autant que d'objets moins dégradés provenant de contextes plus favorables, notamment de tombes.

La documentation réunie, comptant plusieurs milliers de pièces décrites individuellement, a été traitée au moyen d'une succession de sériations, d'abord effectuées sur des groupes de tombes puis sur les ensembles domestiques. La corrélation des résultats obtenus a abouti à la constitution d'un nouveau cadre chronologique régional, intégrant 9 horizons entre 800 et 375/350 a.C. (fig. 2). Ce nouveau cadre, bien que bâti indépendamment des systèmes traditionnels, reste en mesure de dialoguer avec eux et présente de nombreux points communs, notamment en ce qui concerne les grandes césures internes au premier âge du Fer.

Analyse spatiale

L'attribution d'une datation plus précise aux ensembles archéologiques recensés a donné accès au champ des analyses spatiales. Dans un premier temps, une série d'analyses factorielles des correspondances (AFC) a cherché à mettre en évidence et à caractériser des faciès mobiliers infra-régionaux et à décrire leur évolution dans le temps. Il a ainsi été possible de définir deux grands domaines – ou ambiances – typologiques, séparant la zone d'étude en deux ensembles (l'un au nord/nord-ouest, l'autre au sud/sud-est). Ces ensembles sont visibles dès le Ha C et restent perceptibles durant tout le premier âge du Fer. D'autre part, les AFC ont montré que les horizons 4/5 (correspondant au Ha D1) sont un moment de fragmentation culturelle, ce qui se traduit par la multiplication des faciès micro-régionaux.

L'analyse s'est ensuite concentrée sur les dynamiques d'occupation du sol à proprement parler. L'examen des longueurs d'occupation et du nombre de créations ou d'abandons de sites au fil du temps a mis en exergue la singularité du Ha C par rapport aux périodes ultérieures, en matière de couverture du territoire autant que de modalités générales d'implantation.

Une série d'analyses cartographiques a permis la description fine de l'évolution des systèmes de peuplement. Le dossier des sites de hauteur a été abordé en premier, afin d'éprouver l'idée communément admise selon laquelle ils constituent une catégorie d'habitats particulièrement structurante. Il est apparu qu'au-delà de certaines tendances de fond, les configurations varient en fonction des secteurs, suggérant que les sites de hauteur ne permettent pas à eux seuls de résumer les logiques de peuplement.

Une série d'études de cas a donc été effectuée en travaillant sur quelques fenêtres particulières. La projection de la totalité des données bien datées au sein de ces fenêtres et la hiérarchisation des sites au moyen d'un système de points a permis d'obtenir des résultats riches et complexes. Il est ainsi apparu que l'organisation spatiale des communautés humaines a suivi dans les différentes fenêtres des trajectoires diverses entre le Ha C et LT A ancienne. Dans certaines zones, on constate l'apparition précoce (au Ha D2/3, parfois dès le Ha D1) de petites formations territoriales à deux niveaux, composées d'un site de hauteur central et d'occupations périphériques. Les habitats de plaine à la base de ces formations sont, par rapport à ceux du Ha C, à la fois plus gros, plus pérennes et moins nombreux, raison pour laquelle on peut parler de processus de réduction et de consolidation du système de peuplement. Dans d'autres secteurs en revanche (en particulier en Charente), un semis mouvant de petits habitats à vocation agro-pastorale et à courte durée de vie constitue la base du système et ne connaît pas de changements majeurs jusqu'à la fin du premier âge du Fer. Le processus de réduction/consolidation s'y exerce toutefois, tardivement et incomplètement, donnant lieu en fin de période à l'apparition de formations analogues à celles observées ailleurs. Aux abords de l'estuaire girondin, une situation intermédiaire a pu être identifiée, dans laquelle certains habitats de plaine importants semblent faire jeu égal avec les sites de hauteur et concentrer autour d'eux les

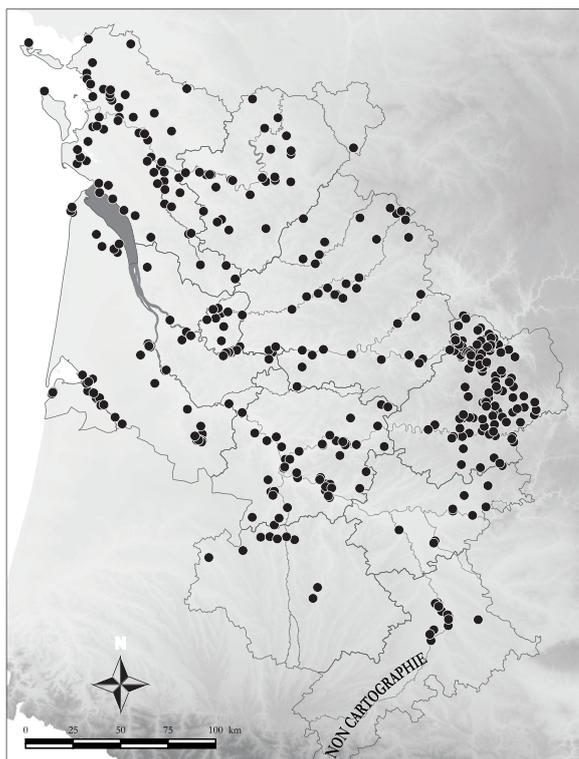


Fig. 1 : Cartographie brute des sites du premier âge du Fer dans le sud-ouest de la France

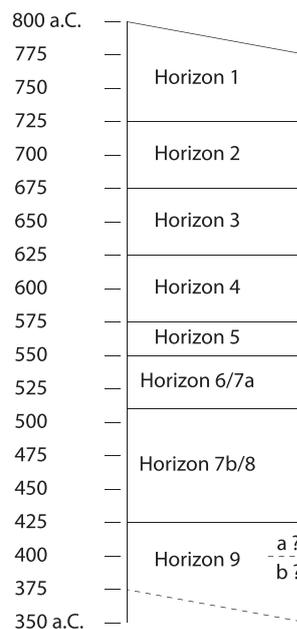


Fig. 2 : Cadre chronologique du premier âge du Fer régional

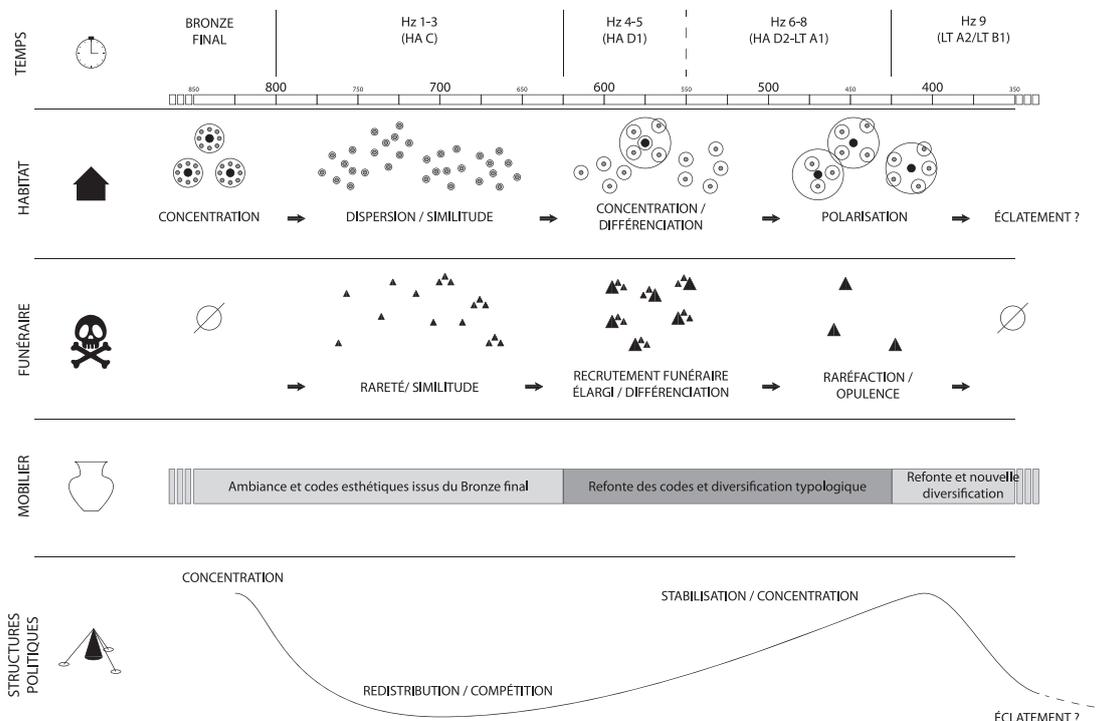


Fig. 3 : Synchronismes visibles dans les divers registres matériels au premier âge du Fer dans le sud-ouest de la France et interprétation en termes de structuration politique.

indices de peuplement. Au-delà de cette variété, une tendance de fond se dégage et mène partout à la constitution d'entités territoriales à deux niveaux vers la fin du Ha D.

Une dernière phase d'analyse a eu pour objectif d'étudier le lien entre la forme des semis de sites et les problématiques liées à la mobilité. Elle a montré qu'un lien très fort unit le réseau hydrographique principal et l'ensemble des sites, mais que ce lien a tendance à s'amoinrir au fil du temps, signe d'une meilleure couverture du territoire. Il a par ailleurs été possible de montrer que des seuils de distances récurrents, de l'ordre de 10 km à partir des sites au centre des entités territoriales à deux niveaux, permettent d'intégrer la majeure partie des sites connus. Enfin, le dossier des voies de circulation terrestres de long parcours a été rouvert, pour mener à l'identification de quelques probables axes jalonnés d'habitats et de tombes.

Conclusion

La reprise de l'ensemble des résultats dans une perspective élargie temporellement (en partant de la fin de l'âge du Bronze), spatialement (en se référant à l'Europe moyenne) et conceptuellement (en mettant à contribution les travaux de l'anthropologie sociale sur la classification des sociétés) nous a conduit, en dernier lieu, à avancer un scénario évolutif permettant de replacer les communautés humaines du premier âge du Fer du sud-ouest de la France dans un contexte plus vaste (fig. 3). C'est dans ce cadre que nous avons pu proposer, comme ultime développement, une nouvelle réflexion sur les modalités de passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer, puis du premier âge du Fer au second, fondée sur (et défendant l'idée d') une lecture unifiée de l'ensemble du registre archéologique, seule à même de rendre compte des changements qui ont eu lieu pendant ces quatre siècles.

DÉCOUVERTES RÉCENTES DE DÉPÔTS DE HACHES A DOUILLE DE TYPE ARMORICAIN DANS LES CÔTES-D'ARMOR. RÉSULTATS ET NOUVELLES PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Gadea CABANILLAS DE LA TORRE (INP, UMR 8546 « AOrOc », Paris),
Éric NICOLAS (Inrap Grand Ouest),
José GOMEZ de SOTO (CNRS, UMR 6566 « CReAAH », Rennes),
Catherine BIZIEN-JAGLIN (CeRAA, Saint-Malo),
Bruno BOULESTIN (UMR 5199 « PACEA », Bordeaux),
avec la collaboration de Dominique FARGEOT (GERMA, Musée d'Angoulême)

Trois découvertes récentes : qu'apporte la fouille de dépôts de haches à douilles de type armoricain aujourd'hui ?

En 2015 et 2016, trois dépôts de haches à douille de type armoricain découverts dans le département des Côtes-d'Armor ont pu faire l'objet d'observations in situ, qui ont apporté des données précises quant à leur mode de mise en terre et leur environnement. La concentration de ce type de dépôts dans le secteur permet de comparer leur contenu (nombre de haches, types et proportions, standardisation et caractéristiques techniques...) et de proposer une réflexion sur la pertinence d'une analyse des séries à l'échelle locale. Elle pose également la question du renouvellement des méthodes et des problématiques autour de ces dépôts.

Le dépôt de Rotoué à Plénée-Jugon

Le dépôt a été découvert dans le cadre d'un programme de prospection diachronique conduit en mars 2016 dans un secteur où les enclos fossoyés, pas toujours bien datés, sont nombreux. Un sondage d'environ 30 m² a été réalisé en avril, de manière à prélever le dépôt avant la mise en culture, avec un double objectif scientifique : caractérisation des conditions du dépôt et recherche des éléments d'un possible contexte archéologique.

Le dépôt comporte 31 haches enfouies dans une céramique (12 recueillies en prospection, 19 encore en place) dont le sommet avait été écrêté par les labours. Un petit fossé évasé, profond d'environ 25 cm, a été localisé à 4 m du dépôt. Il contient quelques fragments de poteries, protohistoriques sans plus de précision. Toutes les haches sont du type de Plurien et de morphologie très proche. Toutes sont encore pourvues du noyau de leur moule en terre cuite. Elles sont demeurées non ébarbées, peu retouchées après fonderie, et semblent avoir très peu circulé. Des datations ¹⁴C, sur un charbon prélevé sous la céramique et sur des caramels alimentaires prélevés sur sa face interne, sont en attente au moment où nous écrivons.

Les dépôts de la Ville d'Alan à Tréguen

Ces dépôts furent découverts suite à une prospection au détecteur à métaux par un particulier qui a aussitôt signalé sa découverte. Ainsi, les dépôts ont-ils pu faire l'objet d'une fouille.

Les deux dépôts avaient été enfouis dans des fosses ovalaires, sans contenant céramique, ni organique (dont du moins à traces conservées). L'environnement des dépôts ne comporte qu'une voie ancienne, peut-être de la période laténienne, et deux fossés non datés.

Le premier dépôt comportait 175 haches, dont 89 encore en place, mais le second, demeuré intact, n'en contenait que deux, peut-être suite à un prélèvement dès l'âge du Fer, ou parce qu'il restait à compléter ? Les haches se répartissent à quasi-égalité entre les types du Tréhou (89 ex.) et de Plurien (85 ex.).

Deux dates ¹⁴C obtenues à partir de petits charbons extraits des douilles de deux haches présentent une fourchette s'étalant sur une plage temporelle commune de 795 à 550 av. J.-C.

Le dépôt de la Touche ès Pritiaux à Saint-Glen

Le dépôt de La Touche ès Pritiaux fit l'objet d'un sondage suite à la découverte d'un lot de haches à douille de type armoricain. Le décapage d'une fenêtre d'environ 30 m² autour a permis de mettre au jour sept vases en place déposés dans des fosses. La fouille du dépôt, en vase, a été menée par passes, permettant de mettre en évidence l'organisation des objets. Au total, il contenait 153 haches. La présence d'abondantes matières organiques au fond du vase a mené à leur prélèvement avec la dernière passe du dépôt pour une fouille plus fine. Il semblerait que les haches aient reposé sur un lit végétal.

Au moment de la fouille, les six autres vases enfouis semblaient vides, mais leurs comblements ont été intégralement prélevés. La découverte d'une dizaine de structures supplémentaires (fosses, trous de poteaux) dans un sondage restreint d'environ 30 m² suggère l'existence d'une occupation dont la datation au Premier âge du Fer (VIII^e-VI^e s. av. n. è.) est confirmée par deux datations radio-carbones et quelques fragments céramiques datants.

Conclusion

La découverte et l'étude de ces quatre dépôts ouvrent de nouvelles perspectives quant à l'étude des dépôts de haches à douille de type armoricain :

- la masse des données recueillies rend des analyses statistiques possibles. Le relevé intégral des mesures et des masses des haches permet non seulement d'analyser la sélection opérée au moment du dépôt, mais aussi de comparer les différents assemblages ;
- les fouilles, fines, apportent des données de terrain de bonne qualité, offrant des possibilités de nouvelles analyses (matériaux organiques, noyaux de terre cuite) et des possibilités de dates ¹⁴C. Des mises en perspective études typologiques / résultats de terrain sont possibles, qui pourront être confrontées à celles encore rares disponibles ailleurs en Bretagne et en Normandie ;
- la datation des haches à douille au Premier âge du Fer se trouve une nouvelle fois confirmée. Cette confirmation est un apport intéressant sur cette période encore mal connue en Bretagne.

Les éléments inédits sur les contextes vont-ils conduire vers une nouvelle discussion quant aux hypothèses fonctionnelles des dépôts de haches à douille de type armoricain ?

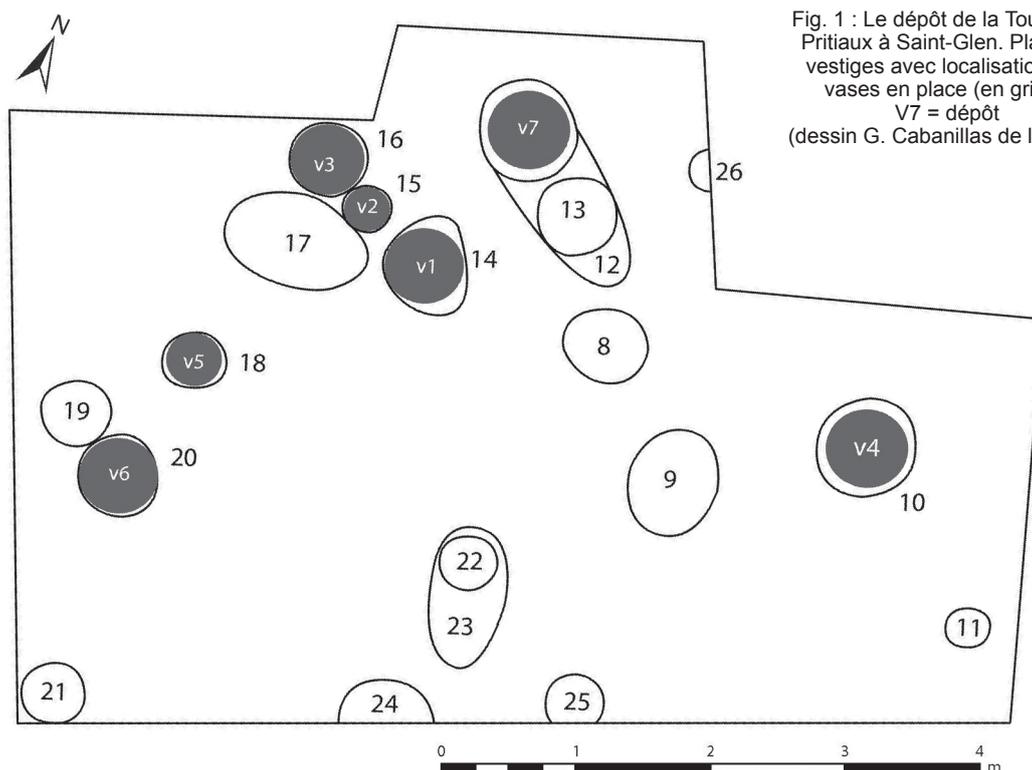


Fig. 1 : Le dépôt de la Touche ès Pritiaux à Saint-Glen. Plan des vestiges avec localisation des vases en place (en grisé). V7 = dépôt (dessin G. Cabanillas de la Torre)

UNE FOSSE EXCEPTIONNELLE DU V^e S. AV. J.-C. AU NORD DE LA PLAINE DE VAISE (LYON)

Stéphane CARRARA

(Archéologue, Service Archéologique de la ville de Lyon / chercheur associé à l'UMR 5138 ArAr)

Cécile MOULIN

(Doctorante, ENS de Lyon / UMR 5189 HiSoMA / chercheuse associée à l'UMR 5138 ArAr)

Un diagnostic réalisé récemment par le Service Archéologique de la Ville de Lyon, sur la Zac de Vaise Industrie Nord, a été l'occasion de sonder un secteur de la plaine de Vaise, encore peu connu pour son occupation à la fin du 1^{er} âge du Fer (fig. 1). La parcelle de plus de 5000 m², située au nord de la plaine alluviale, présentait notamment l'intérêt d'être localisée en bordure immédiate de la Saône.

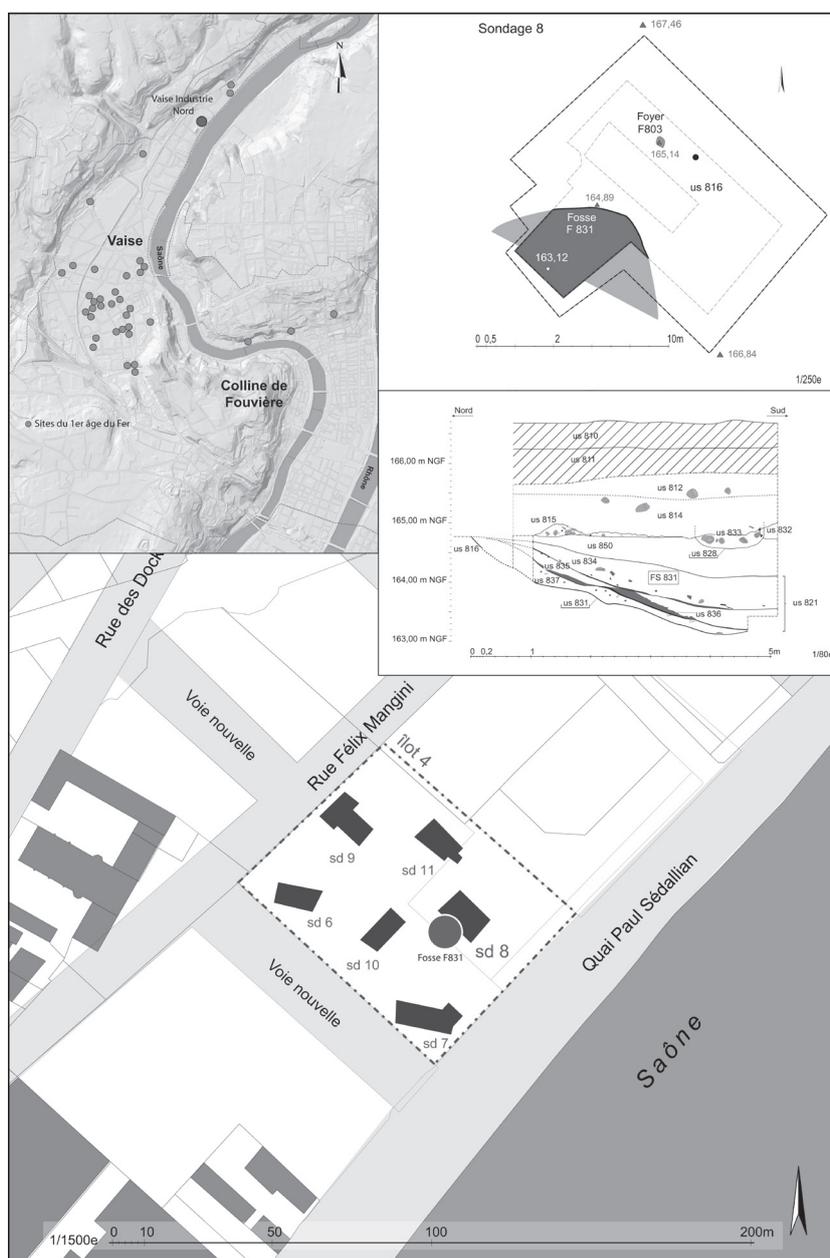


Fig. 1 : Localisation de la parcelle ; plan et coupe de la fosse F831.

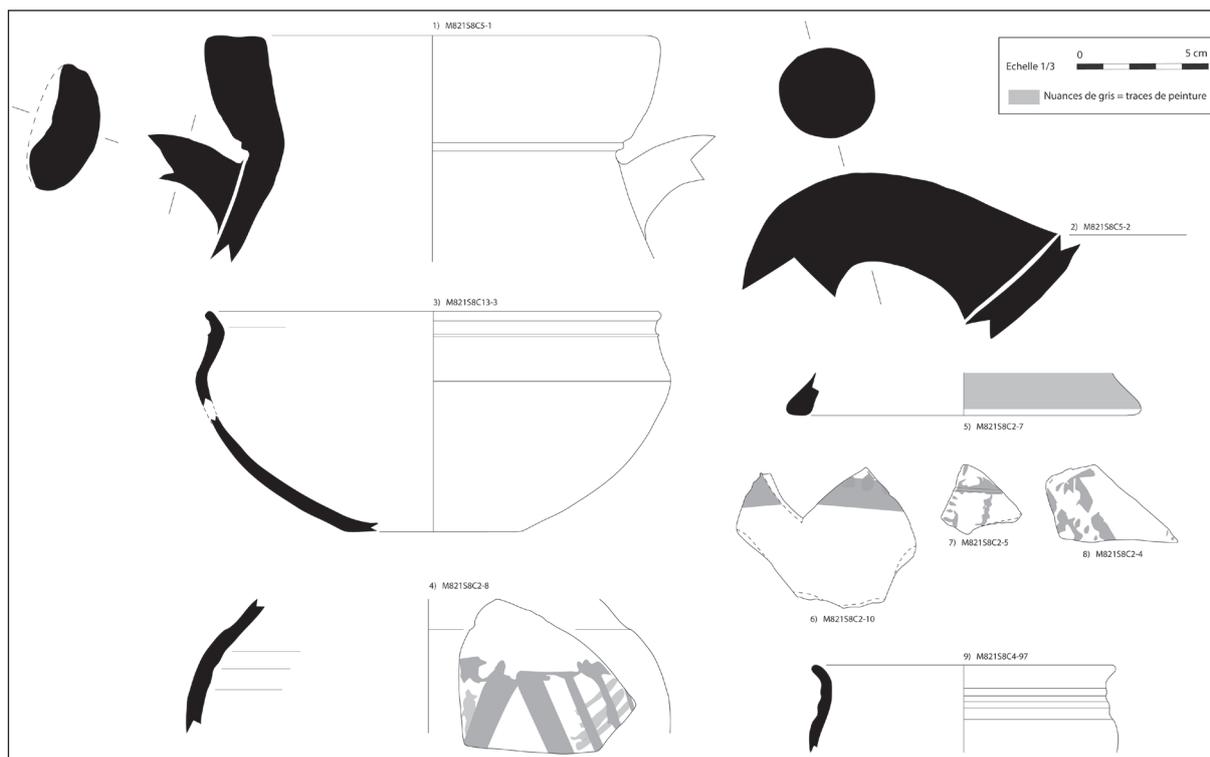


Figure 2 : Céramiques importées de la fosse F831.
 1) amphore massaliète ; 2) amphore étrusque ; 3) céramique grise monochrome ;
 4 à 8) céramiques peintes à pâtes claires ; 9) céramique tournée cannelée.

Trois des sondages ont révélé la présence d'une occupation datée du Hallstatt D3 – La Tène A. Des niveaux hydromorphes pourraient évoquer une berge protohistorique de la Saône en arrière de laquelle plusieurs structures sont présentes, une trentaine de mètres plus au nord et à l'ouest. Deux fosses (F1007 et F1012) et un niveau d'occupation sont identifiés dans le sondage 10. Le sondage 8 a permis la mise au jour d'un niveau anthropisé où sont installés un petit foyer, un hypothétique trou de poteau et une fosse de grande dimension (F831), dont approximativement le quart de la surface a pu être appréhendé. Dégagée sur 5,50 m de large et 5,30 m de long, on peut estimer sa dimension à plus de 10 m de diamètre, mais son emprise et sa forme exacte demeurent inconnues. La partie mise au jour évoque une forme générale pseudo-quadrangulaire ou ovale. Le comblement riche en mobilier a été testé partiellement dans le cadre du diagnostic. Ainsi, la structure, telle qu'observée, atteint une profondeur de près d'1,80 m et présente un demi-profil en cuvette. Le comblement correspond à une succession de remplissages charbonneux issus de rejets domestiques, de rejets artisanaux et de vidanges de foyers, particulièrement riches en fragments d'argile rubéfiée (torchis, sole foyère, parois et sole de four), en fragments de céramiques et en petit mobilier.

Le caractère exceptionnel de cette fosse, fouillée en partie seulement, porte également sur le riche mobilier qu'elle a livré. Ainsi, le mobilier céramique mis au jour comptabilise près 1469 tessons, pour un NTI de 269 vases, et forme un ensemble caractéristique de la fin du premier âge du Fer et du début second âge du Fer (Ha D3/ LT A1).

La céramique commune locale y est majoritaire avec 1287 fragments et 153 individus et représente 87,6 % du NR total tandis que la céramique tournée d'importation compte 182 fragments, 6 individus et s'élève à 12,4 % du NR total (fig. 2).

Le répertoire classique des formes en céramique commune non tournée se retrouve dans cette fosse. La majeure partie d'entre elles sont des formes ouvertes (80 % du NMI) et comprennent des jattes, des écuelles, des coupes et des gobelets. Les 20 % restant regroupent les vases fermés, essentiellement des pots dont certains présentent des décors sur l'épaule ou des traces de peignes sur la panse. Parmi la céramique de service, la céramique grise monochrome est attestée par une trentaine de tessons formant un seul vase. Il renvoie à une coupe de type GR-MONO 3c, forme connue à Lyon puisque précédemment identifiée sur le site de la rue du Mont d'Or (Carrara *et al.* 2009). Les céramiques à pâte claire et peinte à pâte claire regroupent à elles deux la moitié du matériel

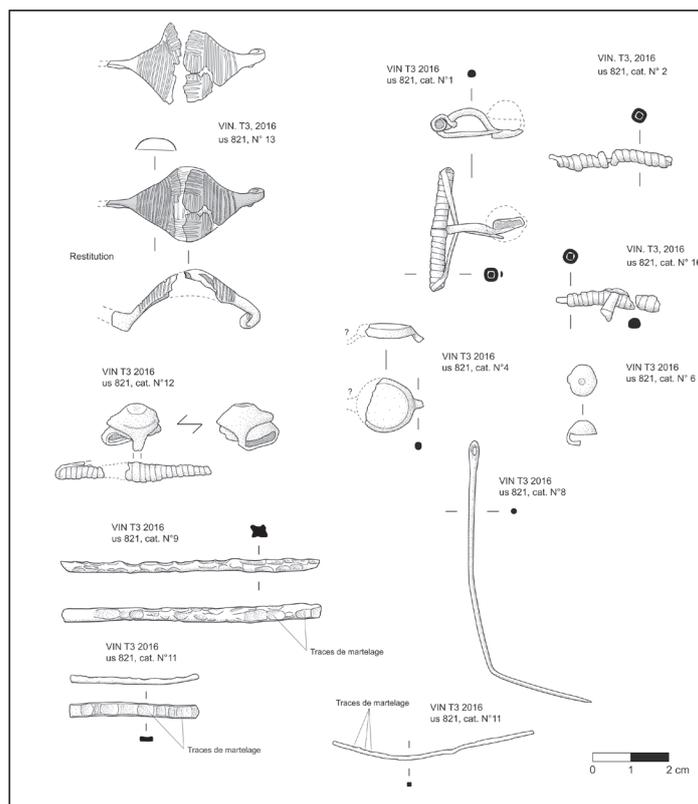


Fig. 3 : Mobilier métallique en alliage cuivreux provenant de la fosse F831

importé découvert dans cette fosse. Elles correspondent respectivement à 82 et 16 NR, pour un seul individu en pâte claire. Malgré le faible NMI comptabilisé, un certain nombre de formes ont pu être identifiées et renvoient à des vases de service et de consommation des liquides telles que des cruches et des coupes à anses. Certains fragments montrent des décors peints de type géométrique prenant la forme des chevrons, des quadrillages ou encore des traits verticaux encadrés de bandes horizontales de largeurs variées. Quelques plus rares fragments, 9 NR pour 3 NMI, renvoient à des fragments de céramique tournée cannelée. Les formes correspondent uniquement à des vases ouverts telles que des gobelets ou des jattes montrant des cannelures sur le col. Ces vases sont les principaux témoins, avec le mobilier métallique, d'influences voire même d'échanges entre Lyon et la Gaule septentrionale. Enfin, le matériel amphorique est présent en quantité moindre, mais sa diversité de provenance témoigne quant à lui de l'importance des échanges avec le monde méditerranéen. Les amphores massaliètes comptent 37 fragments, dont un fragment de bord de type 3, le plus commun sur la Plaine de Vaise (Maza *et al.* 2016). Une anse de section ronde renvoie à une amphore étrusque de type 3. Enfin, 5 fragments d'une amphore sembleraient se rapprocher des productions d'amphore de Grande Grèce ou d'Étrurie.

Parmi la trentaine d'objets métalliques identifiés, dix fragments de fibules permettent de déterminer la présence minimum de 6 individus appartenant pour cinq d'entre eux aux types dP4 ou F4A2 (Ha D3/ LT A1) (fig. 3). Une fibule *a navicella*, plus ancienne (du Ha D1-D2), est une importation ou une imitation d'un type italique. Son arc cintré est orné d'un décor géométrique incisé. Trois fusaïoles en céramique et une aiguille en alliage cuivreux attestent d'activités liées au travail du textile. Plusieurs fragments de petites barrettes, martelées et découpées, témoignent d'une métallurgie des alliages cuivreux. De même, une vingtaine de fragments de scories ferreuses et six culots de fond de forge (871,6 g au total), associés à six fragments de fer informe (chutes de forge ?) et à la présence de battitures (6,6 g prélevés), sont liés à la métallurgie du fer et révèlent le fonctionnement proche d'une forge. Enfin, parmi les 365 restes osseux du matériel faunique, 50 fragments de chevilles osseuses débitées (récupération de l'étui corné) renvoient au travail de la corne déjà bien attesté sur la plaine de Vaise.

L'abondance de matériel permet sans doute d'attester la présence d'une occupation dense dans l'environnement proche de cette fosse dont les dimensions paraissent exceptionnelles. Si elle

sert de dépotoir en dernier lieu, son origine est sans doute liée à l'extraction d'argile nécessaire aux constructions (bâtimens, foyer, four...) ou à la fabrication de céramiques. D'ailleurs la présence de plusieurs fragments de four à sole perforée de type « Sévrier », dont une partie des chercheurs s'accordent sur son utilisation dans le cadre d'une production céramique, apporte du crédit à l'identification d'une fosse d'extraction d'argile destinée en partie à un artisanat potier.

Ces vestiges du Ha D3 / LT A confirment une extension de l'agglomération du V^e siècle av. J.-C. (Carrara 2009 ; Bellon, Franc 2009) dans le nord de la plaine. En l'état actuel des données, l'occupation de Lyon-Vaise apparaît comme un habitat aggloméré, ouvert et étendu, dont les caractéristiques reconnues montrent une organisation pouvant être qualifiée de proto-urbaine. Les vestiges, répartis sur environ 300 ha, présentent une zone plus dense dans la partie sud de la plaine, sur une surface de plus de 70 ha. Le site se caractérise par les découvertes de nombreuses céramiques importées, rattachées au commerce et à la consommation de vin, et par la présence de nombreuses activités artisanales, notamment métallurgiques. La diversité du matériel importé, renvoyant d'une part au monde méditerranéen et d'autre part au monde hallstattien, témoigne de l'importance de Lyon dans les échanges entre Rhône et Saône. Les spécificités de la fosse F831 et la richesse du mobilier laissent présager d'une occupation dense du secteur, où de multiples activités artisanales sont présentes tout comme au sud de la plaine qui constitue le cœur de l'agglomération. Il faudra cependant mieux caractériser la nature des structures mises au jour sur ce nouveau site.

Bibliographie

Bellon C., Franc O., 2009. Lyon avant Lugdunum : L'occupation du premier âge du Fer dans son environnement naturel, synthèse de 20 ans de fouille archéologique. In Lambert-Roulière M.-J., Daubigny A., Milcent P.-Y., Talon M., Vital J. dir. De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (X^e-VII^e s. av. J.-C.). La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer, actes du XXX^e colloque de l'AFEAF co-organisé avec l'APRAB, Saint-Romain-en-Gal, 2006. Dijon, 2009, p. 111-132. (Supplément à la Revue Archéologique de l'Est, 27).

Carrara S., 2009. L'agglomération proto-urbaine de Lyon-Vaise aux VI^e-V^e s. av. J.-C. In Buchsenschutz O., Chardenoux M.-B., Krausz S., Vaginay M. dir. L'âge du Fer dans la boucle de la Loire. Les Gaulois sont dans la ville, actes du XXXII^e colloque de l'AFEAF, Bourges, 2008. Tours, FERACF, 2009, p. 207-235. (Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, 35).

Carrara S., Monin M., Bertrand E., Mège C. 2009. Les habitats de la fin du VI^e s. et du V^e s. av. J.-C., rue du Mont d'Or à Lyon-Vaise (Rhône), Bulletin de l'AFEAF, n° 27, 2009, p. 13-18

Maza G., Carrara S., Durand E., 2016. Le commerce du vin méditerranéen à Lyon et le long de la Moyenne vallée du Rhône au V^e s. avant notre ère». In Blancquaert G., Malrain F. dir. Évolution des sociétés gauloises du Second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes, actes du XXXVIII^e colloque de l'AFEAF, Amiens, 2014. RAP - n° spécial 30, 2016, p. 675-684.

LES HABITATS DE HAUTEUR OCCUPÉS AU HALLSTATT D3 ET À LA TÈNE A EN AUVERGNE : DONNÉES RÉCENTES

Florie-Anne AUXERRE-GÉRON (doctorante, Université de Toulouse 2, UMR 5608)

Florian COUDERC (doctorant, Université de Toulouse 2, UMR 5608)

Fabien DELRIEU (SRA Auvergne-Rhône-Alpes, UMR 5138)

Les habitats de hauteur occupés de manière significative au Hallstatt D et/ou à La Tène A sont pour l'heure inconnus en Auvergne. Quelques stigmates de fréquentation sont uniquement recensés sur de rares sites généralement fouillés anciennement (Plateau de Gergovie dans le Puy-de-Dôme, Roc Vignonnet à Antignac ou Chastel-sur-Murat dans le Cantal). Ces quelques éléments ne peuvent en aucun cas constituer une référence suffisante pour caractériser un phénomène plus massif. Cet état de fait tranche nettement avec les régions voisines où ces séquences chronologiques sont généralement très bien documentées dans l'emprise des sites de hauteur, fortifiés ou non. Cette lacune peut être largement imputable à un manque d'investigations archéologiques sur ces sites à l'exception des grands *oppida* du bassin clermontois qui sont bien documentés, pour La Tène D, depuis de nombreuses années.

Cependant, trois opérations récentes, conduites dans le cadre de l'archéologie programmée, ont permis de palier à cette lacune en mettant au jour autant d'occupations, fortifiées ou non, attribuables au Hallstatt D3/La Tène A (fig. 1). Sans véritablement caractériser ces occupations d'un point de vue fonctionnel, la conduite de ces sondages a permis de replacer l'Auvergne dans cette dynamique d'occupation des sites de hauteur qui caractérise les VI^e et V^e s. av. J.-C dans le Massif central et bien plus largement dans le domaine nord-alpin occidental.

Chastel-Marlhac, Le Monteil (Cantal)

Le site de Chastel-Marlhac est un plateau basaltique quasiment circulaire situé à l'extrémité nord de la commune du Monteil, dans le nord-ouest du Cantal. D'une surface totale d'environ 40 ha, le site est défendu naturellement par des orgues basaltiques de 25 à 30 m de hauteur, sur quasiment la totalité de son pourtour. L'accès naturel est possible au sud-est du plateau, dans un secteur en pente douce où prend place le petit bourg actuel. Le plateau culmine à 730 m et domine la plaine de Saignes, où coule la Sumène, affluent de la Dordogne. Il est situé également au pied de la planèze de Trizac, et donc au porte des hautes terres du Cantal. A la suite de prospections pédestres positives et encourageantes, le plateau de Chastel-Marlhac a fait l'objet de sondages archéologiques en août 2015, ce qui a permis de documenter des occupations protohistoriques inédites.

Le contexte archéologique est assez remarquable, puisque le site se place dans un secteur privilégié où la densité des données offre une vitrine diversifiée des âges des métaux dans le département : des dépôts de mobilier métallique attestent notamment d'une fréquentation du secteur dès le Bronze ancien, au Bronze moyen, mais aussi au Bronze final avec notamment l'important dépôt de trois épées en bronze, découvert à Aliès sur la commune voisine de Menet (Rames 1872). Ce dépôt est situé à 5 km à vol d'oiseau de Chastel-Marlhac, en amont de la rivière Le Violon qui coule à l'est du site. Le domaine funéraire est également documenté dans le secteur environnant (tumulus du Bronze A1, le « Suc des Demoiselles » à Ydes ; Bouillet 1834, p. 374 ; tumulus de « Fò-Est » à Menet, dont la construction est datée du début du Hallstatt C ; Delrieu 2006). Enfin, notons que deux autres sites de hauteur, le « Roc Vignonnet » à Antignac et le « Puy de Menoire » à Menet, occupés d'une manière conséquente à la période médiévale, ont livré des indices d'occupations protohistoriques, *a priori* notamment du début du second âge du Fer pour l'un d'entre eux (forme à profil en S et céramique à pâte claire peinte au Roc Vignonnet). Le site de Chastel-Marlhac en

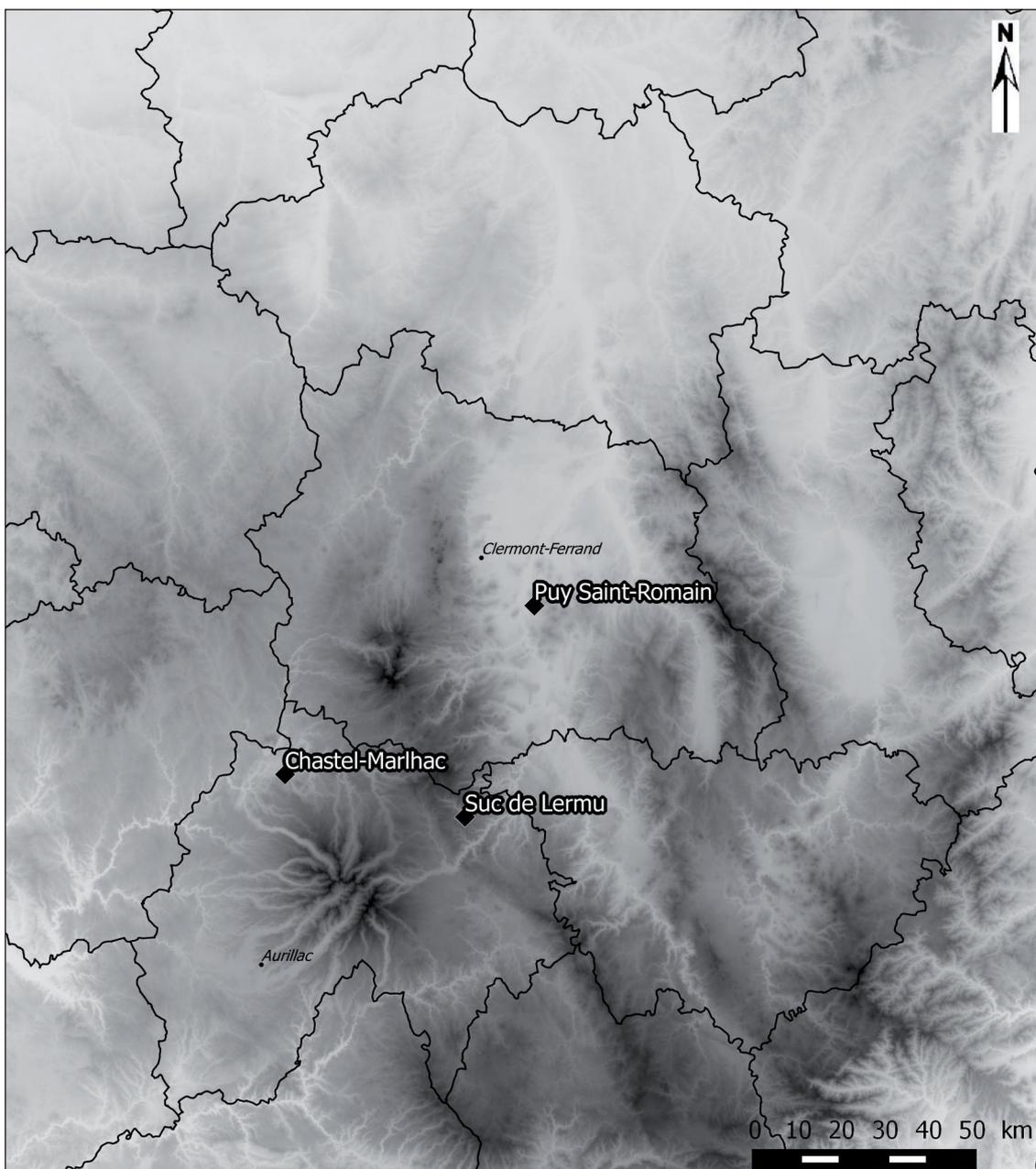


Fig. 1 : Localisation des trois sites sondés en 2015-2016

lui-même est connu à l'origine pour son occupation gallo-romaine mais surtout mérovingienne, car il s'agit d'un important *castrum* décrit par Grégoire de Tours. Les occupations protohistoriques étaient soupçonnées, sans pour autant que des découvertes en ce sens y ait été faites. Seule la découverte d'une monnaie en or gauloise sur le plateau laissait supposer une phase d'occupation à la Tène D (Provost, Vallat 1996, p. 134).

En 2015 donc, trois sondages de petites dimensions ont été ouverts sur la frange nord du plateau, là où nous avons observé une concentration de matériel en prospections. Nous nous attarderons seulement sur le sondage 1, qui a livré un indice de fréquentation du site à La Tène A : nous y avons mis au jour un important remblai d'origine anthropique (blocs de basaltes rapportés) qui a comblé et recouvert une fosse circulaire peu profonde, creusée en partie dans le substrat et sa couche d'altération. Le mobilier mis au jour dans la fosse, à savoir notamment les fragments d'une jatte à profil en S et d'une céramique peinte en rouge, permet de la dater entre La Tène A2 et La Tène B1. Dans cette fosse mais aussi dans les autres sondages, du mobilier résiduel assez abondant daté du Hallstatt B2-3 atteste d'une occupation antérieure. Les sondages ont aussi mis en évidence une occupation assez conséquente à la fin du second âge du Fer, avec des opérations importantes de remblayage destinée à assainir un secteur sujet à l'humidité.

Le Suc de Lermu, Charmensac (Cantal)

Le Suc de Lermu est un petit plateau basaltique, situé à 1100 m d'altitude sur le versant oriental du massif volcanique du Cézallier (commune de Charmensac). D'une surface d'environ 8000 m², il domine d'environ 450 m le cours de la Sianne qui passe en contrebas. Il est délimité par une série de micro-falaises au nord, à l'est et à l'ouest et par une forte pente au sud qui lui permet par ailleurs de se rattacher au plateau voisin du Bru par un modeste isthme large de quelques dizaines de mètres. C'est également par ce côté que logiquement l'accès au site se fait de la manière la plus aisée.

Le site a été mentionné la première fois en 1954 par Pierre-François Fournier, éminent médiéviste auvergnat, qui signale la découverte de poteries « gauloises » et tardo-antiques (Fournier 1954). Il replace donc le Suc de Lermu au sein d'une série de modestes sites de hauteur, occupés aux V^e et VI^e S. de notre ère sur les versants orientaux des massifs du Cézallier et du Sancy. Par la suite le site fait l'objet de plusieurs campagnes de sondages entre 1960 et 1968 sous la direction de M. Soubrier. Ces investigations couplées aux travaux conduits par Alphonse Vinatié sur le site à la fin des années 1960, permettent d'identifier plusieurs occupations se succédant du Bronze final, à l'âge du Fer et à l'Antiquité tardive (Vinatié 1995).

En 2016 deux importants sondages ont été ouverts en périphérie du site. Le premier, sur le versant ouest, possédait une longueur de 10 m pour une largeur de 2,5 m. Il s'est avéré très positif en matière de matériel archéologique collecté (environ 30 kg de céramique et plusieurs éléments lithiques donc une hache polie) mais négatif d'un point de vue stratigraphique. Les niveaux archéologiques ont en effet été érodés dans cette zone et le mobilier archéologique présent s'est retrouvé piégé dans les anfractuosités de la dalle basaltique.

Le second sondage, situé sur le flanc méridional du site (10 x 2,5 m), s'est avéré beaucoup plus prometteur d'un point de vue stratigraphique (fig. 2). Un premier niveau a été observé à 40 cm sous le sol actuel. Présentant un sol aménagé, il est en connexion avec le parement interne d'un système défensif. Ce dernier est composé d'une tranchée de fondation de palissade bordée côté externe par un empierrement et par une série de gros blocs de basalte jointifs côté interne. Un bâtiment sur solin et un foyer ont été identifiés en association avec ce niveau. Le matériel associé à ces aménagements est composé de céramique principalement et de quelques éléments métalliques (une boucle de ceinture notamment) qui peuvent être attribués aux V^e et/ou VI^e s. de notre ère.

Sous cette occupation tardo-antique, un puissant niveau de l'âge du Fer a été identifié. Il est associé avec un sol ayant livré une partie d'un bâtiment sur solin. La fouille de ce niveau a livré une très importante quantité de céramique mais aussi du mobilier métallique (fibule, clous) et plusieurs éléments attestant d'activités artisanales liées à la production céramique d'une part (sole perforée) et au tissage d'autre part (fusaïoles). L'ensemble de ces éléments permet d'attribuer cette occupation à La Tène A. Il faut également signaler la présence d'une dizaine de tessons tournés en céramique à pâte claire peinte. Ces productions combinent une pâte claire présentant des décors couvrant peints de couleur ocre associés à un registre décoratif propre aux productions de céramique grises monochromes (décors au peigne, rectilignes et ondes). Ces productions sont pour l'heure inédites

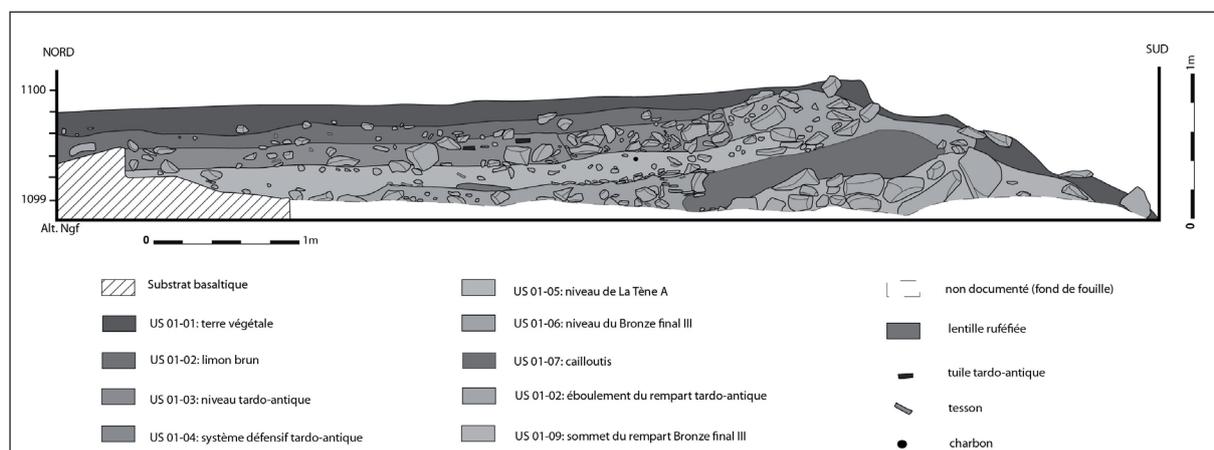


Fig.2 : Coupe du sondage n°2 conduit en 2016 sur le Suc de Lermu

en Auvergne et semblent par contre trouver de nombreux parallèles dans le nord du Gard, notamment à proximité de la vallée de la Cèze à l'extrême fin du V^e s. av J.-C (Goury 1995). La présence de ces tessons tournés d'influence méridionale en Haute Auvergne atteste une fois de plus, d'une circulation des hommes et des biens entre les rives de la méditerranée et l'Auvergne via le Massif central au Hallstatt D3/ La Tène A (Milcent et Delrieu 2007). Sous cette occupation laténienne, l'opération de cette année s'est arrêtée sur le toit d'un niveau attribuable au Hallstatt B, associé probablement à un rempart en basalte vitrifié comme l'atteste la présence de blocs calcinés découverts en association avec ce niveau.

En conclusion, les sondages de 2016 sur le suc de Lermu se sont avérés particulièrement encourageants dans la perspective de futures campagnes de fouilles. La présence de niveaux archéologiques bien conservés a été confirmée sur la bordure méridionale du site, les trois principales occupations du site (Hallstatt B, La Tène A. et V/VI^e s. ap J.-C.) ont pu être précisément caractérisées d'un point de vue chronologique et deux de ces séquences au moins ont livré la présence de systèmes défensifs aménagés en périphérie du site.

Le Puy Saint-Romain, Saint-Maurice-ès-Allier (Puy-de-Dôme)

Le site du Puy Saint-Romain se trouve dans le Puy-de-Dôme, à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Clermont-Ferrand et à cinq kilomètres à l'est du site de Corent. Comme pour Corent et Gergovie, cette occupation est implantée sur un puy d'origine volcanique qui culmine à 781 m d'altitude. Il s'agit du point le plus haut de la Limagne des buttes. La surface totale du plateau est d'environ 14 ha. Le versant ouest (celui face à l'Allier) est abrupt avec des degrés de pente qui avoisinent les 40° à certains endroits. L'accès le plus aisé s'effectue à l'est et au sud-est du puy. Le plateau basaltique du puy est dominé au sud par un sommet qui offre une vision à 360° sur toute la région. Plusieurs sources sont connues sur les versants du puy et ont certainement contribué à l'occupation du site durant la Protohistoire.

La présence d'occupations protohistoriques sur le Puy Saint-Romain n'est que très brièvement signalée dans les travaux de prospection de Gabriel et Pierre-François Fournier dans les années 1940 (Fournier 1943). Ils signalent la présence de tessons et silex préhistoriques et/ou protohistoriques. Un prieuré, des sarcophages et une épitaphe du Moyen-âge sont signalés au sommet du puy. Il ne reste rien aujourd'hui de ces vestiges, hormis quelques éléments de terre cuite architecturale et quelques tessons de céramique. C'est en 2015 qu'une prospection suivie de sondages ont été réalisés. La prospection avait permis de retrouver du mobilier protohistorique et plus spécifiquement du Bronze final 3 sur la totalité du plateau du puy. Aucun mobilier postérieur à la Protohistoire n'avait alors été découvert sur le plateau. L'occupation médiévale semble donc s'être concentrée uniquement sur le sommet, au sud. Un éboulis de pierres basaltiques était visible sur les abords du plateau. Un replat était identifié le long de la bordure est, témoignant de l'accumulation des sédiments en limite de pente. Ces indices permettaient d'envisager la présence d'un rempart sur les abords du plateau.

Le potentiel de ce site a conduit à la réalisation de sondages en septembre 2015. Trois sondages ont été ouverts pour une surface totale de 62 m². Deux des trois sondages ont livré un mobilier céramique abondant (plus de 10 kg), mais aucune structure n'a été découverte durant cette campagne. Ce mobilier était piégé dans différents niveaux de colluvions. Le recouvrement sédimentaire sur la partie est du plateau semble assez faible, compte tenu de la présence d'affleurements basaltiques à différents endroits du site. Un des sondages implanté sur la bordure nord-est du plateau, sur une partie de l'éboulis repéré en prospection, a tout de même livré un rempart parementé en pierres sèches, associé à des niveaux archéologiques en place, scellés sous le niveau d'éboulis (fig. 3). Ce rempart est composé d'un parement interne, bâti grâce à de gros blocs de basalte et d'un parement externe en limite de pente. Le blocage interne est composé de blocs de basalte volumineux (40 à 100 cm). Le rempart est conservé sur 2,10 m de large et 80 cm de haut. Un possible muret parallèle au rempart a été découvert à 2 m environ à l'ouest, sans que sa fonction n'ait pu clairement être définie (Couderc à paraître).

Le mobilier découvert et l'analyse de la stratigraphie des niveaux associés au rempart, permettent de distinguer deux occupations. Une première datée du Hallstatt B2-3 et une seconde

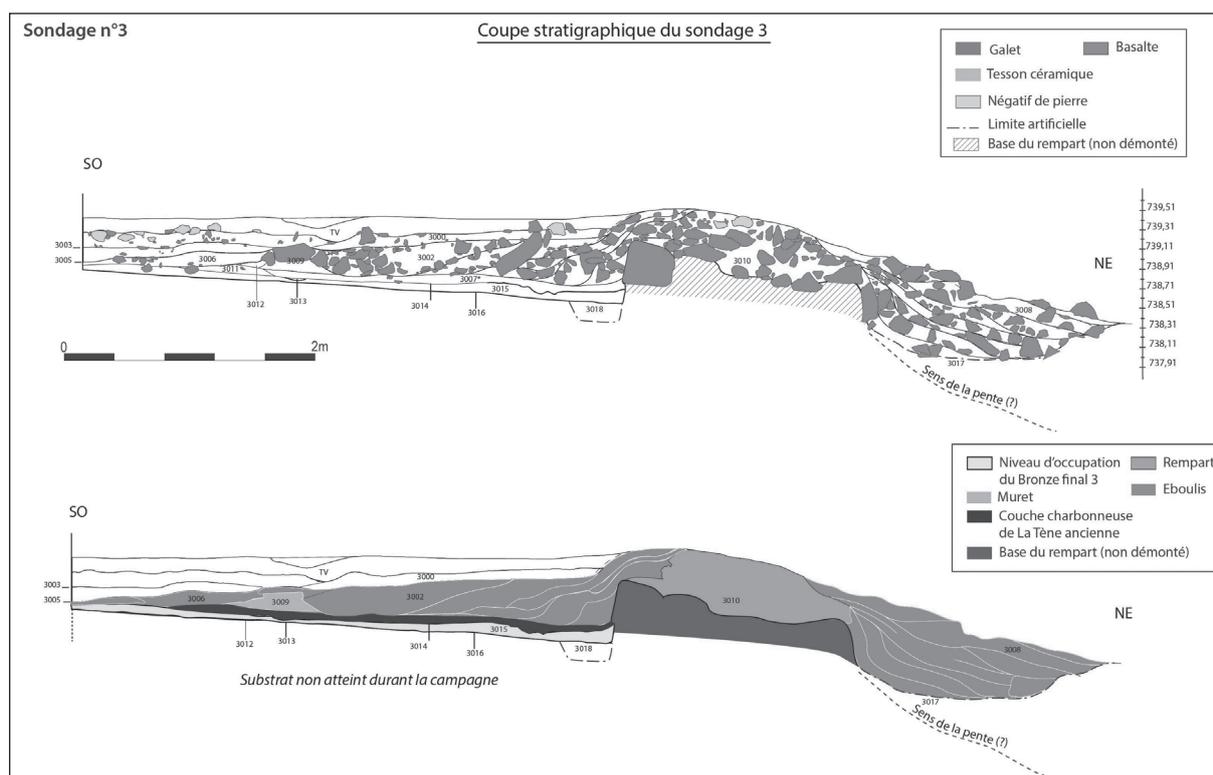


Fig. 3 : Coupe du sondage n°3 conduit en 2015 au Puy Saint-Romain

attribuable au Hallstatt D3/La Tène A1. La datation du niveau Hallstatt D3/La Tène A1 est confirmée par une datation ^{14}C sur graine à 2490+/-30 BP. Comme souvent, la datation du rempart est complexe, mais la comparaison architecturale de ce rempart avec d'autres monuments connus plus au sud, amène plutôt à associer ce rempart à l'occupation du Hallstatt D3/La Tène A1. Il se rapproche par son architecture du rempart récemment fouillé du Largier sur la commune de Lafarre en Haute-Loire fouillé par Jean-Louis Voruz en 2016, daté lui aussi de l'extrême fin du premier âge du Fer, ou du rempart de Bois Sorbier sur la commune de Bourg-Saint-Andéol en Ardèche, documenté par Eric Durant, lui aussi daté de cette même séquence chronologique. Le rempart du Puy Saint-Romain est donc plutôt à attribuer au Hallstatt D3/La Tène A sans exclure l'existence d'un rempart primitif au Hallstatt B2-3, qui n'aurait pas été perçu lors de cette campagne de sondage. Il s'inscrit donc clairement dans une ambiance plutôt méditerranéenne.

Les sites de hauteur datés du Hallstatt B2-3 sont courant dans le secteur du Val d'Allier, mais les occupations de hauteur datées du Hallstatt D3/ La Tène A1 sont relativement rares en Puy-de-Dôme, et la documentation d'un rempart est tout aussi exceptionnelle. Seul le premier état du rempart de Gergovie est daté de la même époque en Puy-de-Dôme. Cette occupation à la transition du premier et du second âge du Fer, témoigne de nouvelles dynamiques territoriales, associées à une réorganisation de la société. Cette occupation du Hallstatt D3/ La Tène A1 sur le Puy Saint-Romain est à associer à l'émergence des sociétés princières hallstattienne, synonyme d'un renouveau important de l'élite à la transition du premier et du second âge du Fer. Le statut du Puy Saint-Romain au sein du tissu territorial du Puy-de-Dôme doit être clarifié. Une fouille plus importante des niveaux en place sur le site sera à réaliser afin de pouvoir mesurer la forme et la fonction des occupations sur ce site. Son intégration dans une dynamique plus large dans le cadre d'une thèse de doctorat menée actuellement à l'université de Toulouse Jean Jaurès, permettra d'ouvrir la réflexion sur les dynamiques d'occupation du sol en basse-Auvergne de l'âge du Bronze à la fin du premier âge du Fer.

Bibliographie

Couderc F. (à paraître). Découverte d'un nouveau site de hauteur fortifié du Bronze final 3 et du Premier Fer 3 : le Puy Saint-Romain à Saint-Maurice-ès-Allier (Puy-de-Dôme), *Revue Archéologie du centre de la France*.

Bouillet J.-B., 1834. Description historique et scientifique de la Haute-Auvergne (département du Cantal). Paris, J.-B. Baillière, 2 vol., 434 p.

Delrieu F., 2006. Le tumulus de Fô-Est à Menet : une incinération du début du Ier âge du Fer sur le versant nord du Cantal, *Revue de la Haute-Auvergne*, 68, 403-426.

Fournier P.-F. et G., 1943. Relevé des stations à poterie hallstattienne découvertes en Basse Auvergne, *Bulletin Historique et Scientifique de l'Auvergne*, 63, 101-108.

Fournier P.-F., 1954. Informations archéologiques, *Gallia*, 12, 196.

Goury D., 1995. Les vases pseudo-ioniens des vallées de la Cèze et de la Tave (Gard). In Arcelin P., Bats M., Garcia D., Marchand G., Schwaller M. dir. *Sur les pas des Grecs en Occident, Hommages à André Nickels*, Lattes/Paris, ADAM/Errance.

Milcent P.-Y., Delrieu F., 2007. Tertres et archéologie funéraire en Haute Auvergne dans le contexte du premier âge du Fer en Gaule méridionale (VIII^e-V^e s. av. J.-C.). In Jouannet C., Deberge Y. dir. *L'âge du Fer en Auvergne : actes du 27^e colloque de l'AFEAF –Thème Régional*, Clermont-Ferrand, *Monographies d'Archéologie Méridionales*, 43-70.

Provost M., Vallat P., 1996. Carte archéologique de la Gaule : le Cantal, Paris, Académie des Inscriptions et des Belles Lettres, 217 p.

Rames J.-B., 1872. Découverte d'épées en bronze à Aliès (Cantal), *Revue Archéologique*, XXIV, 337-338 et pl. XXV.

Vinatié A., 1995. Sur les chemins du temps au pays de Massiac. 1500 ans d'histoire de la fin du Paléolithique à l'aube du Moyen-Age. Aurillac, Communauté de communes du pays de Massiac, Aurillac, 287 p.

ARTS ET SOCIÉTÉS CELTIQUES DU SECOND ÂGE DU FER EN EUROPE OCCIDENTALE : LA CÉRAMIQUE À DÉCOR ESTAMPÉ

Gadea CABANILLAS DE LA TORRE

(INP, UMR 8546 « AOrOc », Paris)

Vers une vision européenne de l'évolution et des fonctions de l'estampage

Cette thèse en cotutelle entre l'Université de Paris 1 (UMR 8546 AOrOc) et l'Université Autonoma de Madrid a porté sur les décors réalisés par estampage sur le mobilier céramique du second âge du Fer découvert en Europe occidentale. Du fait de l'abondance du corpus et l'ampleur de l'aire géographique concernée, l'étude s'est resserrée autour des quatre régions qui ont livré les corpus les plus abondants et les plus variés : le sud-ouest et le nord-ouest de la péninsule Ibérique, la péninsule bretonne et le Rhin moyen. Les problématiques traitées étaient axées sur la production et la circulation des décors estampés en Europe à l'âge du Fer et de leur rôle comme marqueur social.

Afin de répondre à ces questions sur les choix culturels qui se cachaient derrière les choix techniques et artistiques, il s'est avéré nécessaire de :

- Caractériser les principaux corpus de céramique estampée (catalogues, cartes de distribution), afin de fonder une logique comparative systématique entre les régions retenues.
- Préciser leurs rythmes d'évolution et leurs degrés de ressemblance stylistique, (motifs, thèmes et décors), afin de déterminer les rapports entre les différentes zones.
- Étudier les supports et des contextes afin de revoir leur chronologie.
- Analyser le choix technique et stylistique de l'estampage dans le cadre des « arts celtiques » et sa valeur potentielle comme technologie sociale, c'est-à-dire comme technique artistique capable de créer ou modifier les rapports sociaux.

Résultats : l'estampage comme manifestation de la pluralité des arts celtiques

Évolutions sociales et artistiques parallèles

L'origine de l'estampage se situe, dans toutes les régions étudiées, entre le deuxième quart du V^e et le début du IV^e s. av. J.-C., période marquée par un basculement des centres de pouvoir dans le Rhin moyen, une réorganisation régionale dans la péninsule Ibérique et un processus d'appropriation de la terre par des exploitations agricoles dans la péninsule bretonne. L'apogée de l'estampage se produit toujours, dans les zones étudiées, durant le IV^e s. et la première moitié du III^e s. av. J.-C. A cette période, les décors estampés sont particulièrement nombreux, riches et normalisés. Cette phase correspond dans la péninsule Ibérique à une stabilisation des traits spécifiques à chaque région. En Europe moyenne, elle correspond à une phase de recomposition et de développement de l'habitat rural, également marquée par un dynamisme sans précédent de l'art laténien. Vers le milieu du III^e s. av. J.-C., on assiste à la désaffectation progressive de ce type d'ornementation et à la désarticulation des thèmes et des décors. La fin de l'estampage correspond à des évolutions majeures des sociétés de la fin de l'âge du Fer, marquées en Europe moyenne par une nouvelle organisation des territoires, le développement des *oppida* et la frappe de monnaies affirmant, par d'autres phénomènes artistiques, la réalité de ces communautés.

Des codes à l'échelle européenne ?

La comparaison entre les zones d'étude est ancienne, mais a toujours été effectuée à partir de quelques objets remarquables. L'ornementation estampée suit des conventions établies à l'échelle de petits territoires, perceptibles à travers le nombre relativement réduit de types de motifs, de thèmes et de décors employés et le respect des normes dans la création de nouveaux éléments décoratifs. Cependant, chaque zone ne fonctionne pas de manière autonome, mais au sein d'un réseau d'échanges qui couvre une grande partie de l'Europe. Le premier niveau d'intégration dans ce réseau est défini par le rapport avec les territoires voisins des zones d'études, toujours sélectif. Le second niveau est constitué par un vaste réseau de circulation de techniques, de motifs, de thèmes et de décors sur des matériaux et des objets très divers. Trois axes peuvent être définis, qui se superposent partiellement : un domaine ibérique, atlantique et continental.

Arts estampés, arts de la table, et de l'affichage des appartenances

Comment ces codes sont-ils affichés, utilisés et mis en pratique ? L'estampage permet de signaler les décors comme appartenant à des ensembles auxquels leur structure, leurs composantes ou leur emplacement les rattache, mais aussi comme des objets uniques. Leurs relations stylistiques transforment ainsi proximité esthétique en proximité spatiale et mentale aux yeux des observateurs. C'est cette analogie entre les décors des vases qui indique le rôle de l'estampage comme élément de reconnaissance de l'appartenance des groupes de personnes à une même communauté. L'estampage s'applique sur des vases utilisés pour la consommation collective de nourriture et de boisson, comme la vaisselle métallique aux décors laténiens. Ces ressemblances touchent parfois la structure des décors : en parallèle à la codification des décors, il y a donc aussi une codification de leur lecture et de leur utilisation.

L'abondance de l'estampage dans certaines régions montre que cet affichage n'est pas réservé aux élites, aux funérailles fastueuses ou aux banquets de l'aristocratie, ni probablement aux très grandes occasions. Les céramiques décorées découvertes sur les habitats les plus modestes, même en petites quantités, puisent dans les mêmes répertoires que les biens de prestige. Elles révèlent également une véritable culture de la réception, de l'hospitalité et de l'art de la table au sein d'une communauté, ou l'on cherche moins à distinguer tel ou tel invité qu'à rassembler un groupe important de convives autour de pratiques communes.

Conclusions : apports de la thèse à la connaissance de l'âge du Fer en Europe occidentale

En somme, l'étude des arts celtiques à travers un angle particulier, celui de la céramique estampée, a permis d'apporter de nouveaux éléments à la connaissance de l'âge du Fer en Europe occidentale :

- L'évolution des décors suit, au sein de chaque région, les transformations des communautés étudiées et s'intègre dans les grands courants de l'art laténien.
- L'étude de ces aires géographiques de 100 à 200 km de côté suggère-t-elle l'existence d'une « Europe des régions » à l'âge du Fer ? En tout cas, elle a permis de montrer l'intégration des spécificités régionales dans des dynamiques plus globales, confirmant la diversité des arts celtiques.
- Ce mobilier fait partie d'un art celtique non élitare, qui ne se définit pas par son caractère exceptionnel mais bien par son aspect répétitif, et qui participe du même vocabulaire esthétique dans les zones considérées comme marginales et centrales, dès la fin du premier âge du Fer.
- L'intégration de ces données dans une réflexion sur les rythmes d'évolution des sociétés de l'âge du Fer ouvre de nouvelles perspectives pour une meilleure incorporation de l'étude de l'art dans la recherche sur les sociétés protohistoriques. Les pratiques artistiques apparaissent comme l'une des composantes d'un système permettant d'apercevoir les moments de transition, les communautés de pratiques et d'appartenances ancrées sur des territoires.

RIVERY : FOUILLE PRÉVENTIVE
D'UN ÉTABLISSEMENT MULTIPHASÉ DE LA TÈNE C,
DANS LE BASSIN DE LA SOMME, AVANT UN DÉPÔT DE BUS

Yves LE BÉCHENNEC (TrAme), Pauline LECONTE,
Valentin LEHUGEUR, Maël PACAUD

(Service Archéologie Préventive Amiens Métropole)

A Rivery, banlieue d'Amiens (80) du 5 octobre au 5 décembre 2016, a été réalisée une première fouille préventive d'1 hectare, sur 6 hectares de diagnostic positif. D'une superficie de 6,3 km², la commune n'avait jamais fait l'objet d'une prescription de fouille, malgré la découverte en 1771 du Priape conservé au Musée de Picardie et de nombreux sites visibles sur Géoportail (IGN). Rivery est une des 33 communes d'Amiens-Métropole. La fouille se situe à seulement 2 kilomètres des multiples nécropoles contemporaines de Poulainville, Camon, toutes deux aujourd'hui en co-visibilité et des tombes d'Allonville, qui furent longtemps le seul référentiel pour le La Tène B. La fouille se situe à 15 km du site de Thézy-Glimont.

L'opération dont les structures sont datées, depuis le diagnostic, de la transition La Tène B/ La Tène C s'intègre, de ce fait, dans une problématique ouverte dès les années 1975 par les fouilles des sanctuaires celtiques de Gournay-sur-Aronde (Oise) puis Ribemont-sur-Ancre (Somme) – celle de la brusque augmentation du nombre de sites archéologiques en Gaule Belgique à l'entrée dans le III^e siècle av. J.-C. : une problématique connue depuis 1976 sous l'intitulé : « arrivée des Belges ». Cette problématique a connu une gloire d'autant plus importante, qu'elle se doublait de la découverte dans les « sanctuaires » de grande quantité d'armement exposé et de corps humains sans tête. Cette « richesses » tranchait d'autant plus dans le paysage du bassin versant de la Somme que les habitats contemporains y étaient mal connus. La fin du XX^e siècle et le début du XXI^e siècle ont enrichi la problématique. Le faux hasard des grands travaux amenant, à partir des fouilles de Luc Baray sur l'A16, à la découverte d'un semis de petites nécropoles à incinération qui parsèment le paysage. Elles en privilégient (comme les tracés routiers) les lieux de visibilité à l'écart des creux où s'installent les groupements de population. Les nombreux auteurs se sont accordés pour souligner l'absence d'armes dans ces nécropoles. Remarquons que ces petits groupes de tombes, bien implantés dans le territoire et sur un temps long, s'accordent mal avec l'idée d'un unique peuple en déplacement. Toutefois les historiens nous ont appris à nous méfier des solutions simples ou une seule cause technique (ici le fer) déclencherait, à elle seule un *take-off* : une brutale explosion de la qualité de vie avec, pour corollaire, la brusque augmentation du nombre d'habitants. Il faut alors, sans doute, privilégier un schéma plus réaliste où, comme le démontrera Robert Fossier, pour la région au Moyen Âge, existent de vrais transferts de population. Toutefois ces migrations sont à très faible rayon de déplacement. Il s'agit d'un glissement inexorable - souvent en deux ou trois générations - des habitants de la Haute Vallée de la Somme, des plateaux de l'Oise et du sud de la Champagne. L'axe de ces déplacements est la vallée de la Somme. Ces familles « nomadisent » vers une façade maritime où la vie est plus facile et du moins les opportunités d'enrichissement sont plus nombreuses. À cet aune, la découverte récurrente de l'armement dans les habitats, que ce soit Thézy-Glimont ou la présente opération, témoigne plus d'une longue succession de frottements entre des populations sub-locales, au cours d'une logique migratoire en saut de puce, que d'une guerre en règle entre un unique peuple arrivant et des autochtones.

A Rivery l'opération du service d'archéologie d'Amiens-Métropole, a permis la fouille mécanisée d'un peu plus de 120 m linéaires de fossés répartis en trois enclos successifs d'une centaine de trous de poteau et de 6 silos à grain. En plateau, la zone d'étude à l'abris des vents hivernaux, occupe le centre d'un talweg qui entaille des craies récentes. Cette vaste cuvette a concentré les

écoulements. La craie y est donc particulièrement déstructurée. Ce sédiment, bien drainé et léger est facile à travailler. Il semble avoir attiré les occupations durant tout l'âge du Fer. Comme le montre pour la fin de l'âge du Fer ancien, un second diagnostic positif à six cent mètres plus au sud-ouest (rue Bossuet à Amiens). Pour l'archéogéologie, le site présente l'intérêt de se composer de sédiments fins dans lesquels les blocs erratiques se distinguent facilement, même en fouille mécanisée. De ce fait, une attention particulière a pu être portée à la collecte des silex brûlés, des fragments de blocs de grès avec surfaces de travail ou non et des quelques blocs allochtones. Cette démarche participe d'un programme de recherche plus vaste sur le territoire de l'agglomération porté par un travail universitaire conduit par une des membres de l'équipe et mené sous la direction de Michel Reddé. Il vise à mieux pondérer la notion de « blocs natifs » en particulier en quantifiant les importations de blocs dans un rayon de quinze à vingt kilomètres et cela dès le La Tène Moyenne. Une des raisons de ces importations est bien évidemment l'absence de pierre dure et la nécessité de s'en procurer pour la mouture mais également l'affutage des objets en fer. Si la collecte de grès tertiaires erratiques a pu combler une partie de ces besoins, dès cette époque, la mouture oblige également à des importations sans doute en provenance des Ardennes. Sans que cela soit une certitude, les habitants semblent avoir collecté les rognons de silex ronds et en particulier les éponges fossiles. De nombreux blocs plus ou moins ronds sont passés au feu où ils ont éclatés. La présence dans une partie des pâtes céramique de dégraissants de silex brûlés, indique sans doute une des possibles utilisations de ce matériau plus facile à collecter et à transporter au gré des travaux agricoles que les gros rognons. C'est sans doute à notre attention soutenue pour le lithique que nous devons d'avoir collecté une sphère de craie très compacte où se lit l'amorce d'une frise de S.

Le site - ou plus exactement l'étroite fenêtre ouverte sur un site qui semble occuper tout le fond de talweg - peut, selon la stratigraphie, se décomposer en 4 phases. Les enclos, de plus en plus imposants, affectent un plan peu fréquent, en grand point d'interrogation. Le plus récent d'une surface un peu supérieure à 2000 m² avec des fossés larges de deux mètres conservés, sur 1,40 m de profondeur, est comblé volontairement. Seuls trois de ses côtés se trouvaient dans l'emprise de fouille, le quatrième au-delà du chemin qui limite la parcelle au nord est toutefois visible en photographie aérienne et se contente d'attirer à lui le chemin qui est aménagé en même temps que la ZAC.

Cet enclos est composé des fossés 0070 et 0047. Il livre des os animaux et de la céramique, mais également, après un sol venant le clore volontairement, plusieurs armes en fer : 3 *umbones* de bouclier - 1 flamme de lance - 1 partie distale d'épée.

La fouille livre 29 caisses de mobilier. Soit avant lavage près de 290 kilos. Elle a également permis la collecte de 36 sceaux de prélèvements. Majoritairement les animaux relèvent de la triade domestique (bœuf, porc, mouton), mais comme c'est pratiquement la règle dans la Vallée de la Somme, on note également des chevaux et des chiens. La céramique, 5 909 tessons, comporte peu de profils complets, mais des tessons à décor d'impression couvrante sur la panse ce qui rapproche le site des tombes proches d'Allonville. Il livre également des jattes à décor de lignes polies radiés communs sur les sites de Glisy (Somme) et Thezy (Somme), des grands jattes à ombilic finement moulés à l'intérieure et à l'extérieur difficulté technique qui les classe dans les céramiques de prestige.

Collecté dans tous les fossés et dans les silos le mobilier osseux animal avoisine les 20 900 fragments. Avant l'étude et malgré la mécanisation, signalons que 28 métapodes (bovinés et équidés) sont directement mesurables, à comparer au 19 métapodes de bovinés de l'étude récemment publié sur Villeneuve-Saint-Germain (Aisne). Ceci témoigne certainement d'une pratique de la boucherie et sans doute de la gestion des restes, différentes de celle des *oppida* des générations suivantes. Le contraste avec la rapide augmentation du taux de fragmentation dans les fossés de plus petits gabarit, déjà signalé ailleurs, pour les habitats groupés ouverts, se retrouve ici. Dans les silos comme 1006, des squelettes de chiens semi-complets ont été rejetés. Moins fréquent, une extrémité du fossé 0070 correspondant à l'entrée sud-ouest du grand enclos livre un crâne d'équidé intact. Il voisinait avec la boule décorée de S signalée plus tôt et avec le seul crâne humain sub-complet. La fouille n'a pas permis de déceler de véritable dépôt, mais la présence sur les deux sections de plus de 5 crânes humains réduit à des calottes, dont une est percée et pourrait avoir été clouée, laisse envisager une mise en scène spécifique de cet accès.



Fig. 1 : Plan du site de Rivery

Le site semble se caler entre l'horizon des *umbones* bivalves cloués sur la *spina* du bouclier (un exemplaire dans un des enclos anciens) et celui des *umbones* univalve à ailettes quadrangulaire, soit l'horizon du site de Thézy-Glimont. Le tout autorise une datation pour le premier comblement dans la première moitié de La Tène C soit avant 220 av. J.- C. et entre 220-210 et sans doute avant 170 pour l'abandon final de cet enclos.

Une fois encore, ce début de troisième siècle, dans la Somme, se singularise. Loin de l'idée d'une « guerre organisée », il nous paraît plus correspondre à la réalité d'établissements pionniers de statuts aristocratiques, mais d'une aristocratie largement horizontale, se déplaçant aux grés des opportunités agraires et privilégiant les sols légers et les parties protégées du vent.

LES FERMES ET LA NÉCROPOLE DE CIVRIEUX (AIN) : DES FOSSÉS POUR LES VIVANTS ET POUR LES MORTS

Thierry ARGANT, Guillaume MAZA, Yannick TEYSSONNEYRE

(Éveha – études et valorisations archéologiques)

À l'occasion de l'agrandissement du Parc technologique de la Bergerie par la Communauté de communes Dombes Saône Vallée à Civrieux (Ain), différentes fenêtres de fouille ont permis d'explorer un peu plus de trois hectares du plateau de la Dombes au printemps 2016. Le site étudié occupe un interfluve vallonné à 4.5 km à l'est de la vallée de la Saône sur des terrains morainiques à texture limoneuse. Les investigations archéologiques ont permis de mettre au jour quelques indices de fréquentation au Néolithique final, une vaste zone d'habitat de l'âge du Bronze final, occupée du Bronze final I au Bronze final IIIb et qui se prolonge jusqu'au début du premier âge du Fer. Elle n'a pu être observée que sur ses marges, mais le diagnostic préalable indique qu'une grande partie de la parcelle en cours d'aménagement, vaste de 14 ha, était probablement occupée à cette époque.

L'occupation suivante consiste en une nécropole couvrant un peu plus de 5 000 m², fréquentée entre la fin du second âge du Fer et le début de l'Antiquité. Les structures qui la composent apparaissent très arasées et comprennent neuf monuments fossoyés de plan carré et de taille variant de 7 m de côté à 16 m pour le plus vaste. Le monument D, situé au nord reste le mieux conservé et son fossé d'enclos a livré suffisamment d'éléments céramiques pour fournir une datation à La Tène D1. Les autres ensembles s'avèrent beaucoup plus pauvres en mobilier, permettant tout juste de confirmer leur attribution à La Tène D pour la plupart d'entre eux. Il a malheureusement été impossible de leur associer directement une sépulture, laquelle devait se trouver en surface ou peu enfouie, ou sur un tertre. Dans la plupart des cas, l'arasement est tel qu'il est d'ailleurs impossible de déterminer la dynamique de comblement des fossés, laquelle aurait pu éventuellement donner des indications sur le relief initial. Deux autres monuments appartenant au même secteur et composés de quatre trous de poteau relativement modestes disposés en carrés de 2 m de côté, évoquent les plans de greniers de la période mais, tant la taille modeste des creusements que leur localisation et la présence de quelques esquilles osseuses humaines calcinées, permettent de proposer qu'il pourrait s'agir de monuments funéraires en bois. Ce type de nécropole n'est pas sans rappeler celle, contemporaine, de Saint-Laurent-la-Conche dans la Loire (Jud 2013).

Par la suite, la zone funéraire se développe vers le sud avec des dépôts d'incinération sans marqueur évident de localisation. Les plus anciens appartiennent à La Tène D, avec notamment la présence de deux dépôts d'armes mutilées, éventuellement contemporains des enclos funéraires. La présence d'épées ployées, d'éléments de fourreau et de boucliers et d'un talon de lance suggèrent pour au moins un des ensembles la présence d'une panoplie complète. Les dépôts secondaires de crémation les plus récents sont quant à eux situés en périphérie des précédents et s'étalent sur une période relativement courte, circonscrite entre la période augustéenne et la fin du règne de Tibère. Le mobilier associé devient de plus en plus parcimonieux, mais les indices de mutilation perdurent encore jusqu'au début de la période augustéenne.

Deux propriétés encloses contemporaines de l'utilisation de l'espace funéraire ont par ailleurs été découvertes à proximité immédiate. Le premier (enclos C), à 400 m au sud, adopte une orientation à N 62° E, et comprend un fossé à profil en V de 2,80 m à l'ouverture et de 1,20 m de profondeur. L'abondant mobilier détritique livré par cette structure permet de situer son fonctionnement entre La Tène D1b et D2a. L'angle de l'enclos accueille en outre une abondante concentration de déchets sidérurgiques, illustrée par des culots de forge, quelques fragments de tuyères et de parois

de four. Si ces quelques 15 kg de déchets issus de travaux de post-réduction accréditent l'hypothèse d'un foyer fixe et entretenu, et non d'un simple aménagement sommaire à usage unique, leur concentration suggère que le fossé a servi de dépotoir à un atelier de forge situé dans un périmètre relativement restreint. Le second (enclos D) prend place à 250 m à l'ouest, et à 500 m au sud-ouest de la nécropole, et se poursuit sous l'autoroute A46. Son fossé mesure 4 m de large et 1,60 m de profondeur, et se développe sur au moins 80 m de long selon une orientation pratiquement est-ouest. L'intérieur de son emprise n'a livré qu'un plan de bâtiment interprétable comme un important grenier surélevé de 5,50 m de côté. L'abondant mobilier détritique découvert au sein du remplissage des fossés plaide en faveur d'une datation légèrement plus précoce que pour l'enclos voisin (La Tène D1a). Leur abandon semble en revanche contemporain de la Guerre des Gaules (La Tène D2b). À l'extérieur de l'enclos D, on a également mis en évidence un plan de bâtiment sur poteaux porteurs de 10 m de long par 5 m de large à deux nefs et daté de la même période avec très peu de mobilier.

L'espace funéraire perdure en revanche jusqu'au début du Ier siècle ap. J.-C., avant de laisser la place à un découpage parcellaire, qui ne respecte guère les orientations antérieures, hormis au niveau de la nécropole, dont l'extrémité sud-est est globalement respectée. On retrouve encore quelques dépôts d'incinération pour le Haut-Empire, au niveau des fossés, mais l'habitat antique associé n'a pas été mis en évidence.

S'agissant d'une fouille récente, toutes les données n'ont pas encore pu être traitées et des datations radiocarbone sont en cours qui devraient confirmer certaines hypothèses.

Bibliographie

Jud P., Georges V., 2013. La tombe à char et la nécropole gauloise de Saint-Laurent-la-Conche. In Regards sur l'archéologie, La campagne forézienne de la Préhistoire au Moyen Âge, Actes de la journée d'étude du 5 novembre 2011. Montbrison, La Diana, Fral, 103-116. (Recueil de Mémoires et Documents sur le Forez).

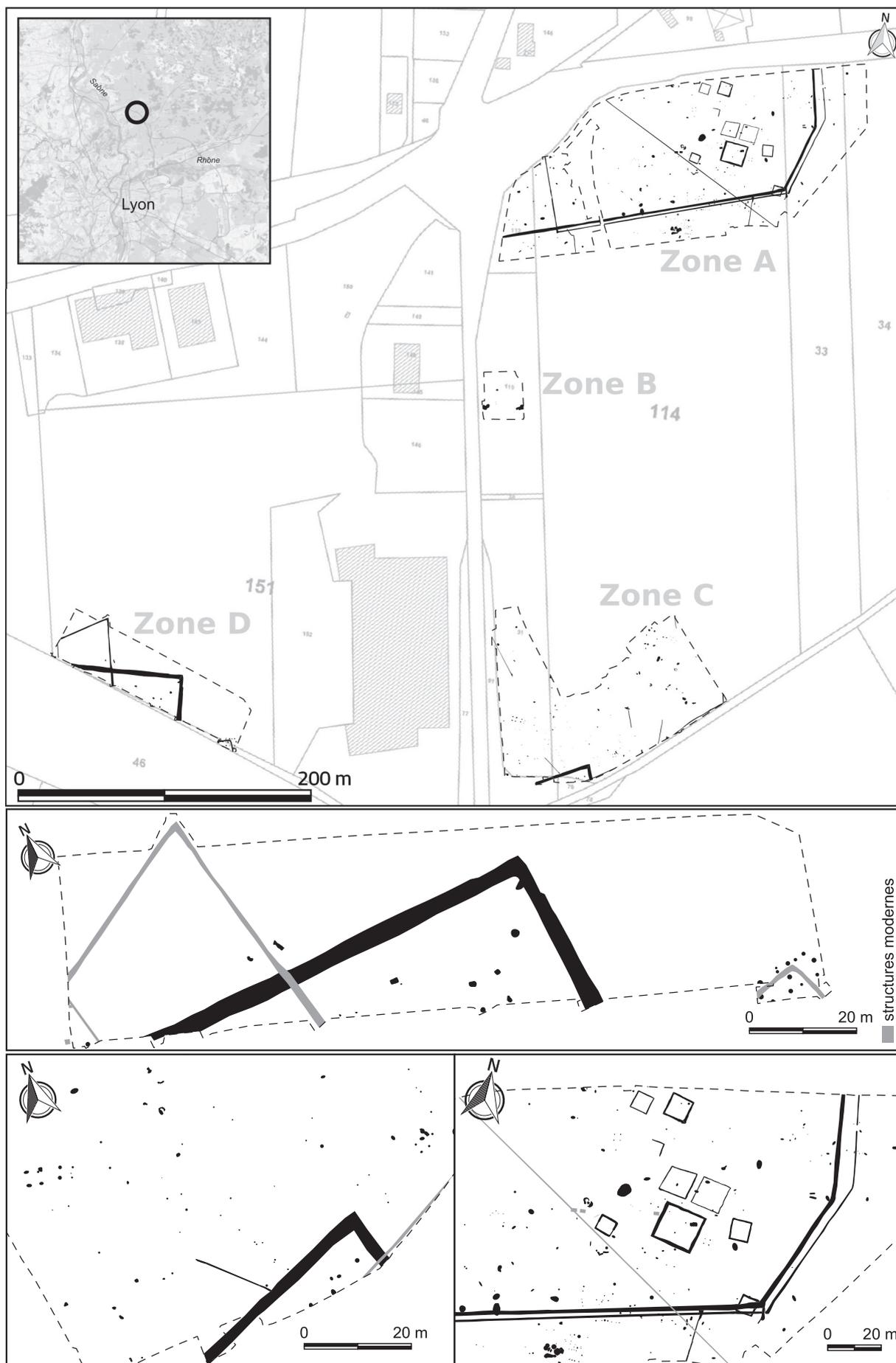


Fig. 1 : Plan d'ensemble du site de la Bergerie à Civrieux (01) et détail des vestiges des zones A, C et D, toutes périodes confondues (DAO : Th. Argant)

DU NOUVEAU SUR L'AGGLOMÉRATION DE LA TÈNE FINALE À AVENCHES/AVENTICUM (CH)

Hugo AMOROSO, Maëlle LHEMON, Aurélie SCHENK

(Canton de Vaud/Site et musée romains d'Avenches)

La périphérie occidentale de la ville d'Avenches se révèle être, au fur et à mesure que l'on y prête attention, une région archéologique stratégique pour la compréhension des origines gauloises de la cité d'*Aventicum* (canton de Vaud, Suisse). En effet, d'importants travaux de construction se sont poursuivis dans ce secteur en 2016. Tout d'abord à *Sur Fourches* (fig. 1, A) où l'habitat gaulois mis en évidence en 2009 et 2015 a une nouvelle fois été fouillé, mais aussi dans deux nouveaux secteurs, *Sous-Ville* (fig. 1, B) et *Au Milavy* (fig. 1, C), qui ont livré des structures et du mobilier de La Tène finale. L'élaboration de ces fouilles et l'étude du mobilier associé étant en cours, nous nous limiterons à présenter dans ce présent article un aperçu sommaire des résultats de ces interventions.

Sur Fourches (fig. 1, A)

L'opération archéologique fait suite à un projet de construction s'implantant sur une surface de 5 000 m² qui avait déjà fait l'objet de sondages en 1996 et 2009, puis d'une fouille programmée en 2015 (Amoroso, Castella 2014-2015 ; Amoroso 2016). Cette dernière a révélé la présence d'un nombre important de structures, fosses, fossés et trous de poteaux, datées de La Tène D1.

La zone investiguée en 2016 n'a pas été traitée de manière uniforme. De la surface initiale, en décomptant les parties explorées lors des investigations antérieures, seuls 1 000 m² ont pu être effectivement fouillés. En effet, une partie du périmètre archéologique n'était pas impactée par les travaux de terrassement et plusieurs zones du chantier ont malheureusement été détruites lors d'interventions intempestives de l'entrepreneur. Nous n'avons donc qu'une vision lacunaire des vestiges archéologiques présents sur l'ensemble de la parcelle.

Les structures repérées sont de rares trous de poteaux, quelques empierrements et plusieurs fosses. De formes, de dimensions et d'orientations variables, ces dernières peuvent être réparties en différents types fonctionnels. Deux ont été interprétées comme des fosses-celliers. L'identification de l'une d'entre elle est indéniable : de forme parfaitement rectangulaire et de grandes dimensions (2.20 m x 1.30 m pour 60 cm de profondeur), elle a livré à sa base les restes de deux ou trois caisses en bois et de ce qui semble être trois céramiques de stockage en très mauvais état de conservation. Celles-ci ont en effet été retrouvées sous forme d'amas d'argile rouge de forme circulaire que seul un nettoyage fin permettra d'identifier. Un second cellier est supposé au vu de sa forme rectangulaire et de ses grandes dimensions (4 m x 2 m pour 60 cm de profondeur) (fig. 2). Son remplissage est constitué de nombreux galets, de céramiques et de faune fragmentées formant un ensemble hétérogène et disposé « en vrac ». Ce remplissage pourrait correspondre à une utilisation secondaire en tant que dépotoir. En outre, deux autres structures semblent avoir des fonctions particulières. Une ressemble à un fosse-silo par sa forme circulaire et sa profondeur importante (fig. 2). La seconde a été interprétée comme une fosse-dépôt par la concentration des céramiques peu fragmentées retrouvées. Ces dernières étaient calées au fond de la structure par des pierres présentes dans la moraine encaissante. Toutes les autres fosses mises au jour sont interprétées comme des dépotoirs. Souvent circulaires, leurs dimensions et leurs remplissages sont très variables. Ces derniers sont composés soit uniquement de fragments de céramique, soit d'une accumulation de tessons, de faune et de galets.

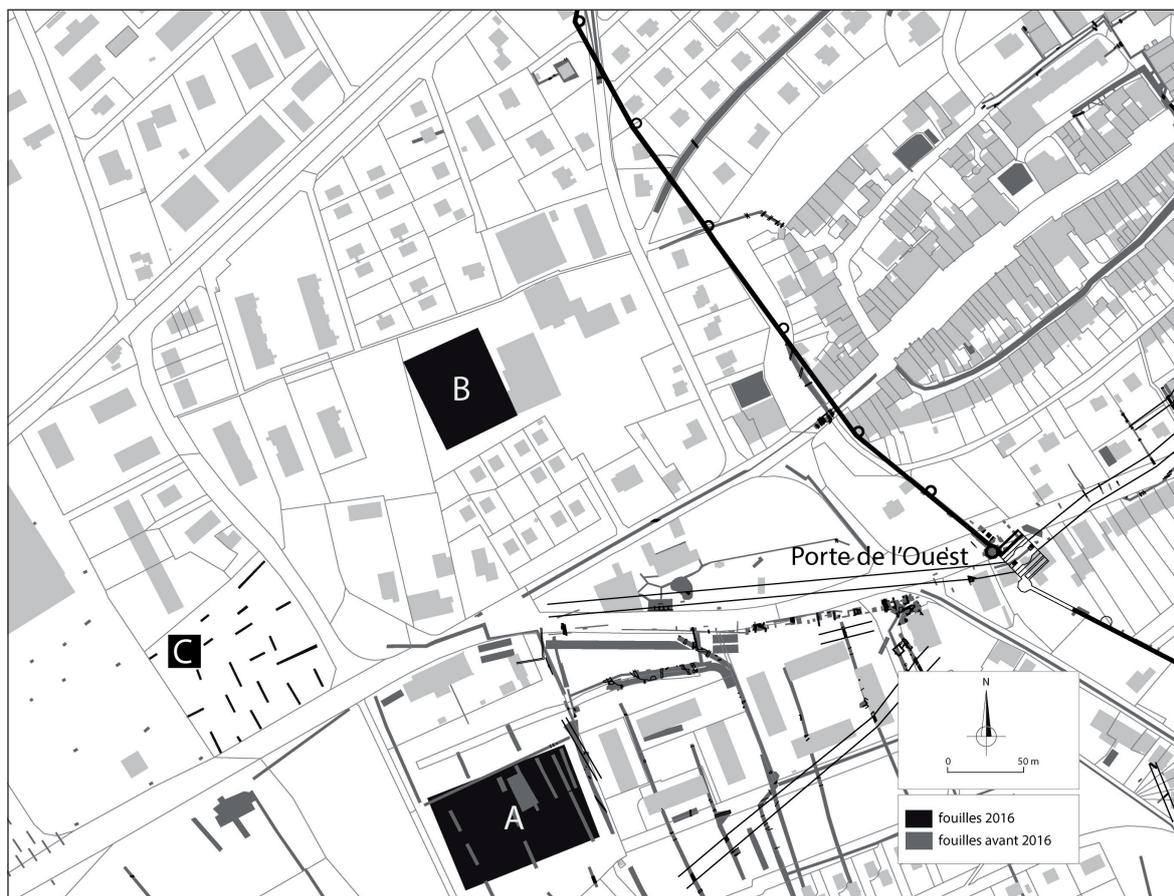
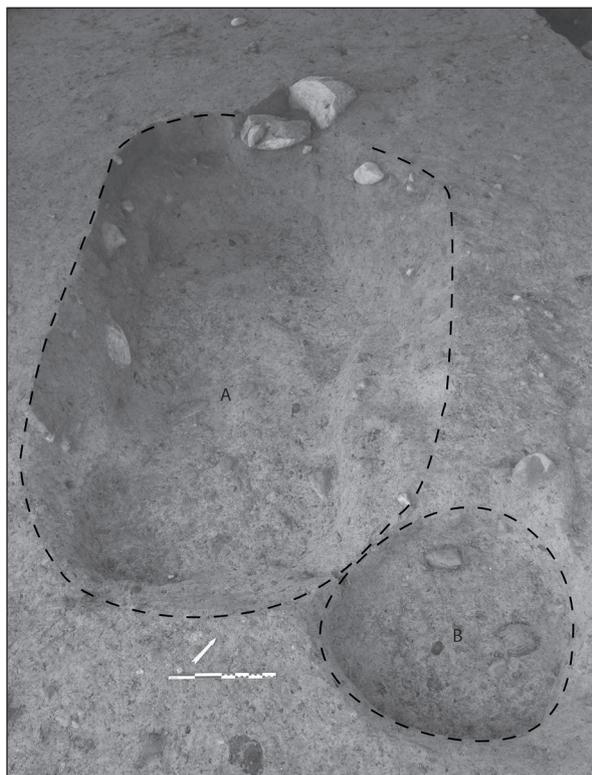


Fig. 1 : Plan de situation des interventions archéologiques de 2016 : A -Sur Fourches, B -Sous-Ville, C -Au Milavy.

Le mobilier récolté, plutôt riche et abondant, est concentré essentiellement dans les structures. Il s'agit pour une bonne part de céramiques qui, après un premier survol, peuvent être attribuées à la période de La Tène D1 (150-80 av. J.-C.) confirmant ainsi les résultats obtenus en 2015. Ce sont des productions locales communes à pâte grise fine et à pâte claire peintes, ainsi que de la vaisselle d'importation à dégraissants grossiers de « type Besançon » et quelques fragments d'amphores à vin italiques. A cela s'ajoute une dizaine de jetons en céramique. Les objets en métal, en cours de restauration, sont représentés par quelques éléments en bronze et des objets en fer très érodés (clous, fibules, agrafes, etc.), ainsi qu'une vingtaine de monnaies. A cet inventaire s'ajoutent les fragments d'un bracelet en verre violet et quelques outils en pierre de type aiguisoir. Enfin la faune, très mal conservée, est surtout représentée par des dents isolées ou des mandibules. A tous ces objets sont régulièrement associés des fragments de torchis brûlés.

L'ensemble de ces découvertes permet de poser un premier bilan. L'occupation semble organisée sur deux niveaux altimétriques qui correspondent à la déclivité naturelle du terrain. Elle paraît se développer vers le nord-ouest et être limitée sur un axe nord-est/sud-ouest, en partie matérialisée par un empierrement. Si l'origine de ce dernier est naturelle, il a certainement été réaménagé et exploité par l'homme. Aucune structure n'a pour l'instant été retrouvée en amont de cet axe. De plus, le niveau d'occupation de l'habitat, foyers, sols etc, semble complètement arasé, les structures encore visibles n'étant conservées que grâce à leur implantation en profondeur. Enfin, si nous ne pouvons pas tracer de plan précis des bâtiments à cause de la rareté des trous de poteau et de l'absence de sablières, nous pouvons tout de même cerner des zones d'habitation grâce à la concentration des structures.

Cette nouvelle campagne a donc permis une avancée importante dans la compréhension de ce quartier de l'agglomération celtique en établissant un schéma général de l'habitat. L'exploration de la partie Est, prévue en 2017 sous l'emprise du dernier immeuble à construire, permettra de mieux comprendre l'étendue de l'occupation et peut-être même d'établir des plans de bâtiments.



◀ Fig. 2 : *Sur Fourches* : la fosse-cellier (A) et la fosse-silo (B) vidées de leur comblement. La fosse-cellier présente un éventuel système d'accès au nord dont la pierre posée à plat pourrait servir d'embranchement. Photo SMRA.

▲ Fig. 3 : *Sous-Ville* : remplissage de l'une des fosses dépôt ayant livré au moins onze récipients en céramique. Photo SMRA.

Sous- Ville (fig. 1, B)

La construction de trois nouvelles salles de sport attenantes au collège municipal de *Sous-Ville*, sis à quelques 200 m au nord de *Sur Fourches*, a permis de mettre au jour une série de fosses contenant des dépôts particuliers.

Le chantier a touché une surface relativement importante de 3 000m². Bien que la moitié sud de la zone investiguée n'ait livré aucun vestige archéologique suite à son arasement lors de la construction du collège en 1974, pas moins de 30 structures ont été mises en évidence et ont pu être fouillées sur le reste de la parcelle. Cette intervention a permis également de récolter un important ensemble de mobilier métallique. En effet, plus de 91 monnaies ont été trouvées grâce à l'utilisation systématique du détecteur à métal. On dénombre, après un premier inventaire, 56 exemplaires datés de l'époque gauloise: environ 37 quinaires, 10 potins, 8 oboles et 1 seizième de statère en électrum. Il faut ajouter à cela une quarantaine de fibules, un peu moins de 20 perles en bronze, une dizaine de têtes de clou décorées, ainsi que de nombreux autres objets métalliques pas encore identifiés, incluant à première vue des éléments de chaudronnerie et de charronnerie.

Parmi les structures archéologiques mises au jour, plus d'une dizaine de fosses creusées dans le substrat naturel constituent les découvertes les plus intéressantes. D'un diamètre moyen de plus de 2 m pour une profondeur maximale de 1 m, elles sont caractérisées par la présence dans leur remplissage de dépôts singuliers : une d'entre elles comportait onze récipients en céramique qui ont indéniablement subi l'action du feu avant d'être déposés sans soin particulier dans la fosse (fig.3). Une autre structure comptait, après un premier inventaire, une petite bouteille en céramique peinte et plusieurs objets métalliques tels que des anneaux en bronze et en fer, un éventuel passe-guide en fer, un petit rasoir en fer, ainsi qu'une fibule ébauchée en bronze. Une fosse voisine a quant à elle livré un grand couteau en fer et quelques récipients en céramique. D'autres structures en creux ont par contre fourni des assemblages différents, caractérisés par la présence d'ossement animaux, principalement des mandibules. Datés pour l'heure aux alentours de 100 av. J.-C., ces vestiges sont contemporains de l'occupation de *Sur Fourches*. Néanmoins il semble que le mode de dépôt particulier du mobilier rencontré dans les fosses de *Sous-Ville* diffère du comblement des fosses de *Sur Fourches*, laissant supposer un autre type d'activité dans ce secteur de l'agglomération celtique.

La répartition de ces structures en creux montre clairement des limites rectilignes à l'Est et à l'Ouest. Celles-ci se répartissent sur une bande d'environ 7 mètres de largeur qui s'oriente sur un

axe Nord-Sud. Aucune trace de structure porteuse, trou de poteau ou sablière, n'a pu être observée à cause de l'arasement naturel des vestiges, et des destructions liées aux constructions modernes. Nous ne pouvons donc pas proposer un plan d'éventuels bâtiments qui auraient été en lien avec ces découvertes.

La poursuite des travaux d'agrandissement à l'est du collège municipal en 2017 permettra certainement de nouvelles découvertes. L'implantation d'une canalisation dans ce secteur en fin d'année 2016, a d'ores et déjà permis de mettre au jour une profonde fosse-cellier contenant notamment, parmi un remplissage composé de déchets de faune et de céramiques, deux écuelles en céramique grise fine entières déposées au fond.

Au Milavy (fig. 1, C)

A environ 150 mètres à l'ouest des chantiers de *Sur Fourches* et de *Sous-ville*, le long de la voie celtique supposée, une campagne de sondages exploratoires, entrepris sur une parcelle de 9 000m² au lieu-dit *Au Milavy*, a mis en évidence une occupation gauloise que seule une fouille en surface prévue dans un avenir proche permettra de caractériser. Les premières observations et découvertes se matérialisent, comme à *Sur Fourches*, par une couche de limon gris contenant du matériel caractéristique de La Tène finale et dans laquelle s'implantent des structures en creux.

Conclusion

Les découvertes de 2016 s'ajoutent aux différents vestiges d'habitat de la fin de la période celtique mis au jour depuis 2003 à *Sur Fourches*, ainsi qu'aux différentes structures funéraires contemporaines reconnues dans le secteur qui deviendra le centre religieux occidental de la ville romaine (Amoroso 2016). Elles confirment une fois de plus qu'une agglomération gauloise certainement de grande ampleur, avec plusieurs secteurs d'activité distincts, existait à Avenches, préfigurant la capitale des Helvètes de l'époque romaine.

Bibliographie

- Amoroso H., 2016.** Aux origines d'Aventicum : une occupation de La Tène D1 à Avenches (Suisse/Vaud). Bulletin de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, 34, 43-46.
- Amoroso H., Castella D. dir. 2014-2015.** Un habitat gaulois aux origines d'Aventicum. Les fouilles de Sur Fourches (2009/2015). Bulletin Pro Aventico, 56, 7-72.

APERÇU DES RÉSULTATS DU PROGRAMME QUADRIENNAL DE RECHERCHE 2013-2016 SUR LE MONT BEUVRAY

Vincent GUICHARD

(Directeur général, BIBRACTE EPCC, 58370 Glux-en-Glenne)

Le programme international de recherche sur le mont Beuvray se décline désormais en cycles quadriennaux. Le cycle qui s'achève a tout d'abord vu la systématisation des prospections géophysiques sur l'*oppidum*, avec 21 ha mesurés au magnétomètre et 4 ha en géoradar depuis 2011 (P. Milo, univ. de Brno). Malgré un environnement particulièrement difficile (fort boisement, sous-sol très hétérogène), les résultats s'avèrent réellement concluants, surtout avec le géoradar quand il est applicable. Ces résultats permettront à l'avenir de mieux cibler les fouilles sur des secteurs limités.

Tandis que le secteur de la Pâture du Couvent n'a fait l'objet que d'observations ponctuelles en complément du programme de fouille qui s'est achevé en 2010 (A. Meunier, P. Paris, Bibracte ; L. Timár, univ. de Budapest), un nouveau programme de recherche a été engagé sur le sanctuaire gallo-romain des Sources de l'Yonne, situé au cœur d'une agglomération contemporaine de l'*oppidum*, à 4 km de ses murs (T. Moore, univ. de Durham). Trois secteurs principaux ont été concernés par des fouilles intra-muros. Au Champlain, un transect de 20 m de large partant du secteur des ateliers artisanaux situés le long de l'artère centrale de l'*oppidum* en direction du sommet du Theurot de la Wivre, en travers des terrasses jalonnant la pente, a permis de réévaluer la densité de l'occupation, malgré une forte érosion des couches archéologiques causée par des travaux agricoles (T. Bochnak, univ. de Rzeszów ; P. Goláňová, univ. Masaryk, Brno ; G. Hamm, CNRS-ArTeHiS, Dijon). On a aussi achevé l'exploration de la *domus* tardive PC1 et engagé celle de la *domus* adjacente PC2, avec des résultats préliminaires qui témoignent d'une riche stratigraphie qui n'avait pas été appréhendée par les fouilleurs du XIX^e s. (Ch. Martini et E. Hamon, Bibracte).

Les plus importants résultats ont été obtenus sur un transect qui s'étire sur près de 250 m entre l'éminence du Theurot de la Roche et le replat du Parc aux Chevaux, avec la mobilisation de trois équipes universitaires (fig. 1). Ce vaste secteur témoigne de modes d'occupation variés de l'espace qui n'ont cessé d'évoluer dans la durée du I^{er} s. av. n.è. sans qu'il soit toujours aisé de proposer une mise en phase et une datation précise à l'échelle du secteur.

A la première phase d'occupation (état 1), globalement datée de la première moitié du I^{er} s. av. n.è, appartient, dans la partie centrale, le premier état de l'espace public qui préfigure l'enclos maçonné PC15, sous la forme d'une construction carrée de 45 m de côté constituée d'un quadriportique à deux nefs encadrant une cour. Cette construction est installée sur un fort remblai destiné à rattraper la pente descendant vers le nord-est ; détail insolite : le front de ce remblai est tenu par un *murus gallicus* dont on a également des traces sur les côtés en retour où il ne joue pas le rôle de soutien, ce qui suggère qu'il disposait d'une élévation. Cet espace est entouré sur au moins trois côtés par des rues. Au-delà, vers le sud-est, on observe un espace dégagé qui sera maintenu jusqu'à l'état 3 et, encore au-delà, une rangée de maisons qui seront reconstruites plusieurs fois jusqu'au même l'état 3. A l'ouest, sur le Theurot de la Roche, les seules constructions conservées de cet état sont excavées (une habitation et deux caves situées dans le même alignement, ainsi qu'un puits).

A l'état 2, le quadriportique de l'édifice public est reconstruit sous la forme d'une galerie à une seule nef. A l'état 3, le portique est supprimé au profit d'une vaste halle en position centrale. C'est vraisemblablement à la même époque qu'un autre édifice de plan centré est installé sur le sommet du Theurot. Son plan (pièce carrée entourée d'une galerie) et la découverte de la seule inscription lapidaire du site à son emplacement au XIX^e s. suggèrent l'identification à un *fanum*. A

cette époque, plusieurs puits de mine peu profonds (6 m pour qui a été vidé) destinés à la collecte de minerai d'argent sont actifs sur les flancs du Theurot.

A l'état 4, apparaît un ensemble composite de constructions en pierre, en relation avec la réorientation de la rue limitant au sud l'espace public, de façon à l'axer sur une rampe atteignant le sommet du Theurot. L'espace public pivote légèrement et se déforme, tout en préservant ses accès à l'est et à l'ouest. Au sud de la rue, est aménagé un second enclos plus vaste et de même facture. Une galerie supportée par de puissants poteaux précède son mur d'enceinte. Le *fanum* est maintenu et associé à une nouvelle construction en pierre (PS0). Les pentes du Theurot sont investies par deux insolites constructions excavées (PS1 et PS19) de 9,2 x 10,7 m qui occultent l'une et l'autre des excavations minières. Le piémont sud du Theurot est investi par des maisons construites en pierre.

L'ensemble témoigne pour la première fois à Bibracte d'un complexe d'architecture publique dont le style semble ne rien devoir à l'influence romaine. Il est intéressant de constater que ce complexe perdure jusqu'à l'abandon de l'*oppidum* alors que celui-ci accueille dès le milieu du I^{er} s. av. n.è. un espace public de style proprement italien comprenant un *forum*, installé dans le secteur tout proche de la Pâture du Couvent.

NB : Les rapports scientifiques de Bibracte sont accessibles à l'adresse <http://hal.archives-ouvertes.fr/BIBRACTE>

Fig. 1 : *Oppidum* de Bibracte sur le mont Beuvray : Mise en phase provisoire des vestiges dégagés sur le secteur du Parc aux Chevaux et du Theurot de la Roche (état de la fouille à l'issue de la campagne 2016)

Le Theurot de la Roche : José Bernal, Pascal Brand, Thierry Luginbühl (univ. de Lausanne), Béatrice Cauuet (CNRS, lab. TRACES, Toulouse), Calin Tamas (univ. de Cluj), Bruno Zélie (Eveha, Poitiers)
Le Parc aux Chevaux (PC15) : Philippe Barral, Pierre Nouvel, Matthieu Thivet (univ. de Franche-Comté / lab. Chronoenvironnement, Besançon), Martine Joly (univ. Toulouse II Jean-Jaurès, durant le quadriennal univ. Paris-Sorbonne)
Le Parc aux Chevaux (PC 14) : Laurent Bavay, Andrea Fochesato, Fanny Martin (Univ. Libre de Bruxelles), Nicolas Delferrière, Daniele Vitali (univ. de Bourgogne / lab. ArTeHiS, Dijon)



RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES
AUTOUR DU MUR (DIT) D'HANNIBAL À LIDDES :
DES SITES FORTIFIÉS DE HAUTE MONTAGNE
DANS LA RÉGION DU GRAND-SAINT-BERNARD
(SUISSE/VALAIS, ITALIE/VAL D'AOSTE)

Romain ANDENMATTEN, Aurèle PIGNOLET

(Association de soutien aux Recherches Archéologiques sur le Mur (dit) d'Hannibal
Maison de commune, 1945 Liddes, www.ramha.ch, e-mail: info@ramha.ch)

Le projet interdisciplinaire d'étude du site du Mur (dit) d'Hannibal est conduit par l'association RAMHA en collaboration avec l'Office des recherches archéologiques du canton du Valais et en partenariat avec plusieurs institutions et universités. Après deux campagnes de sondages de deux semaines en 2009 et 2010 (Andenmatten, Paccolat 2012) et deux campagnes de fouilles de six semaines en 2014 et 2015 (Andenmatten, Pignolet 2015 ; Andenmatten, Pignolet 2016), une dernière campagne de terrain de sept semaines a été menée en été 2016. Cette étape a intégré quatre semaines d'investigations préliminaires sur plusieurs sites inédits de la région. Le projet entre désormais dans sa phase de finalisation pour aboutir à une monographie et à la valorisation des découvertes à l'horizon 2019.

Une forteresse surplombant l'axe du Grand-Saint-Bernard perchée sur une crête
à 2650 m d'altitude

Sur une arête rocheuse partiellement couverte de moraines, le Mur (dit) d'Hannibal occupe une des positions de hauteur les plus privilégiées du versant oriental du haut Val d'Entremont.

L'enceinte principale (fig. 1, gris sombre) s'appuie contre l'à-pic partiellement aménagé du flanc sud de la crête. L'ensemble mesure 270 m de long et délimite une zone protégée de 3500 m² (fig. 1, trame hachurée en diagonale). Le mur mesure 2,1 m de hauteur pour 3,5 m d'épaisseur à son emplacement le mieux conservé.

Un second grand mur (fig 1, gris clair) se développe sur près d'une centaine de mètres depuis l'un des angles sud-est de l'enceinte principale. Cet aménagement bloque la voie d'approche depuis le sud en canalisant l'arrivant contre la forteresse principale et relie cette dernière au promontoire surplombant la voie d'accès sud et le point d'eau principal du site.

Les vestiges d'une quinzaine de bâtiments partiellement fouillés livrent chacun au minimum un foyer. Plusieurs foyers extérieurs ont également pu être repérés hors de la zone protégée par l'enceinte. Tous les locaux étudiés présentent un petit solin périphérique en pierre sèche, parfois sous la forme d'un petit mur de quelques dizaines de centimètres de hauteur. Le plus grand bâtiment (L005) mesure intérieurement près de 6 m par 2,5 m (fig. 2). Trois niveaux successifs de défourneaux piétinés antérieurs à la dernière utilisation d'un foyer ont pu être observés dans ce local. À côté de la quarantaine de bâtiments présents sur la crête, une cinquantaine d'abris sous blocs ou de petites fondations ont pu être documentés dans les moraines à l'est et au nord du site (zones VIII et IX).

Les radiocarbones¹ et les objets découverts² permettent de dater l'occupation principale des deux derniers tiers du Ier siècle avant J.-C., période de l'annexion du Valais par Rome (entre 57

1 Local L001 : Poz-32756, 2085±30 BP, soit 200 BC–30 BC (2 sigma). OxCal v3.10 Bronk Ramsey (2005); Poz-38149, 2075±35 BP, soit 191 BC–1 AD (2 sigma). Oxcal v41.5 Bronk Ramsey (2010).

Local L012 : Poz-38151, 2030±35 BP, soit 117 BC–54 AD (2 sigma). Oxcal v41.5 Bronk Ramsey (2010).

2 Clous de chaussure, anneau de ceinturon à bouton en bronze, pointe de trait de type « Numance », un talon de « lance », écailles d'armure, fragment de pioche, grande serpe à douille, bague en fer à l'intaille perdue, fibules en fer de

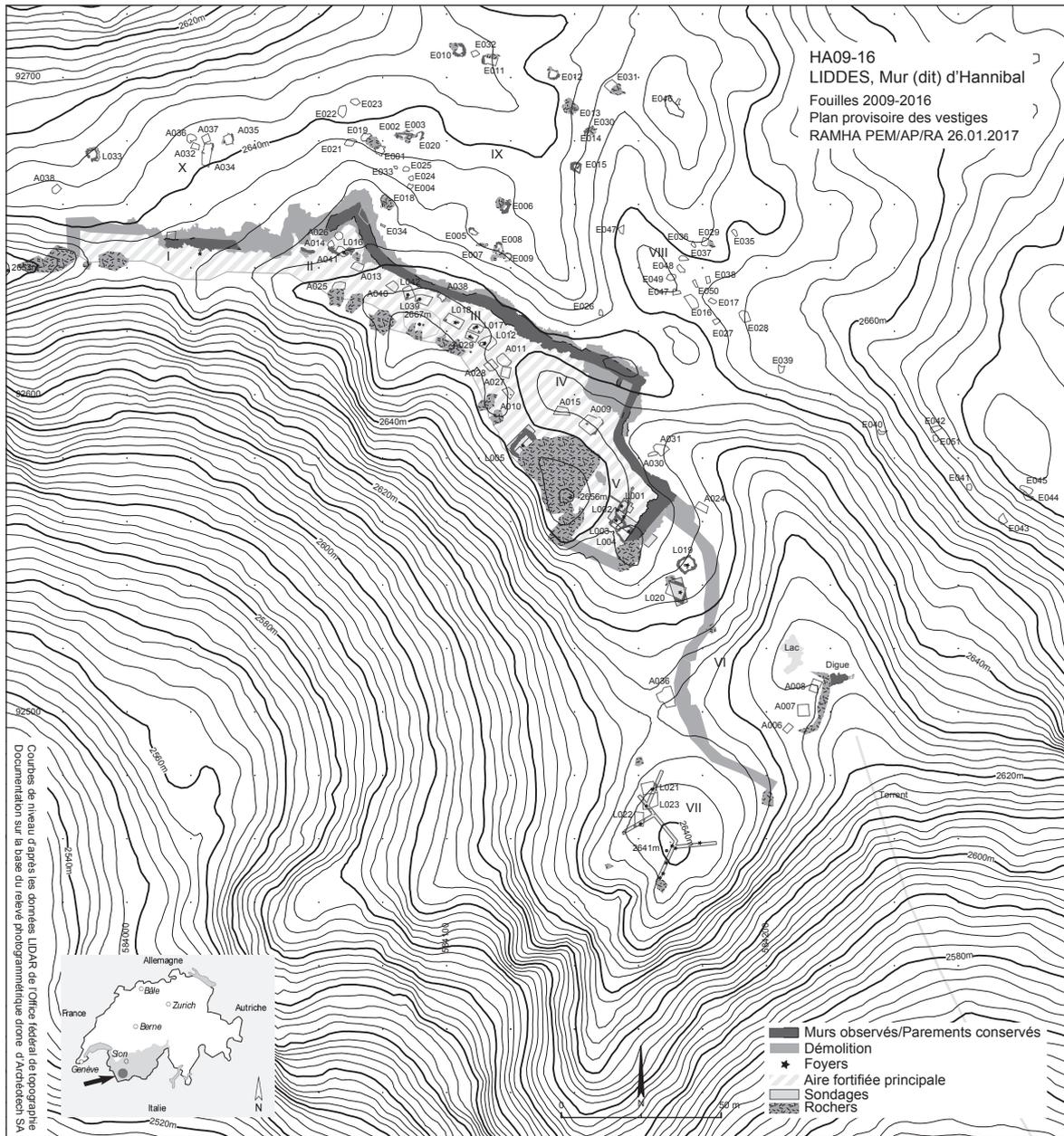


Fig. 1 : Liddes, Mur (dit) d'Hannibal, plan provisoire des vestiges, état 2017. RAMHA.



Fig. 2 : Liddes, Mur (dit) d'Hannibal, zone intérieure médiane (IV), sondage 11, fouilles 2015.
Vue générale du bâtiment « L005 », avec son foyer central (zone plus sombre). RAMHA.

avant J.-C. et 15 avant J.-C.) mais également durant laquelle de nombreuses armées passent par les Alpes (guerres civiles).

Des restes végétaux carbonisés, orge, millet, blé, pois, fèves, lentilles, noisettes et pépins de raisin³ ainsi que de nombreuses petites esquilles calcinées d'os⁴ illustrent l'alimentation des occupants du site.

La synthèse de 2013 (Casini *et al.* 2013) reste la référence en ce qui concerne l'inscription en «alphabet de Lugano» qui se situe dans un petit abri sous bloc (L016) mais une étude plus approfondie en est en cours dans le cadre du projet de publication⁵.

Un champ de recherche qui n'en est qu'à ses débuts

Sur l'arête frontière actuelle, à la hauteur du Grand-Saint-Bernard, trois autres positions fortifiées ont livré en 2016 du mobilier d'une époque identique au Mur (dit) d'Hannibal ou des bois en cours de datation. Des aménagement discontinus de renforcement d'une ligne de crête ont ainsi pu être documentés sur près de 325 m de longueur entre 2995 m et 3060 m d'altitude. À leur arrière plusieurs potentiels bâtiments ont été observés. Les deux autres points de barrage, à 2635 m et 2681 m, possèdent des caractéristiques très proches du Mur (dit) d'Hannibal et ont livré des structures et du mobilier tardo-républicain. Plus bas, une occupation de plus d'une vingtaine de petits locaux a été repérée mais n'a encore pu faire l'objet d'investigations.

En Valais central, un site à 2400 m sans aménagement défensif mais avec une trentaine de fonds de cabane a également été documenté en 2016 et peut très probablement être daté de la même période⁶.

Du côté valdôtain de nombreuses positions identiques ont aussi été recensées. Une dizaine de sites ne présentent pas d'aménagements défensifs tandis que cinq positions avec des murs monumentaux ont également été repérées⁷. Seul le site ouvert du Mont Tantane à 2441 m (Mezzena 2004) et la position fortifiée de beaucoup plus basse altitude de Pian del Bosco, à seulement 1250 m (P.-J. Rey, d'après Armirotti, Framarin 2012, p. 154), semblent avoir été archéologiquement appréhendés et partiellement publiés jusqu'à aujourd'hui. Ces deux occupations datent d'une période sensiblement identique au Mur (dit) d'Hannibal et plusieurs des autres positions repérées semblent en présenter des caractéristiques très proches. Certains autres sites valdôtains auraient fait l'objet d'investigations préliminaires de la Surintendance régionale ces dernières années et ces données seront à compiler dans le cadre d'une prochaine étude régionale.

Quels événements pour expliquer ces positions ?

L'occupation de tels lieux est nécessairement saisonnière et peut très probablement être qualifiée d'événementielle⁸.

Le Mur (dit) d'Hannibal pourrait avoir été d'abord un lieu de refuge ou un point de surveillance pour la population indigène du Val d'Entremont, avant d'être occupé par des troupes de l'armée romaine. Il se situe en effet sur un point de rocade d'intérêt tactique et présente d'intéressantes opportunités d'observation et d'annonce.

Plus qu'une occupation indigène préromaine, il semble cependant que le mobilier mis au jour reflète la présence d'auxiliaires de l'armée romaine⁹.

schéma La Tène finale à porte-ardillon ajouré, fibule à ailettes sans griffe, as de la république romaine, table de jeu et fragments d'une vingtaine de récipients principalement de tradition indigène.

3 Déterminations de MERMOD O. à partir des prélèvements 2009-2010 (Andenmatten R., Paccolat, 2012). Nouveaux travaux en cours pour l'étude des prélèvements issus des campagnes 2014-2016 sous la supervision de JACQUAT C.

4 Déterminations de STUDER J. à partir des prélèvements 2009-2010 (Andenmatten R., Paccolat, 2012).

5 Avec les collaborations de S. Casini, A. Fossati, F. Motta, R. Wachter et M. Aberson pour la linguistique et l'épigraphie, E. Sapin, Q. Millet et R. Fischli pour la tracéologie et les analyses techniques.

6 Un demi as tardo-républicain y a été découvert et plusieurs radiocarbone vont y être réalisés.

7 Informations de M. Francesco Prinetti et www.andarpersassi.it/villaggi-salassi-aggiornamento/, état au 27 janvier 2017.

8 Ce qui est confirmé par les analyses micromorphologiques réalisés par M. Guélat de Sediqua Géosciences.

9 On pourrait ainsi comparer le mobilier découvert aux panoplies de certaines tombes de la frange sud des Alpes interprétées comme des sépultures d'auxiliaires (discussions avec L. Pernet ; Pernet 2010, p. 143-148).

La mise en évidence d'un ensemble de fortifications s'inscrivant dans une fourchette chronologique très proche permet de réfléchir à l'organisation d'un réseau de défense ou à des mouvements de troupes avec plusieurs lignes de positions. Le cadre dans lequel ces emplacements ont été occupés reste cependant difficile à préciser. Les nombreux sites non fortifiés, dont certains sont de la même période, posent aussi plusieurs questions. Quels sont les liens et les interactions entre ces différents types d'occupations? Les unes sont-elles mises en place pour protéger ou contrôler les autres?

L'orientation de ces fortifications pose également problème. Sont-elles orientées préférentiellement dans une direction, servent-elles de positions de canalisation sur la voie de passage principale? La plus grande concentration des positions défensives se trouve autour du passage du Grand-Saint-Bernard et permet d'en contrôler des voies de débordement ou de rocade.

Les événements qui ont amené à ces occupations ont certainement concerné les Salasses du Val d'Aoste ou les Vêragres du Valais. Sont-ils les derniers sursauts de l'indépendance de l'un de ces peuples durant une période d'annexion romaine dont les étapes restent encore floues ou illustrent-ils les conséquences sur les populations alpines d'un conflit entre romains qui les dépassaient? Les disparités dans l'avance de la recherche ainsi que le manque de sites étudiés et datés ne permettent encore de trancher. Un engagement d'indigènes comme auxiliaires et des refuges d'altitude pendant les guerres civiles pourraient aussi bien expliquer les différents sites présentés que l'occupation du territoire par des auxiliaires exogènes et un repli de populations locales.

Seules des collaborations transfrontalières, un recensement et des investigations approfondies permettront d'y répondre.

Bibliographie

Andenmatten R., Paccolat O., avec les contributions de Mermod O., Schlumbaum, A., Studer J., 2012. Le Mur (dit) d'Hannibal: un site de haute montagne de la fin de l'âge du Fer. *Annuaire d'Archéologie Suisse* 95, 77-95.

Andenmatten R., Pignolet A., 2015. Liddes, district d'Entremont, Creux de Boveire, « Mur (dit) d'Hannibal ». In Wiblé F. et al. *Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 2014*. *Vallesia* LXIX, 525-527.

Andenmatten R. et Pignolet A., 2016. Projet de recherches archéologiques sur le Mur (dit) d'Hannibal, Un établissement fortifié tardo-républicain de haute montagne. *Bulletin d'Études Préhistoriques et Archéologiques Alpines* XXVII, 313-316.

Armirotti A., Framarin P., 2012. Frequentazione e insediamento d'altura in età romana : aggiornamenti e nuovi dati da siti della Valle d'Aosta. In Braganti A., De Giuli A. *Inter Alpes, Insediamenti in area alpina tra preistoria ed età romana, Atti del Convegno in occasione dei quarant'anni del Gruppo Archeologico Mergozzo (23 ottobre 2010)*. Mergozzo, Gruppo Archeologico Mergozzo, 147-160.

Casini S., Fossati A., Motta F., 2013. L'iscrizione in alfabeto di Lugano al Mur d'Hannibal (Liddes, Valais). *Notizie Archeologiche Bergomensi* 21, 157-165.

Mezzena, F., 2004. Habitat protohistorique au Mont-Tantane. *Bollettino della Soprintendenza per i beni e le attività culturali 2003/2004 (Regione Autonoma Valle d'Aosta)* 1, 157.

Pernet L., 2010. Armement et auxiliaires gaulois (II^e-I^{er} siècles avant notre ère). *Montagnac, Mergoïl*, 555 p. (*Protohistoire européenne* 12).

NOUVELLES CAMPAGNES SUR LE SITE FORTIFIÉ LATÉNIEN DE « SAINTE-RADÉGONDE » À BUDELIÈRE (23)

Maxime PASQUEL

(Association pour la Recherche sur l'Âge du Fer en Auvergne)

Le site de Sainte-Radégonde est un petit plateau rocheux dominant la confluence entre le Cher et la Tardes, sur la commune de Budelière (23170). Ce relief, inscrit entre Combrailles d'Auvergne et Marche Creusoise, recèle des gisements archéologiques de la Protohistoire jusqu'alors assez peu exploités. Découverts, il y a seulement une cinquantaine d'année, les vestiges matériels nombreux traduisent des occupations humaines de plusieurs phases chronologiques s'échelonnant du Néolithique à l'Antiquité, en passant par la période laténienne largement représentée par la profusion de tessons d'amphores (Dressel 1). Ces lieux offrent ainsi aux chercheurs un véritable panorama sur les siècles précédents notre ère, dans une zone de contact entre le Massif Central, le Berry et le Limousin. Relativement éloigné des pôles démographiques principaux et des sites de grande envergure, ce secteur intéresse les recherches sur la thématique de l'organisation des territoires .

Le site

Le relief forme un petit plateau triangulaire particulièrement bien détaché dont l'espace central atteint environ 6 hectares. Il se raccorde au massif occidental plus en hauteur en un unique isthme étroit d'une vingtaine de mètre de large (fig. 1). Alors qu'une petite plate-forme sommitale culmine à 339 m NGF, le reste du relief s'incline mollement vers l'Est jusqu'à des pentes très raides surplombant la triple confluence. Son front Sud est délimité par des falaises abruptes, tandis que la face Nord, donnant sur le Lascaux, est formée de pentes rocailleuses très sévères. Ces formidables atouts défensifs sont aujourd'hui mis en exergue par la retenue d'eau du barrage de Rochebut, transformant le site en une sorte de presqu'île. Le toponyme de ce lieu est issu de l'ancienne paroisse (rattachée à l'archidiocèse de Bourges), dont la chapelle siège encore au sommet, au milieu d'un paysage ruiniforme signe de l'ancien bourg occupé jusqu'au XIX^e siècle.



Fig. 1 : Vue aérienne du site de Sainte-Radégonde (Cliché J.Archambault)

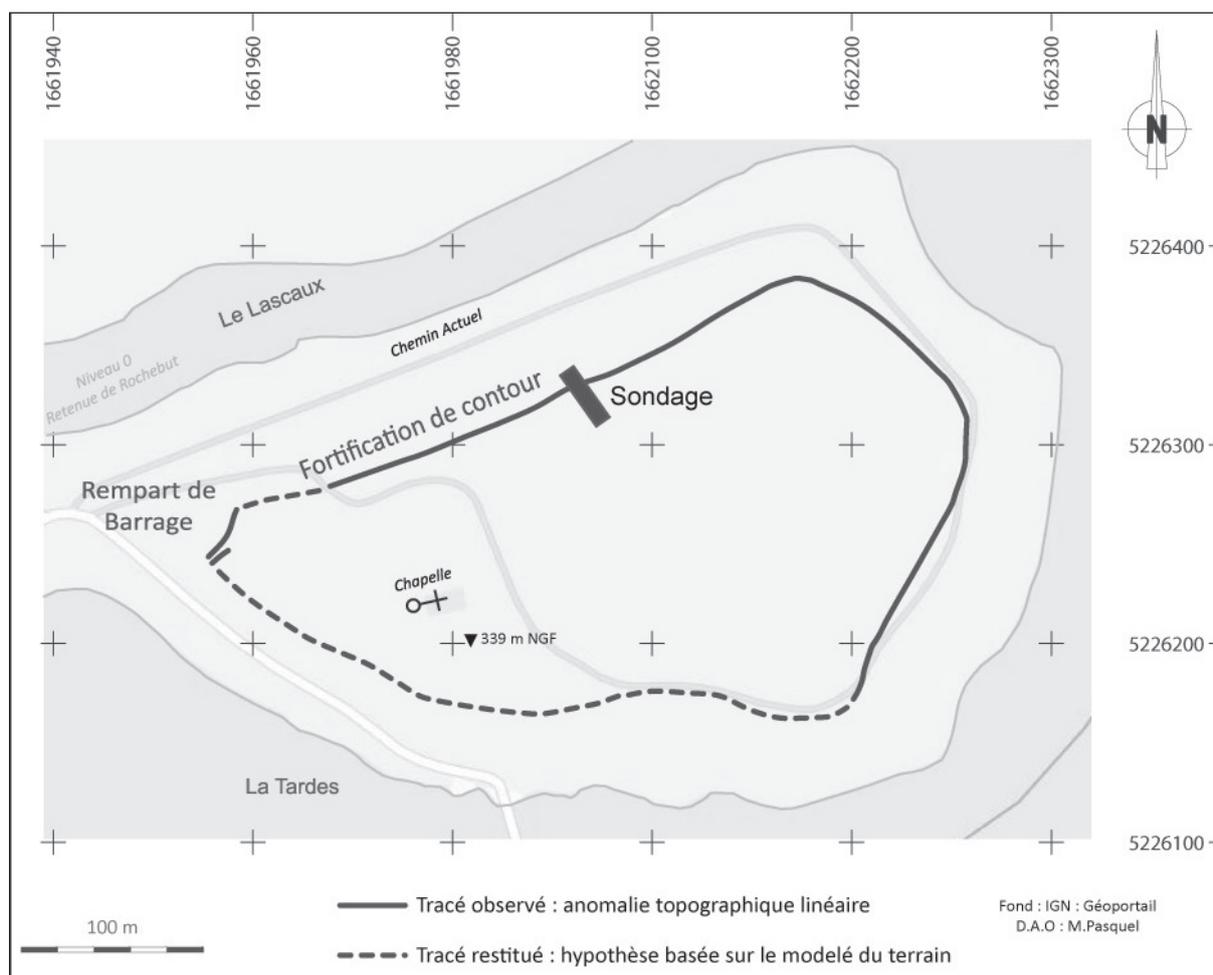


Fig. 2 : Plan du site de Sainte-Radégonde

Les systèmes défensifs

Plusieurs vestiges de fortifications anthropiques se repèrent sur place, venant se rajouter à une topographie déjà bien protectrice (fig. 2). Le segment occidental, surplombant le seul accès, présente de nombreuses traces d'aménagements massifs dont un large fossé devant un imposant talus empierré. De cette manière est séparée une petite plate-forme à l'avant, où subsistent les restes d'un bâtiment médiéval connu dans les textes sous le nom de Châtelet d'Entraigues. Ce secteur est, en effet particulièrement stratégique, et il faut suspecter l'existence de systèmes défensifs antérieurs soigneusement repris aux cours des périodes historiques. Cette ligne de barrage est à distinguer d'un autre vestige de fortification bien moins fonctionnel car s'implantant sur le pourtour du relief à la rupture de pente. Bien visible sur la face Nord, cette enceinte de contour a aussi laissé son empreinte au Sud, par une succession linéaire de fronts de tailles dans le rocher sur lesquels elle devait s'implanter. Ce type d'édifice moins utile pour la défense paraît plus se rapprocher de certaine pratique laténienne continentale dans la délimitation des habitats groupés.

Un environnement favorable

Sur l'autre rive de la Tardes existe un éperon très effilé : Saint-Marien, pourvu lui aussi de bonnes défenses naturelles, où fut érigée un autre édifice culturel dépendant lui de Limoges, stigmata d'une longue tradition de frontière en ces lieux. Ce secteur des gorges du Cher forme, en effet, toujours la limite entre les départements de la Creuse (23) et de l'Allier (03). Ce territoire recèle de nombreuses potentialités en terme d'exploitation du sol, issues de la diversité minéralogique. Le site est implanté idéalement à faible distance de gisements en minerai d'étain, de plomb et d'argent, localisés sur la commune voisine (Teillet-Argenty). Non loin de Sainte-Radégonde, existent aussi différents gîtes de minerais de fer mais surtout des filons aurifères exploités par les mines du Châtelet à 5 kilomètres

plus au Sud. La pratique de l'orpaillage dans la Tardes est largement attestée pour les périodes antérieures, et semble avoir fourni une bonne quantité de métal. Cette richesse métallifère du secteur a souvent été citée pour expliquer les présences humaines de longues dates, mais il existe aussi un autre paramètre favorable, strictement géologique, puisque des affleurements de serpentine en essaim de blocs ont été récemment identifiés, notamment sur la pointe de l'éperon Saint-Marien. La découverte en 2016 de plusieurs fragments de haches polies faites en ce matériau, confirme désormais l'exploitation de ces gîtes au Néolithique Final. D'autres avantages stratégiques sont aussi proposables, notamment par la présence des cours d'eau, dans le besoin de les franchir ou de les utiliser. Il existe en effet une certaine tradition de traversée en ce point, par gué saisonnier ou grâce à des édifices successifs. Il est aussi envisageable que le Cher en aval de la confluence ait pu constituer une voie navigable desservant le Berry et les Pays de Loire en un axe assez optimal.

Recherches antérieures

Nous devons l'identification de ces gisement protohistoriques à Maurice Piboule qui, à partir de 1976, fit de nombreux ramassages et prospections sur place. Ses investigations ont livré d'importants lots de mobiliers et une abondance d'observations qu'il nous a transmis dans une longue succession de publications. Ces vestiges ayant été référencés, une étude diachronique d'impact fut initiée en 1992, alors qu'un projet de ré-aménagement du barrage de Rochebut était prévu (Beausoleil 1992). Ces recherches de terrain, bornées dans l'emprise concernée par le projet, ont cependant souffert d'une assez mauvaise conservation stratigraphique et de difficultés de lecture du sol ayant alors limité les observations et les interprétations. Elles constituaient toutefois les seules données issues de fouille sur place. Par la suite, ces points ont été intégrés dans quelques synthèses thématiques, mais aucune expertise plus approfondie n'avait été menée jusqu'à ce jour. Certains textes font parfois la confusion entre les deux reliefs, et la profusion bibliographique nécessitait un dépouillement plus complet.

Nouvelles Campagnes

Les nouvelles recherches présentées ici, ont été initiées depuis 2015 pour ôter une part de ces voiles avec une approche pluridisciplinaire et dans la continuité des recherches sur les fortifications protohistoriques menées localement (Pasquel 2014). Ces travaux d'archéologie programmée ont pu être menés à bien grâce au soutien financier du SRA Limousin et sous l'égide de l'ARAFa.

Dans un premier temps et de manière à dresser un bilan de la substance, l'ensemble des données anciennes a été rassemblé et analysé dans le cadre d'une opération de prospection thématique. Ce travail a permis d'établir une étude documentaire importante fondant un socle fiable aux recherches. Ce fut aussi une occasion saisie pour participer à l'inventaire de la collection matérielle du découvreur en vue de nouvelles expertises et pour garantir sa conservation à long terme. La synthèse des données voulue pour cette première opération s'est aussi astreinte à une nouvelle acquisition de terrain plus récente et plus rigoureuse. Ce volet s'est attaché à renseigner les gisements connus et les environs proches sur plus de 100 hectares. Associant passages exploratoires et vérifications, des indices inédits ainsi que de nouveaux ensembles mobiliers ont été recueillis malgré un territoire peu propice à la méthode pédestre classique.

Afin de se libérer du biais de lecture inhérent aux prospections, l'objectif était aussi de pouvoir analyser des niveaux protohistoriques conservés. Dans ce but, un test stratigraphique fut implanté à l'intérieur de l'espace enceint. La proximité immédiate avec le rempart a été choisie dans l'idée que sa présence ait pu pallier à une érosion générale conséquente. L'ouverture de ce nouveau sondage a révélé, que sous le recouvrement sédimentaire supérieur colluvionné d'environ 1 mètre, il existe effectivement une succession de niveaux archéologiquement préservés. Le premier rencontré se compose d'un grand nombre de petits blocs et de fragments d'amphores, disposés en contact les uns avec les autres. Très peu visible en coupe, cet ensemble se matérialise quasi uniquement en plan. Il correspondrait à un radier de viabilisation du sol extérieur, compris entre l'espace probablement occupé et la ligne d'enceinte. La datation de ce sol est à replacer dans un contexte de la Tène D1-D2. Sous cet état existe une succession de strates venant atténuer la pente naturelle du substrat, dont la mise en place s'inscrit entre la Tène C2 et la Tène D1a.



Fig. 3 : Mise au jour des premières assises du rempart (Cliché M.Pasquel)

L'extrémité septentrionale du sondage n'a pas traduit la même séquence sédimentaire, et nous avons constaté une section opérée dans le niveau de radier et des strates sous-jacentes. Le mobilier historique présent dans ces comblements remaniés suggère une action opportuniste de récupération des blocs du rempart. La dernière campagne en 2016, s'est astreinte à la documentation des niveaux profonds en place, tout en ouvrant une fenêtre dans le même axe à travers la rupture de pente. Dans l'espace interne, la stratigraphie traduit un mouvement d'accumulation orienté inversement à la pente du substrat, et composé de plusieurs strates successives. Ces horizons recèlent un important volume de mobilier assez peu fragmenté, principalement composé de restes amphoriques. L'ensemble de ces observations tend à conforter l'idée d'une action de remblayage massif et d'aménagement à l'arrière de la rupture topographique. Au Nord, la fouille a permis de dégager les premiers niveaux d'un vaste pierrier courant dans la pente sur plus de 8m de longueur, et semblant correspondre à l'effondrement de la fortification.

Les derniers jours de fouilles ont finalement permis d'exhumer les premières assises en place du rempart dans une petite fenêtre (fig. 3). L'édifice aujourd'hui légèrement incliné se compose de blocs de parement de différents modules, rythmés par des niches de sédiments traduisant la présence d'armature boisée horizontales. Cette découverte fait suite aux quelques fragments de fiche en fer collectés dans les comblements de la tranchée ayant été remaniée l'arrière. Certaines épaisseurs sédimentaires entre les assises suggèrent aussi la présence de petites boiseries longitudinales en façade. Ces éléments corroborent ainsi l'identification d'un rempart de type *murus gallicus*, à l'image du site voisin qu'est l'oppidum de Cordes Chately à Herisson (03190) et comme de nombreux sites laténiens continentaux.

Conclusions et Perspectives

L'opération 2016 n'a pas permis d'atteindre les fondations de cette fortification, et tout laisse à penser que sa conservation est encore bien meilleure. La reprise des fouilles permettra de finir de documenter ce transept et de terminer l'analyse du matériel abondant. Les opérations conduites ont toutefois permis de mieux approcher la zone dans son ensemble, et de centraliser les données anciennes pour permettre leur exploitation. Le test stratigraphique a mis en évidence à Sainte-Radégonde, la présence d'une bande d'environ 20 m de large qui a conservé des niveaux archéologiques en place dans le parallèle de la fortification, alors que le site souffre de très fortes dégradations anthropiques et surtout naturelles. De plus à l'intérieur du plateau, le recouvrement sédimentaire semble trop faible pour avoir préservé une telle séquence de données, mais il ne faut pas exclure à l'avenir la découverte de possibles substructions. Compte-tenu de la position même du sondage, il n'a pas été possible de mieux caractériser l'occupation intérieure. Toutefois, un protocole de tamisage a été déployé dans un objectif d'appréciation quantitative du mobilier. Les hautes densités obtenues tendent à prouver l'importance de la présence humaine à la période de la Tène finale,

appuyant donc l'hypothèse d'un habitat d'extension moyenne, plutôt regroupé. L'ensemble de ces recherches s'articulent à la manière d'une étude de cas pour tenter de mieux apprécier les sites fortifiés de moyenne envergure, dont plusieurs exemples régionaux rigoureusement similaires sont identifiés (Drevant, Château-sur-Allier, Chassenard,...). Le statut de ces points de peuplements dans l'organisation générale du territoire semble encore nous échapper. Les rôles qu'ils ont pu remplir sur les plans de l'influence, de la production et du commerce demeurent sous-estimés pour l'instant. Si la période laténienne se trouve au cœur de ces recherches, ces questions se posent aussi à Sainte-Radégonde pour les périodes antérieures bien présentes dans le matériel. Les raisons de cette résilience anthropique sont sans doute multifactorielles et propres à chaque phase chronologique, ce qui offre un véritable angle d'attaque pour les recherches sur la Protohistoire au Nord-Ouest du Massif Central.

Bibliographie

Beausoleil J.-M., 1992. Étude d'impact archéologique, lors du projet de reconstruction du barrage de Rochebut, Rapport final d'opération archéologique, SRA Limousin.

Pasquel M., 2014. Les sites fortifiés protohistoriques du département de l'Allier, organisation du territoire et contextes d'implantations, Mémoire de Master ACTE, Université de Besançon, 296 p.

LA PORTE DE L'ÂGE DU FER DU FRANKENBOURG À NEUBOIS (BAS-RHIN)

Clément FÉLIU

(Inrap / UMR 7044 – Archimède)

Le site du Frankenberg est situé dans le sud du Bas-Rhin, à quelques kilomètres à l'ouest de Sélestat, sur la commune de Neubois. Il occupe une position stratégique, au sommet d'un promontoire qui surplombe la confluence de deux cours d'eau, le Giessen et la Liepvrette, dont les vallées respectives offrent chacune une voie de pénétration aisée dans le massif, en direction du plateau lorrain. Il est entouré de pentes abruptes de toute part et n'est rattaché au massif que par un petit col à l'ouest (fig. 1).

La présence d'un château médiéval sur le sommet du Schlossberg et d'un mur en blocs de grande taille portant des mortaises en queue d'aronde à mi-pente ont très tôt attiré l'attention des chercheurs qui ont intégré le site dans les inventaires de fortifications alsaciennes. La question d'une éventuelle occupation protohistorique s'est longtemps posée ; un petit relief d'à peine plus d'un mètre de haut, situé au niveau du col, laissait penser à l'existence d'une fortification de l'âge du Fer, mais l'absence de mobilier caractéristique interdisait de trancher catégoriquement cette question. Au début des années 2000, une prospection organisée par le Service régional de l'Archéologie d'Alsace, a permis de découvrir, entre autres, un ensemble d'objets de l'âge du Fer. Depuis 2014, un programme de fouille et d'étude du site a été développé : le mobilier anciennement découvert a été

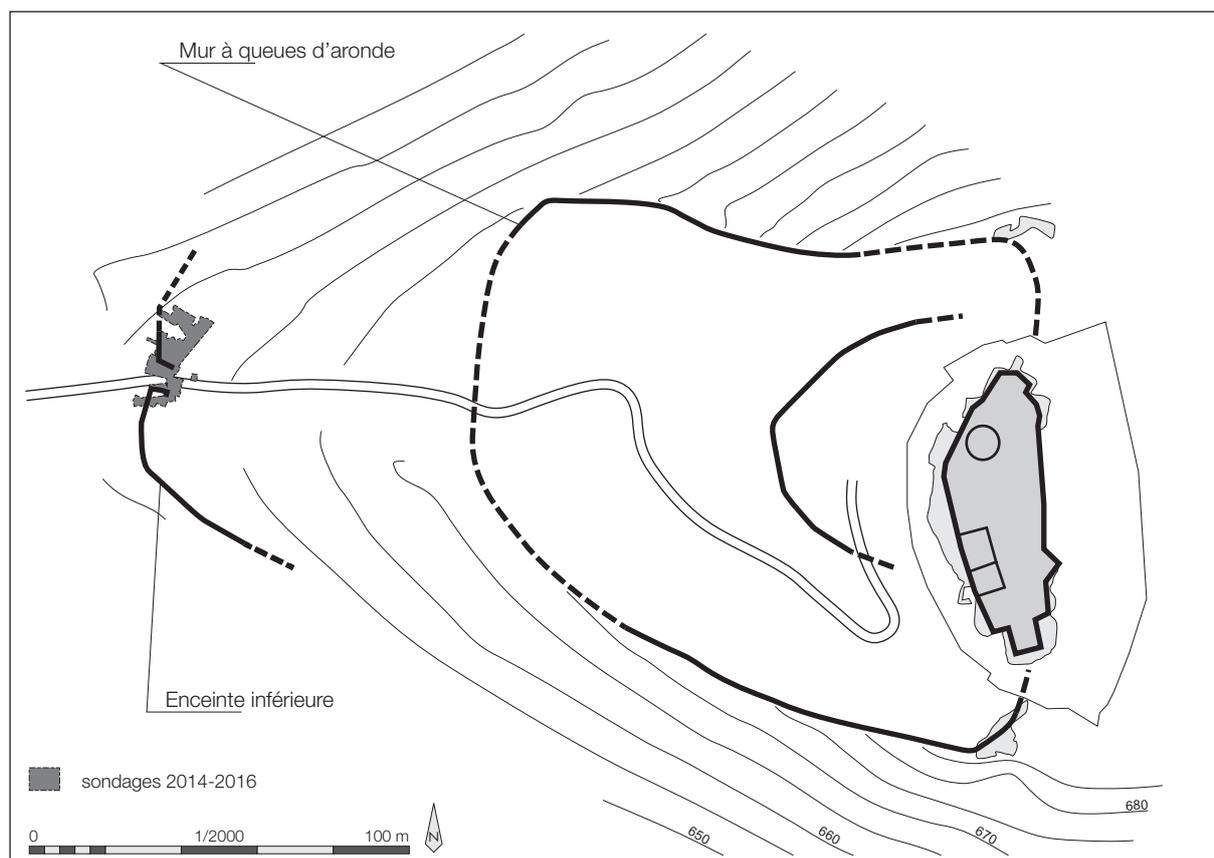


Fig. 1 : Plan général du Frankenberg et localisation des sondages

étudié et des travaux de terrain ont permis de caractériser et de dater la fortification inférieure et de dégager le plan de la porte qui permettait l'accès au site.

La fortification inférieure

Le rempart inférieur est situé en bas de pente, à quelques dizaines de mètres du col qui permet l'accès au site. Il apparaît aujourd'hui sous la forme d'une rupture de pente assez peu prononcée, que l'on distingue de part et d'autre du chemin forestier actuel. Au nord, elle peut être suivie sur une cinquantaine de mètres avant de se perdre dans la pente ; au sud du chemin, elle est visible sur près de 100 m. La présence d'une fortification sur la totalité du pourtour du promontoire n'est pas assurée. Il est ainsi possible que seul l'accès au site ait été renforcé sur une distance de 150 m environ.

Quelques sondages ont permis de préciser l'architecture de cette fortification qui appartient au groupe des remparts à poteaux frontaux, les *Pfostenschlitzmauern* (Féliu 2016). Le parement, conservé sur 40 à 90 cm de haut, est constitué de blocs grossièrement équarris, installés en assises irrégulières de 15 à 35 cm. Il est régulièrement interrompu, tous les 1,5 m environ, par les emplacements de supports verticaux, des madriers de 30 à 35 cm de large et 12 à 15 cm d'épaisseur (fig. 2).

La masse du rempart est formée d'un blocage de pierres, parfois de dimensions imposantes, large de 4,5 à 6 m. Dans le sondage ouvert au nord du chemin, deux empreintes de poutre horizontale, liées chacune à un des poteaux du parement, ont été mises au jour dans une zone où les blocs qui constituent le corps du rempart sont de taille moyenne. L'ensemble est recouvert d'une masse de sable, dont la mise en place devra encore faire l'objet d'une étude attentive pour déterminer la part des apports volontaires et celle du colluvionnement relativement important en bas de pente.

La porte de La Tène finale

Au niveau du chemin actuel, le parement s'interrompt sur une largeur de 7 à 8 m. Il opère un angle droit de chaque côté et dessine un couloir, dont la longueur est égale à la largeur du rempart, au



Fig. 2 : Vue du parement frontal du rempart (fouille 2014)

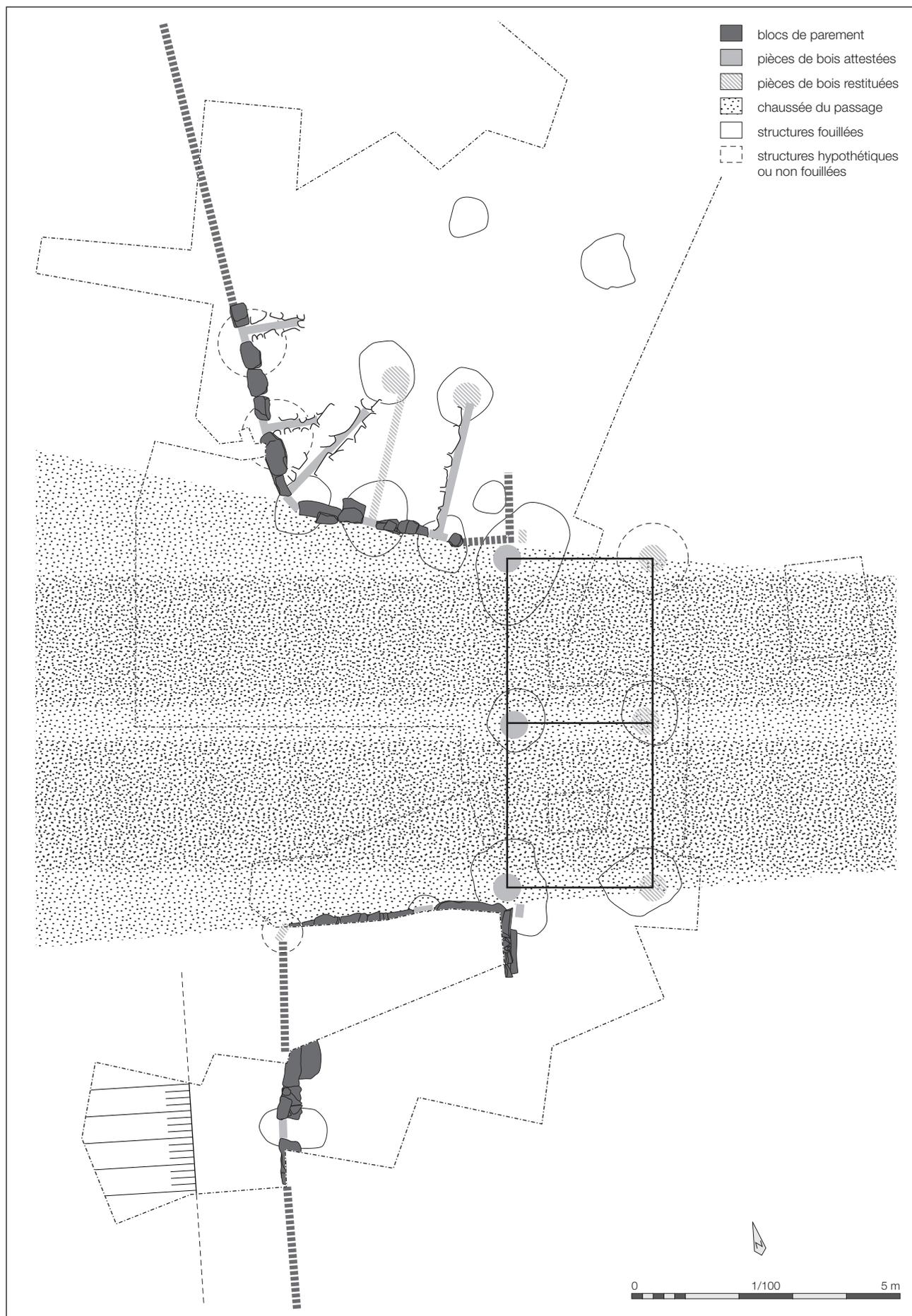


Fig. 3 : Plan de synthèse de la porte de La Tène finale du Frankenburg

fond duquel le passage était contrôlé par une superstructure dont les fondations permettent de restituer le plan et les dimensions (fig. 3).

L'architecture du rempart, au niveau de la porte adopte la même mise en œuvre que dans la partie frontale de la fortification. Le parement est composé de segments de 1,25 à 2,3 m de long, composés de blocs sommairement équarris, et séparés les uns des autres par l'emplacement de supports verticaux aux dimensions similaires à celles des poteaux du parement frontal. Ceux-ci étaient installés dans des fosses de grande taille, qui pouvaient atteindre 1,5 m de diamètre. Ils étaient liés à la masse du rempart, et peut-être à une seconde ligne de poteaux, par des poutres d'une quinzaine de centimètres de section.

Au fond du couloir, une superstructure rectangulaire de 6,20 m de large et 2,5 à 3 m de profondeur devait accueillir la porterie. Elle était fondée sur six poteaux de 50 à 55 cm de diamètre, implantés dans de grandes fosses circulaires. Les deux poteaux d'angle situés à l'extérieur de ce bâtiment n'étaient pas disposés dans l'axe du parement, mais légèrement en avant, dans la largeur du passage. Ils étaient vraisemblablement doublés par un support plus petit, à l'endroit où le parement de la porte effectuait à nouveau un angle droit pour s'éloigner du passage sur une distance de 1,3 m au minimum et retenir ainsi la masse du rempart. À première vue, la superstructure semble déconnectée du corps de la fortification, selon un schéma assez peu fréquent à l'âge du Fer.

La voirie était composée d'un cailloutis très dense, qui couvrait aussi bien le substrat gréseux que le comblement des fosses de fondation des poteaux du parement ou de la superstructure de la porte. Cette couche, épaisse de 15 cm environ, servait de bande de roulement aux deux chaussées du passage, séparées l'une de l'autre par le couple de poteaux axiaux du porche.

La datation de cette construction repose sur quelques observations stratigraphiques, sur des indices mobiliers et sur la typologie de l'architecture de la porte. L'ensemble de la fortification repose sur une couche d'occupation qui contenait de la céramique de La Tène finale et deux fibules de Nauheim qui offrent ensemble un *terminus post quem* à La Tène D1b. D'autre part, l'un des trous de poteau a livré 4 potins "au sanglier" SST 186, orientant également la datation de la construction vers la fin de l'âge du Fer. Enfin, le plan général de la porte, qui se distingue de celui des portes en tenaille de La Tène finale, peut tout de même être rattaché à un groupe architectural de cette période : les "simples" interruptions de rempart, dont des exemples sont connus à Kelheim, Cugon, Bibracte ou Huelgoat.

Bibliographie

Féliu, C., 2016. L'enceinte inférieure du Frankembourg et les remparts à poteaux frontaux de l'âge du Fer dans l'espace du Rhin supérieur ; pour une révision de la typologie des Pfofenschlitzmauern. In Féliu C., Schwien J.-J. dir. Des fossés et des remparts. Enceintes et sites fortifiés du Rhin supérieur entre Protohistoire et Moyen Âge : actes de la table-ronde de Strasbourg du 21 avril 2015, Archimède [en ligne], 3, 60-73. <http://archimede.unistra.fr/revue-archimede/archimede-3-2016/>

L'ensemble des rapports de fouille est accessible en ligne à l'adresse suivante :
<http://archimede.unistra.fr/chantiers-et-missions-archeologiques/frankembourg-france/>

DU NOUVEAU DU CÔTÉ DE LA « TOMBE À CHAR » DE VERNA

Matthieu POUX
Benoît BOURGUIGNON

(Université Lumière Lyon 2 - ArAr-UMR 5138)

Depuis sa publication en 2003 (Perrin et Schönfelder 2003), l'ensemble de mobiliers connu sous le nom de « tombe à char de Verna » revêt une certaine importance pour la Protohistoire régionale, dans une région où les sépultures privilégiées de La Tène finale recelant pièces de char, d'armement et de vaisselle d'importation se comptent sur les doigts de la main.

L'appellation « tombe à char de Verna » concerne en fait une centaine d'objets découverts au début du XIX^e siècle et conservés depuis lors par les propriétaires du Château de Verna, mis en vente à Drouot en 1995 et acquis en 1996 par la Maison du patrimoine de Hières-sur-Amby, avant d'être restaurés en 1997 par le *RGZM* de Mayence. Comme toute découverte ancienne et mal contextualisée, un doute planait dès l'origine sur la provenance et l'homogénéité de cet ensemble, découvert durant l'hiver 1818 est formé de deux lots d'objets chronologiquement distincts : un poignard chalcolithique et quelques tessons campaniformes, issus de la fouille d'une sépulture mégalithique localisée au lieu dit « Le Charnier » (Bronze final IIIb), d'une part ; un lot plus important d'objets métalliques attribuables à La Tène finale comprenant de nombreuses pièces de char, d'armement et de vaisselle métallique importée, d'autre part, provenant de la fouille d'une nécropole tumulaire moins bien localisée mais illustrée sur une gravure d'époque représentant au moins quatre *tumuli* en cours de fouille, situés « à faible distance du Château de Verna (des Cingles) et du cours du Rhône ».

Les circonstances de la découverte sont relatées relativement en détail dans un article du *Moniteur Universel* rédigé par l'érudit lyonnais Fr. Artaud et daté du 24 décembre 1818, qui énumère un certain nombre de pièces parmi les plus spectaculaires, dont un casque de cuivre sans ornement, deux longues épées de fer, l'une, fixée dans son fourreau, repliée en trois parties ; un grand vase en cuivre, une aiguière à anse avec son couvercle, des fragments de vase de cuivre et de poterie grossière ; des boucles, fibules et autres ornements, dont un en forme de grenouille ; des mors en fer, fabriqués ; des pièces de harnais, la ferrure aisée à reconnaître d'un char, quatre moyeux en bronze, avec deux rainures extérieures ; les clavettes qui retenaient les roues, ornées ; les bandes de roues en fer, ainsi qu'une faux de fer. Le manuscrit de l'article, conservé aux Archives départementales, est accompagné d'un inventaire détaillé des objets, illustré sur une série de planches numérotées de I à III (la planche II comportant à l'origine le numéro VIII, rectifié par la suite) et par quelques dessins annexes (notamment une restitution du harnais et du char).

Cet assemblage a bénéficié d'une étude très exhaustive publiée en 2003 (Perrin et Schönfelder 2003). Désigné prudemment, dans les premières pages, sous le terme neutre de « collection de Verna » (p. 11), il devient rapidement au fil des pages « tombe à char de la fin du second âge du Fer » (p. 13), appellation reprise en conclusion de l'ouvrage et en page de titre. Elle est étayée par une analyse approfondie des feuillets conservés dans les archives privées de la famille de Verna et aux archives départementales, qui aboutit (p. 35) à la conclusion suivante : « Les relations de la découverte archéologique à l'origine de la collection de Verna conduisent à conclure qu'on a affaire à la fouille d'une sépulture gauloise. » Ce parti-pris initial, déjà privilégié dans le cadre d'une première analyse de J.-P. Guillaume réalisée à la fin des années 1970 (Guillaume, Porte 1986), a fortement pesé sur les modalités d'étude et d'interprétation de cet ensemble. Or, il n'est pas sans poser problème compte tenu de son exceptionnelle richesse et surtout, de la redondance de certains éléments : pas moins de sept épée et/ou fourreaux d'épée, quatre clavettes de char, six frettes de moyeu, quatre

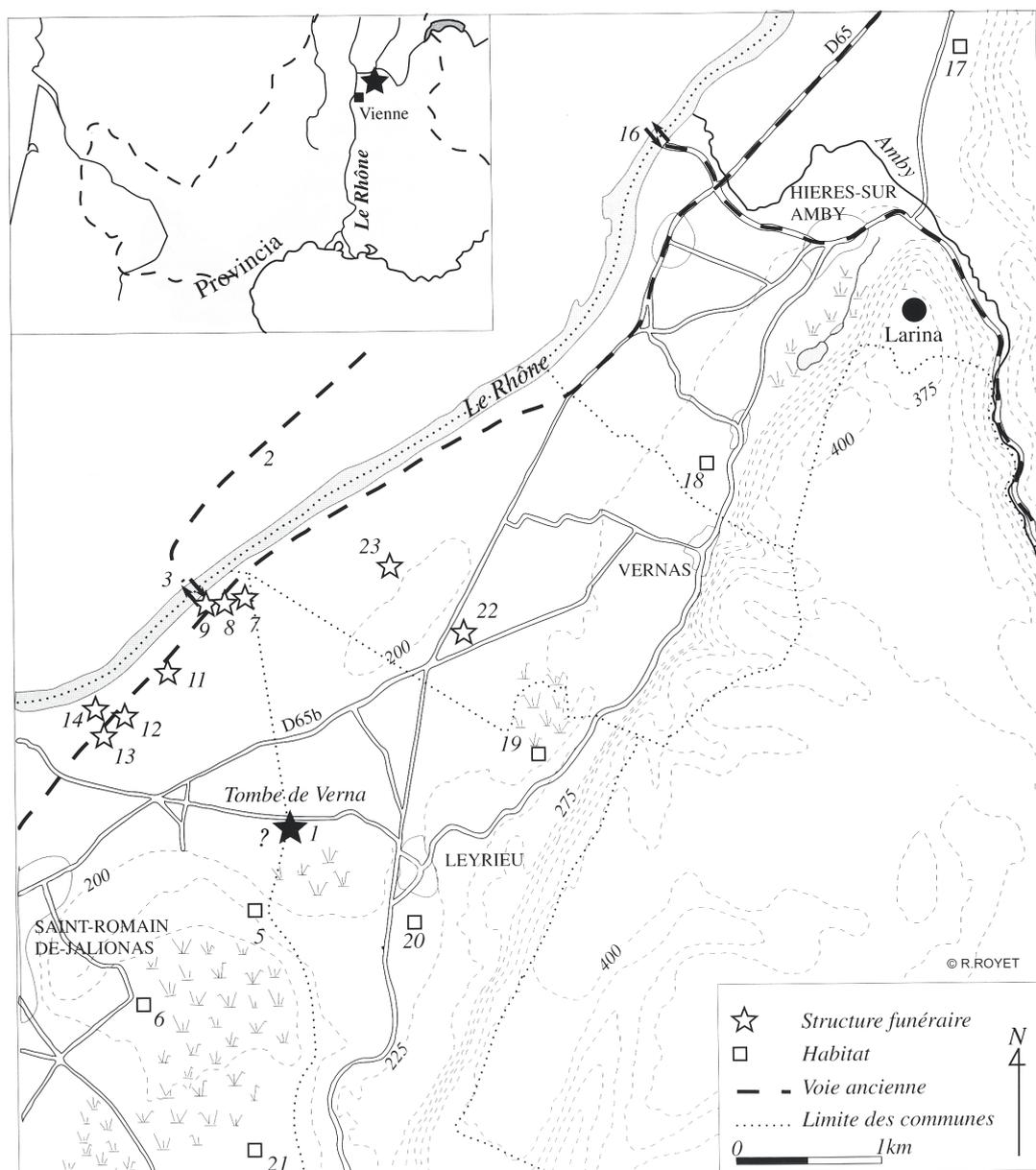


Fig. 1 – Plan de localisation de la présumée « tombe à char de Verna » (n°1) et du site de découverte des pièces de char au lieu-dit « Le Peillard » (n°12). D'après Perrin et Schönfelder 2003, p. 26 fig. 10.

mors de bride... Les auteurs ne manquent pas de relever cette singularité et en déduisent que le char de Verna constitue « l'un des rares exemples d'un véhicule à quatre roues du second âge du Fer ». L'homogénéité de cet ensemble est mise en doute *mezzo voce* par P.-Y. Milcent, dans le cadre de sa recension de l'ouvrage publiée l'année suivante dans la *RACF* (Milcent 2004).

Nouvelles découvertes

L'intérêt pour ce dossier est relancé, près de dix ans après sa publication, par la découverte fortuite de pièces de char au lieu-dit le Peillard, sur la commune de Saint-Romain-de-Jalionas, par un agriculteur-paysagiste M. Louis Baumann, qui nous a spontanément contactés (ArAr-UMR 5138) au printemps 2012 en vue de procéder à une expertise et à une donation des pièces. Extraits fortuitement de la terre de chablis, suite à un dessouchage de quelques arbres situés à la lisière du champ, ces objets ont été pris en charge la même année par le SRA Auvergne-Rhône-Alpes.

Le premier intérêt de cette découverte réside dans son apport à la localisation de la ou des sépultures concernées par les fouilles de 1818, qui n'avait jamais été établie précisément (Perrin, Schönfelder 2003, 25-33). Découverts hors contexte stratigraphique mais en un point précis de

la zone concernée, la similitude des objets retrouvés avec ceux de la collection de Verna (frette de moyeux à nervures externes, clavette à tête en demi-lune et décors plastiques) milite en effet pour une même provenance : le lieu-dit « Le Peillard », qui concentre plusieurs *tumuli* signalés dans une notice de *Gallia* Informations parue en 1975 et bien visibles sur un cliché de l'IGN daté de 1970. La comparaison avec la gravure de Fr. Artaud est tout à fait éclairante puisque l'on y distingue à l'arrière plan le château de Verna, situé plusieurs kilomètres plus à l'est.

Ce lot se compose de cinq morceaux de frette de moyeu en bronze, d'une clavette à tige en fer et tête en bronze ornée, ainsi que d'autres petits fragments de tôle de bronze qui n'ont pu être identifiés. Ils ont fait l'objet d'une étude approfondie, dans le cadre d'un mémoire de Master consacré aux dépôts de pièces de char en milieu funéraire, culturel et domestique dans la région Auvergne-Rhône-Alpes (B. Bourguignon, université Lumière Lyon 2, dir. M. Poux).

Les fragments de frettes de moyeu présentent tous les mêmes caractéristiques : une face intérieure lisse et une face extérieure qui possède trois nervures de section triangulaire. Les deux nervures latérales, qui prolongent le bord extérieur de la frette, sont pourvues d'un sillon médian à l'intérieur duquel on peut déceler des traces d'email. Le recollage des cinq fragments montre qu'ils appartiennent à un seul et même objet (largeur 54 et 56 mm ; diamètre restitué 170 mm), soumis à une torsion volontaire et probablement aussi, à une forte chaleur (passage au bûcher ?). Cet objet présente de fortes similitudes avec les six frettes de moyeu de la collection de Verna, représentées par deux individus entiers et quatre fragments plus ou moins complets pourvus de nervures externes qui ne présentent des sillons que sur trois d'entre eux. La largeur de ces derniers est, toutefois, nettement plus importante (de 61 à 63 mm pour un diamètre de 120 mm environ). Il semble donc que ces frettes appartenait à l'origine à plusieurs chars, ce que suggérait déjà l'absence de sillons sur deux des frettes de Verna. Aux comparaisons déjà établies par Fr. Perrin et M. Schönfelder (2003, 89-90) s'ajoutent les morceaux de frettes mise au jour dans la sépulture à incinération de la Cime des Bruyères à Pulvérières (Puy-de-Dôme), dans des contextes datés de la Tène D1a (entre 140/130 et 110 plus précisément), dont certains présentent les mêmes sillons sur la crête des nervures.

La clavette de char découverte au Peillard possède une tête en bronze en forme de demi-lune, ornée de volutes verticales et horizontales et perforée de part et d'autre de la tête (hauteur conservée 140 mm). La tige en fer est droite, l'espace circonscrit par l'arc de la tête permet de restituer un essieu avoisinant les 60 mm de diamètre. Deux paires de clavettes sont renseignées dans la collection de Verna, dont deux exemplaires en fer à têtes en demi-lune à perforations latérales et tiges recourbée dans une direction opposée, ainsi qu'une seconde paire présentant également une tête en demi-lune, dentelée sur sa face supérieure et perforée de trois larges orifices. Là encore et malgré leur forme générale assez semblable, la clavette du Peillard et les deux paires de Verna présentent chacune des caractéristiques bien spécifiques, venant appuyer l'hypothèse d'éléments appartenant à plusieurs chars, dotés chacun d'une paire de clavettes homogène. La datation des rares clavettes à tête ornée recensées à ce jour s'échelonne de La Tène C1 au début de l'époque romaine (Perrin, Schönfelder 2003, 363).

Si elle se rattache bien au même ensemble, cette nouvelle clavette prouve de façon indubitable qu'il ne comprenait pas un char à quatre roues et huit frettes de moyeux, mais au moins deux véhicules différents comme le suggérait déjà la présence de deux paires de clavettes bien distinctes. Au reste, c'est bien un char à deux roues qui est restitué par Fr. Artaud à partir des éléments décrits en 1818. Cette « cinquième roue » invite à réexaminer l'ensemble du lot publié en 2003, en tenant compte de la possibilité qu'ils puissent appartenir à plusieurs ensembles funéraires distincts.

Un premier indice réside dans la disparité des datations fournies par l'analyse typo-chronologique des pièces publiée en 2003, qu'il n'y a pas lieu de remettre en cause : certaines remontent à La Tène ancienne (anse de bassin étrusque à décor de lutteurs) et si l'écrasante majorité des objets appartient à la dernière séquence de l'âge du Fer, leur chronologie s'échelonne de La Tène C2 à La Tène D2, voire au tout début de l'époque romaine. Le choix de concentrer la datation de l'ensemble sur la séquence médiane (La Tène D1b) procède d'une approche méthodologique discutable : on peut légitimement se demander si ces disparités ne dissimulent pas l'existence de plusieurs lots chronologiquement distincts, mélangés au fil des décennies.

Un réexamen des archives présentées au début de la publication en apporte la preuve. En effet, si le mobilier illustré sur les planches I et III correspond approximativement à l'inventaire donné

dans le *Moniteur*, il n'en va pas de même pour la planche II, qui représente toute une série d'objets (épées, umbo de bouclier, fibule) sans rapport avec les objets décrits (faux en fer, « accoudoir » en bronze ainsi, probablement, que le casque en bronze), lesquels figuraient bien dans la liste d'objets énumérés suite à la découverte de 1818.

Un autre détail saute aux yeux : alors que les objets sont numérotés Pl. I et III en lettres capitales (A, B, C...), dédoublés sur cette dernière (AA, BB...), la numérotation de la Pl. II utilise des chiffres romains (I, II, III...). La juxtaposition de ces trois planches s'avère donc impossible et l'explication en est donnée dans la publication : cette Pl. II comportait à l'origine le numéro VIII, rectifié II à la main. Confirmation est donnée par l'inventaire original du *Moniteur*, qui attribue à la Pl. II une séquence de lettres capitales (I à Z) comprise entre le dernier objet (H) de la Pl. I et le premier objet (ZZ) de la Pl. III. On peut en déduire que cette « Pl. VIII rectifiée II » a été substituée à la Pl. II originale, qui a malheureusement disparu et comportait, notamment, une illustration du casque en bronze mentionné dans le texte. Le rétablissement de la numérotation originale (Pl. VIII ou Pl. II d'une autre série de planches) implique, d'une part, l'existence d'au moins quatre autres planches (IV à VII) qui ont également disparu et d'autre part, l'existence d'objets qui ne figurent ni dans la description du *Moniteur*, ni dans l'inventaire détaillé conservé aux Archives de Lyon.

À la lumière des nouvelles découvertes de 2012, il y a tout lieu de penser que ces objets proviennent d'autres tombes que celle initialement fouillée en 1818 et décrite dans le *Moniteur*. C'est ce qui ressort, là encore, de la documentation publiée en 2003. Une note manuscrite annexée à l'inventaire du *Moniteur*, rédigée de la main même de M. de Verna, précise en effet qu'elle a livré non pas deux mais « trois sabres, tous repliés en trois parties » (alors qu'une seule épée ployée est mentionnée dans l'article original). Un inventaire rédigé par E. Chantre plus de 80 ans plus tard énumère, lui, « 7 grandes épées en fer dont 2 pliées », ainsi que deux fers de lance absents de l'inventaire original. Cet accroissement du nombre d'armes, bien conservées et faciles à identifier, témoigne d'une collection constituée par apports successifs, dans le cadre de fouilles consécutives à celle de l'hiver 1818. Hypothèse tout à fait plausible compte tenu de l'écho national donné à ces découvertes spectaculaires et de l'intention, affichée par M. de Verna et signalée par F. Artaud dans ses notes, d'explorer les quatre autres tumuli proches du premier. Ces fouilles ultérieures n'ont pas bénéficié de la même publicité que la première mais expliquent, à l'évidence, l'augmentation du nombre d'objets dans les inventaires rédigés consécutivement, la découverte de 2012 ne constituant que le dernier avatar d'une longue série qui comprend, au minimum, trois lots distincts.

Un examen plus critique de la documentation présentée aurait évité aux auteurs de faire appel au concept de « tombes à armes multiples » ou de multiplier les garnitures sur un seul et même char à quatre roues (deux paires de clavettes, six frettes de moyeu), pratiquement inédit en Gaule pour la fin de l'âge du Fer. L'examen dissocié des trois planches conservées vient redonner un peu de cohérence à l'ensemble.

En effet, les Pl. I et III correspondent en tous points à l'inventaire des objets découverts lors de la première campagne de 1818, incluant d'autres objets disparus comme le casque en bronze et l'applique de grenouille. Elles regroupent toute une série de fossiles directs bien caractéristiques de La Tène D1b-D2a (fourreau de type Ludwigshafen, fer de lance-baïonnette, situles de type Beaucaire, cruche de type Kehlheim), formant un ensemble relativement cohérent comparable, sur de nombreux points, aux tombes à armes et importations tardives du territoire trévire. La « Pl. VIII rectifiée II » présente, par contraste, un faciès bien différent : la présence de deux fourreaux de tradition La Tène moyenne (C2, voire D1a), d'un fer de lance enseigne à large empennage long d'une soixantaine de centimètres, de deux *umbones* de boucliers à ailettes trapézoïdales, est caractéristique des tombes à armes de Champagne datées de transition La Tène C2-D1 à l'instar de celle de « La Noue Mauroy » à Acy-Romance (enclos E). Seule la présence d'une fibule de Nauheim représentée sur la planche (n°VI) et malheureusement disparue, inviterait à abaisser la datation de cet ensemble à La Tène D1b. Le dédoublement des épées et des boucliers permet aussi d'envisager qu'ils correspondent à deux ensembles funéraires distincts, réunis sur la même planche.

Le travail de sériation de l'ensemble des mobiliers publiés en 2003, en cours d'achèvement, conforte cette distinction et devrait permettre à terme de restituer d'autres lots appartenant aux séquences intermédiaires (La Tène D1b-D2a). De même, la distinction de plusieurs lots d'éléments de garnitures de char invite à envisager l'existence d'au moins trois véhicules à deux roues,

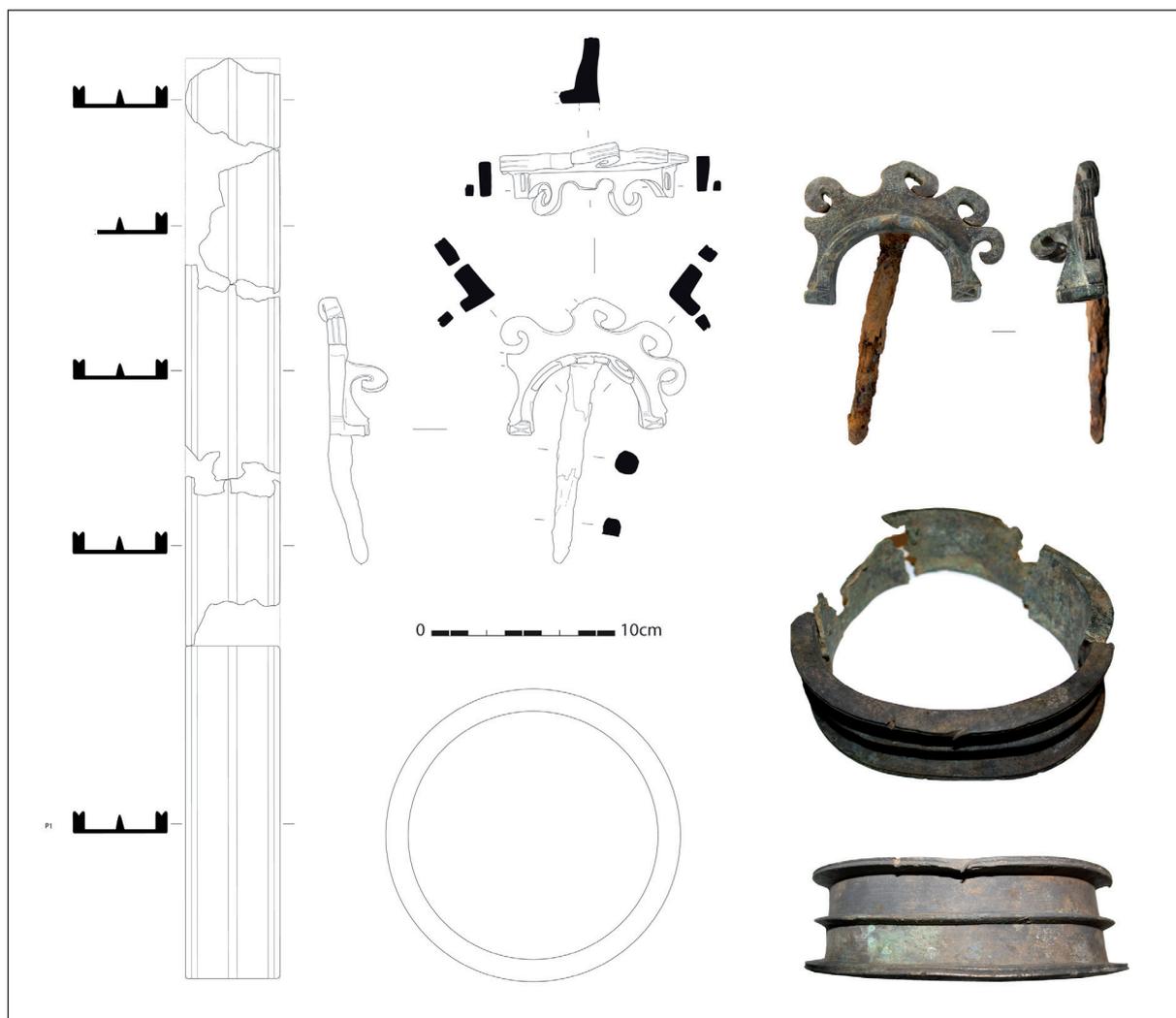


Fig. 2 : Clavette et frette de moyeu de char découvertes en 2012 sur le site du Peillard (Isère).
Dessins B. Bourguignon, université Lumière Lyon 2.

en comptant les découvertes de 2012. La présence, dans la première sépulture fouillée en 1818 et désormais datée du milieu du Ier s. av. J.-C., d'au moins quatre mors de bride et d'une grande faucille en fer « attachée [au char] pour l'armer » selon Fr. Artaud, interpelle particulièrement : elle pourrait militer pour la restitution d'un quadrigé équipé d'une faux, correspondant aux *falcatae quadrigae* évoqués par Frontin (*Stratagemata* II, 3) dans le cadre des opérations menées par César en Gaule, qui n'avaient jamais rencontré d'écho jusqu'à présent dans la documentation archéologique. L'hypothèse d'une nécropole tumulaire dynastique, fréquentée sur au moins un siècle et probablement rattachée à l'existence d'un habitat aristocratique proche, constitue une hypothèse tout à fait plausible à ce stade de nos recherches et sera développée ultérieurement.

Addendum

Suite à la présentation de ce dossier lors des journées de l'AFEAF le 28 janvier 2017, la « redécouverte » des dessins originaux de la planche II assemblée par Artaud en 1818 nous a été signalée par M. Schönfelder et Ph. Barral. Elle a été identifiée par M. Kaspryc, dans un portfolio rassemblant un recueil de dessins d'antiquités attribuées au site du Châtelard de Gourzon (Marne), acquis par la BNF à la fin du 19^e siècle. Hormis les objets figurés sur la planche I de la publication de 2002, elle inclut plusieurs pièces inédites, comme le casque en bronze (de type Coolus-Mannheim), la grenouille en bronze et les garnitures d'un char à deux roues, correspondant en tous points à la description faite par le *Moniteur* de la découverte initiale de 1818. La concordance des inventaires valide définitivement l'attribution des objets de la « Pl. II rectifiée VIII » publiée en 2002 à un autre ensemble tumulaire de datation plus ancienne. Ces nouveaux éléments, qui nous ont été aimable-

ment transmis par M. Kasprzyc, seront présentés avec les pièces de char du Peillard dans le cadre d'un article plus circonstancié.

Bibliographie

Guillaumet, J.-P., Porte, P., 1986. Redécouverte d'une tombe à char à Verna/Saint-Romain de Jalionas. In X^e colloque de l'AFEAF, Yenne-Chambéry, mai 1986, dactylographié.

Milcent, P.-Y., 2004. Recension de Perrin F., Schönfelder M. La tombe à char de Verna (Isère) : témoignage de l'aristocratie celtique en territoire allobroge (DARA n° 24, 2003). *Revue archéologique du Centre de la France* 43, 296-298.

Perrin, F., Schönfelder, M., dir., 2003. La tombe à char de Verna (Isère) : témoignage de l'aristocratie celtique en territoire allobroge. Lyon, ALPARA, 2003, 156 p. (DARA, 24).

NOUVELLES DÉCOUVERTES LATÉNIENNES À SBORYANOVO (BULGARIE)

Jordan ANASTASSOV¹, Diana GERGOVA², Jocelyne DESIDERI¹, Patrice MÉNIEL³,
Georgios KOTTAS¹, Marie BESSE¹

¹Laboratoire d'archéologie préhistorique et anthropologie, Département F.-A. Forel des sciences de l'environnement et de l'eau, Sciences de la Terre et de l'environnement, Université de Genève (Suisse)

²Institut national d'archéologie avec Musée, Académie bulgare des Sciences (Bulgarie)

³CNRS ARTEHIS, UMR 6298, UBFC, Dijon (France)

Les fouilles et les recherches récentes menées sur les nécropoles royales de la réserve archéologique de Sboryanovo, au nord-est de la Bulgarie (Sveshtari/ Malak Porovets, Razgrad), ont permis de mettre en évidence toute une série de vestiges de faciès typologique laténien datés de la fin du IV^e et du III^e s. av. J.-C. Il s'agit de découvertes exceptionnelles, tant pour ce qui est de leurs spécificités intrinsèques que de leur caractère exogène qui établit un lien fort avec les territoires d'Europe centrale et occidentale (Anastassov 2012).

La réserve archéologique de Sboryanovo

La réserve archéologique de Sboryanovo est un territoire protégé de près de 800 hectares d'une richesse archéologique exceptionnelle qui témoigne de l'existence, durant la seconde moitié du I^{er} millénaire avant notre ère, d'un centre politique, économique et religieux de première importance, probablement une capitale, associé au puissant royaume des Gètes (Gergova 2015). Formées d'une centaine de *tumuli*, ses nécropoles font l'objet d'investigations systématiques depuis 1982. Les données récoltées à ce jour représentent à l'échelle de la Bulgarie – et des Balkans en général – la plus importante série de vestiges issus d'un contexte funéraire aristocratique du Second âge du Fer (fig. 1).

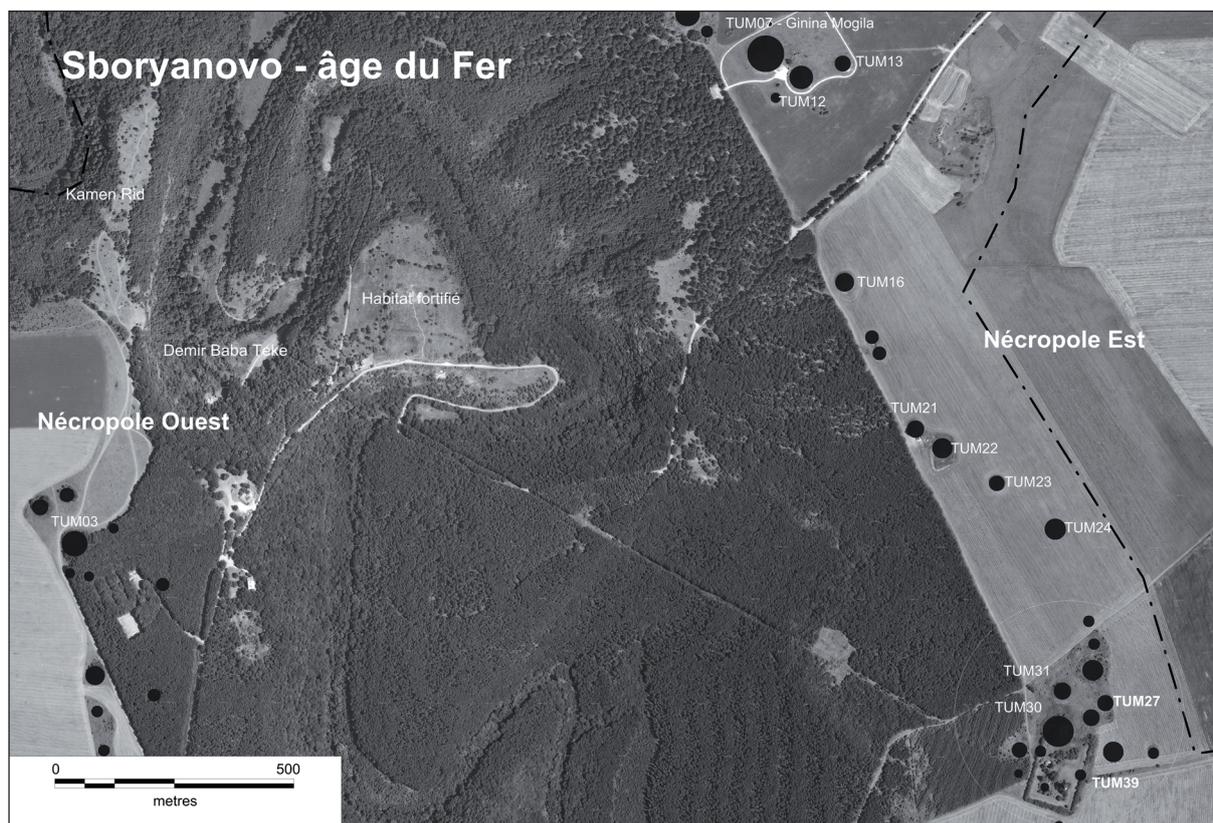


Fig. 1 : Plan de la réserve archéologique de Sboryanovo située au nord-est de la Bulgarie (800 ha).

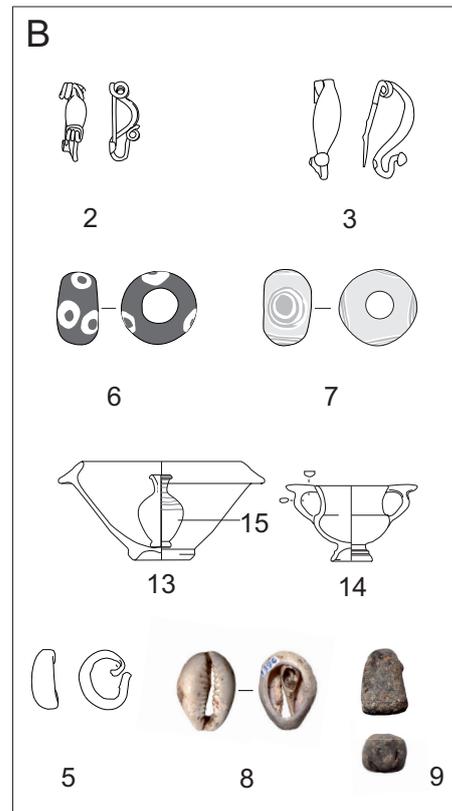
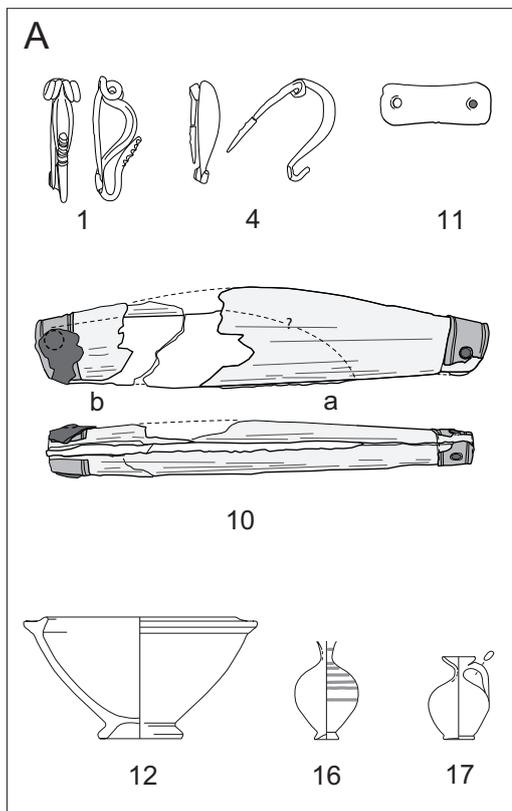
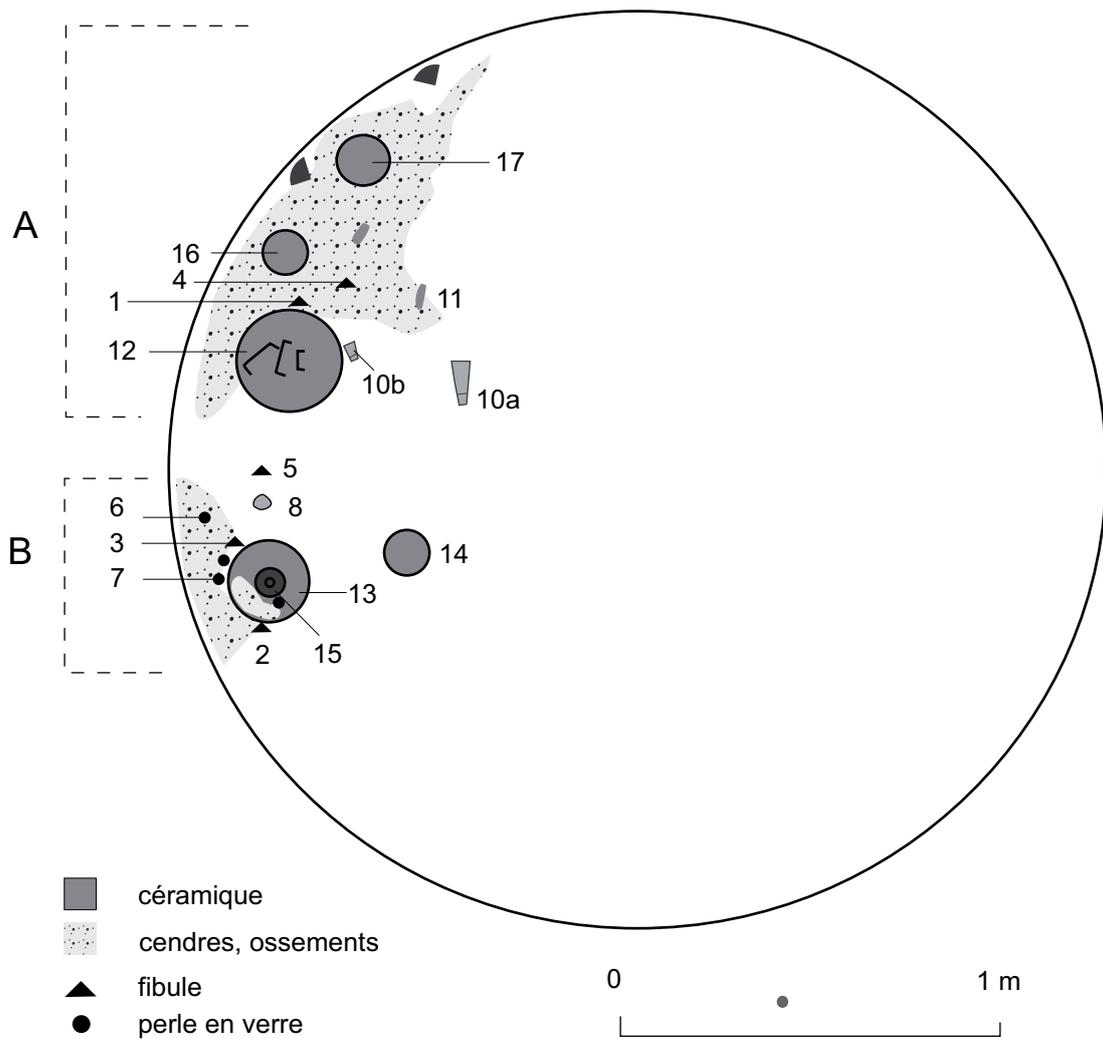


Fig. 2 Sépulture(s) sous le tumulus 22 de la Nécropole Ouest.
On distingue de petites fibules laténiennes à pied libre.

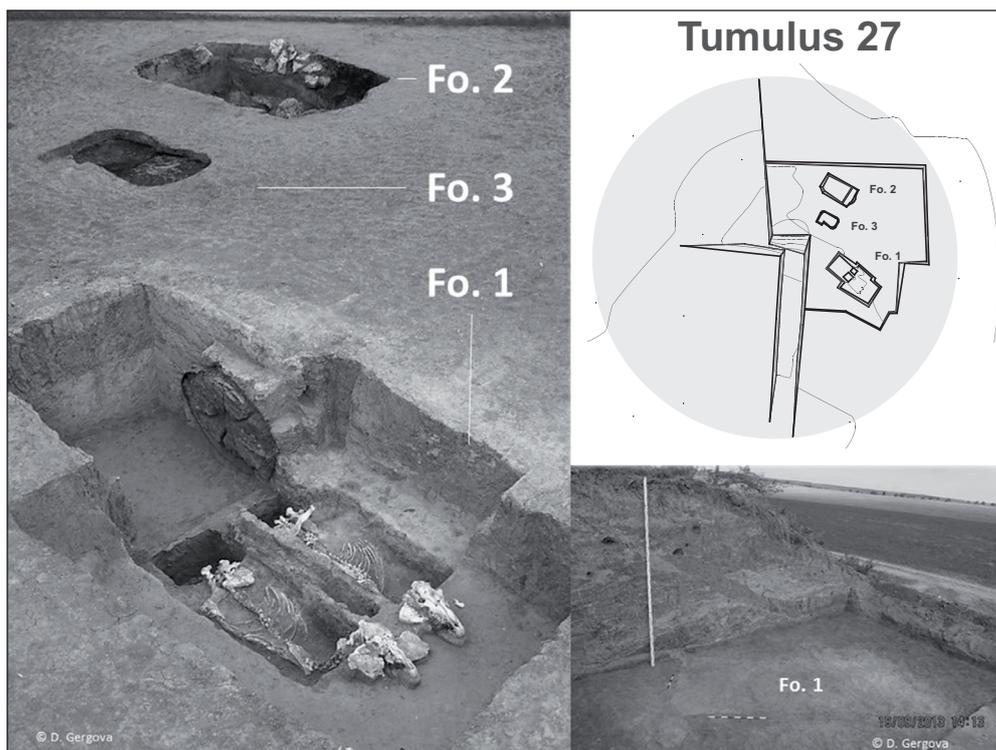


Fig. 3 Char laténien découvert sous le tumulus 27 de la Nécropole Est.

Un projet international

Depuis 2014, le Laboratoire d'archéologie préhistorique et anthropologie de l'Université de Genève (Sciences de la Terre et de l'environnement, Département F.-A. Forel des sciences de l'environnement et de l'eau) et l'Institut national d'archéologie avec Musée auprès de l'Académie bulgare des Sciences pilotent conjointement un projet interdisciplinaire international sur les nécropoles de Sbornyanovo (codirection Diana Gergova & Jordan Anastassov).

Ce projet vise la caractérisation, au sens le plus large, de l'occupation funéraire de ce territoire. Il prévoit le réexamen des fouilles anciennes et l'acquisition de données nouvelles en appliquant et en développant des méthodes d'investigations interdisciplinaires sur le terrain et en laboratoire.

Les résultats présentés dans ce cadre sont issus de trois campagnes d'études et de fouilles – réalisées en septembre 2014, juin-juillet 2015 et juin-juillet 2016 – qui ont porté essentiellement sur le secteur sud de la Nécropole Est.

Des sépultures féminines de LT B2

Le réexamen exhaustif du mobilier issu des fouilles anciennes a permis de mettre en évidence, à l'échelle des deux nécropoles, la présence de plus de 10 ensembles funéraires avec des objets de faciès typologique laténien.

Il s'agit d'ensembles « riches », dominés par du mobilier non laténien. Les tombes sans armes constitue la règle et peuvent, sur la base de leur inventaire, être qualifiées de féminines. La Tène apparaît à travers la présence, essentiellement, de petites fibules à pied libre de LT B2 (320-280 av. J.-C.) (fig. 2).

L'étude typologique et les analyses de la composition chimique des matériaux sont en cours. Il en est de même pour les restes humains.

Un char laténien de LT B2

Les fouilles du *tumulus 27* ont mis au jour un ensemble funéraire constitué de trois structures en creux, dont un tombeau (Fo. 2) et une fosse caractérisée par le dépôt d'un char laténien attelé à un bige en position debout (Fo. 1) (Anastassov *et al.* 2017 (in print) ; Gergova 2015) (fig. 3).

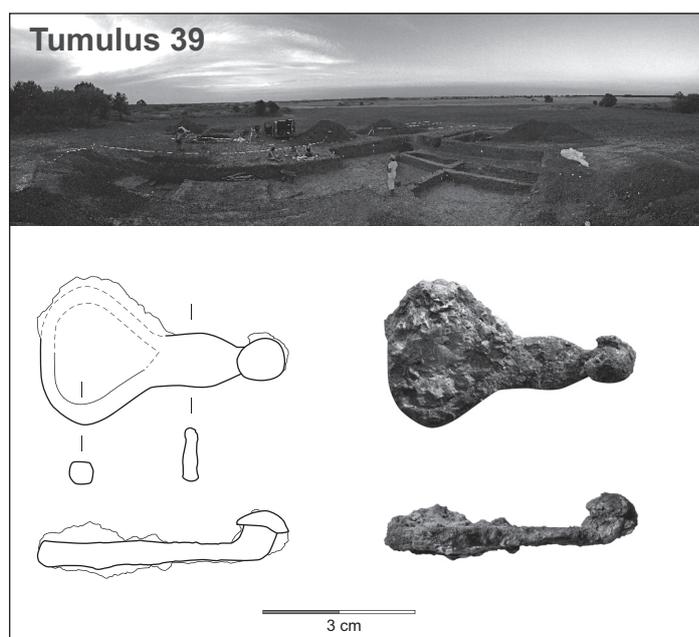


Fig. 4 : Vue générale de la fouille du tumulus 39 en 2016. Ce secteur a livré un enclos quadrangulaire de 900 m² délimité par des fossés ; Agrafe de ceinturon de la fin de LT C1 provenant du fond du fossé ouest (dessin E. Gutscher, photos M. Gios).

Plus de 100 objets complets ou fragmentaires – en cours de restauration – sont associés au char et au système d'harnachement. Il s'agit d'éléments, en fer ou en bronze, caractéristiques des véhicules de La Tène ancienne et moyenne. Typologiquement, l'ensemble peut être daté de LT B2, soit entre 320 et 280 av. J.-C.

L'analyse ostéologique des chevaux a permis d'identifier un attelage constitué d'étalons d'âges et de statures analogues, adaptés à la traction et qui ont probablement rempli cette fonction des années avant leur dépôt dans la fosse. Les analyses isotopiques (O, C, N et Sr) permettront de juger de la cohérence de leur histoire et leur origine géographique, ceci au regard du caractère exogène du véhicule associé.

Ces chevaux ont été disposés de manière identique dans une fosse ayant fait l'objet d'aménagements anatomiques, avec différents niveaux de creusement permettant une mise en place minutieuse en position debout. La difficulté de l'opération a justifié l'utilisation – au niveau de la tête, du tronc et des membres – d'éléments de blocage de pierres et de terre, puis un colmatage rapide. La restitution des cadavres avant leur décomposition montre que la mise en scène visait la reconstitution d'un attelage en position de levade.

Signalons qu'aucun reste humain n'est associé directement au char. Les 200 g d'ossements calcinés sont dispersés dans les fosses 2 et 3, sans qu'un dépôt spécifique ne puisse être identifié. Cette absence d'éléments humains significatifs – observée sur l'ensemble de la nécropole – soulève la question de l'attribution de ces restes à de véritables sépultures.

Un sanctuaire laténien de la fin de La Tène moyenne ?

Les fouilles de 2016 ont permis de mettre au jour dans le secteur du *tumulus* 39 un site probablement cultuel du Second âge du Fer. Il s'agit d'un espace quadrangulaire d'environ 800 m² délimité par des fossés qui ont livré du mobilier et des restes humains datés de la fin du III^e s. av. J.-C. (fig. 4).

Le mobilier, qui appartient au domaine guerrier, est en partie de faciès typologique laténien. On peut souligner la présence, notamment, d'une épée déformée et d'une agrafe de ceinturon de la fin de LT C1 (220-200 av. J.-C.).

Il s'agit d'une découverte sans parallèle non seulement en Bulgarie mais également dans les Balkans. Elle trouve, en revanche, de nombreux points de comparaisons en Europe occidentale, au sein notamment des sanctuaires à armes du nord du territoire gaulois.

Les recherches prévues en 2017 se concentreront sur ce secteur qui témoigne, pour la première fois, de la présence à Sbornovo d'un horizon avancé de La Tène moyenne.

Bibliographie

Anastassov, J., 2012. Vestiges laténiens de Bulgarie (IV^e-I^{er} s. av. J.-C.). De l'archéologie à l'histoire des Celtes en Thrace, Genève-Sofia, Université de Genève: Laboratoire d'archéologie préhistorique et anthropologie (F. A. Forel) - Académie bulgare des Sciences : Institut national d'archéologie avec Musée (Thèse de doctorat)

Anastassov, J., Gergova, D., Méniel, P., Desideri, J., Besse, M., 2017 (in print). A Celtic chariot from the Getic Royal necropolis of Sboryanovo National Archaeological Reserve (Bulgaria). In V. Sîrbu, D. Gergova dir. The Horse in the Steppes of Eurasia in the Bronze and Iron Ages: Archaeology, Iconography, Mythology. Proceedings of the 8th World Archaeological Congress, Kyoto 28 Aug - 2 Sept 2016.

Gergova, D., 2015. La nécropole de Sveshtari. In J.-L. Martinez, A. Baralis, N. Mathieux, T. Stoyanov, M. Tonkova dir. L'Épopée des rois thraces. Des guerres médiques aux invasions celtes 479-278 av. J.-C. Découvertes archéologiques en Bulgarie. Paris, Musée du Louvre/ Somogy éditions d'art, 257.

COLLOQUES DE L'AFEAF

* : organisés antérieurement à la création de l'association

1^{er} colloque (Sens, 1977)*

Les Sénons avant la conquête à la lumière des dernières découvertes. Habitats, commerce, sépultures. Actes du colloque de La Tène (Sens, 15 mai 1977), Bull. de la Société Archéologique de Sens, 21, 1979, 89 p.

2^e colloque (Saint-Quentin, 1978)*

non publié

3^e colloque (Châlons-sur-Marne, 1979)*

L'âge du Fer en France septentrionale. Actes du colloque de Châlons-sur-Marne (12-13 mai 1979), Mémoires de la Société Archéologique Champenoise, 2, suppl. au bull. n° 1, 1981, 384 p.

4^e colloque (Clermont-Ferrand, 1980)*

Collis J., Duval A., Périchon R. (dir.)

Le deuxième âge du Fer en Auvergne et en Forez et ses relations avec les régions voisines. Actes du colloque de Clermont-Ferrand, 1980, Sheffield, Université de Sheffield - Saint-Étienne, Centre d'études foréziennes, 1982, 344 p.

5^e colloque (Senlis, 1981)*

Bardon L., Blanchet J.-C., Brunaux J.-L., Durand M., Duval A., Massy J.-L., Rapin A., Robinson C., Woimant G.-P. (dir.)

Les Celtes dans le Nord du Bassin parisien (VI^e – I^{er} siècle avant J.-C.), Actes du V^e colloque de l'A.F.E.A.F. (Senlis, 30-31 mai 1981), Revue Archéologique de Picardie, 1, 1983, 301 p.

6^e colloque (Bavay et Mons, 1982)*

Cahen-Delhay A., Duval A., Leman-Delerville G., Leman P. (dir.)

Les Celtes en Belgique et dans le Nord de la France. Les fortifications de l'Age du Fer. Actes du VI^e colloque de l'A.F.E.A.F. (Bavay et Mons, 1^{er}-3 mai 1982), Revue du Nord, n° spécial hors série, 1984, 289 p.

7^e colloque (Rully, 1983)

Bonnamour L., Duval A., Guillaumet J.-P. (dir.)

Les âges du Fer dans la vallée de la Saône (VII^e-I^{er} siècles avant notre ère). Paléoméallurgie du bronze à l'âge du Fer. Actes du VII^e colloque de l'A.F.E.A.F. (Rully, 12-15 mai 1983), Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est, 6^e suppl., éd. du CNRS, 1985, 322 p.

8^e colloque (Angoulême, 1984)

Duval A., Gomez de Soto J. (dir.)

Les âges du Fer en Poitou-Charentes et ses marges. L'armement aux âges du Fer. Epistémologie de l'archéologie des âges du Fer. Actes du VIII^e colloque de l'A.F.E.A.F. (Angoulême, 18-20 mai 1984), Aquitania, 1^{er} suppl., 1986, 396 p.

9^e colloque (Châteaudun, 1985)

Buchsenschutz O., Olivier L. (dir.)

Les Viereckschanzen et les enceintes quadrilatérales en Europe celtique. Actes du IX^e colloque de l'A.F.E.A.F. (Châteaudun, 16-19 mai 1985), Paris, Errance, 174 p. (Dossiers de protohistoire, 9)

L'âge du Fer dans l'Ouest du Bassin Parisien. Actes du IX^e colloque de l'A.F.E.A.F. (Châteaudun, 16-19 mai 1985), Revue Archéologique du Centre de la France, 28, 1989, p. 7-54.

10^e colloque (Yenne et Chambéry, 1986)

Duval A. (dir.)

Les Alpes à l'âge du Fer. Actes du X^e colloque de l'A.F.E.A.F. (Yenne et Chambéry, mai 1986), Revue Archéologique de Narbonnaise, suppl. 22, éd. du CNRS, 1991, 437 p.

11^e colloque (Sarreguemines, 1987)

Boura F., Metzler J., Miron A. (dir.)

Interactions culturelles et économiques aux Ages du Fer en Lorraine, Sarre et Luxembourg. Actes du XI^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Sarreguemines, 1^{er}-3 mai 1987), Archaeologia Mosellana, 2, 1993, 439 p.

12^e colloque (Quimper, 1988)

Duval A., Le Bihan J.-P., Menez Y. (dir.)

Les Gaulois d'Armorique. La fin de l'Age du Fer en Europe tempérée. Actes du XII^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Quimper, 12-15 mai 1988), Revue Archéologique de l'Ouest, 3^e suppl., 1990, 314 p.

13^e colloque (Guéret, 1989)

Vuaillet D. (dir.)

Le Berry et le Limousin à l'Age du Fer. Artisanat du bois et des matières organiques. Actes du XIII^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Guéret, 4-7 mai 1989), Guéret, Association pour la recherche archéologique en Limousin, 1992, 267 p.

14^e colloque (Évreux, 1990)

Cliquet D., Rémy-Watte M., V. Guichard, M. Vaginay (dir.)

Les Celtes en Normandie. Les rites funéraires en Gaule (III^e - I^{er} siècle avant J.-C.). Actes du XIV^e colloque de l'A.F.E.A.F. (Évreux, 24-27 mai 1990), Revue Archéologique de l'Ouest, suppl. 6, 1993, 337 p.

15^e colloque (Pontarlier et Yverdon-les-Bains, 1991)

Kaenel G., Curdy Ph. (dir.)

L'âge du Fer dans le Jura. Actes du XV^e colloque de l'A.F.E.A.F. (Pontarlier et Yverdon-les-Bains, 9-12 mai 1991), Lausanne, 1992, 352 p. (Cahiers d'Archéologie Romande, 57)

16^e colloque (Agen, 1992)

Boudet R. (dir.)

L'âge du fer en Europe sud-occidentale. Actes du XVI^e colloque de l'A.F.E.A.F. (Agen, 28-31 mai 1992), Aquitania, 12, 1994, 459 p.

17^e colloque (Nevers, 1993)

Maranski D., Guichard V. (dir.)

Les âges du Fer en Nivernais, Bourbonnais et Berry oriental. Regards européens sur les âges du Fer en France. Actes du XVII^e colloque de l'A.F.E.A.F. (Nevers, 20-23 mai 1993), Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, 2002, 428 p. (Bibracte, 6)

18^e colloque (Winchester, 1994)

Collis J. R. (dir.)

Society and settlement in Iron Age Europe. L'habitat et l'occupation du sol en Europe. Actes du XVIII^e colloque de l'A.F.E.A.F. (Winchester, avril 1994), Sheffield, 2001, 334 p. (Sheffield archaeological monographs, 11)

19^e colloque (Troyes, 1995)

Villes A., Bataille-Melkon A. (dir.)

Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VII^e-III^e siècles avant notre ère. Actes du XIX^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Troyes, 25-27 mai 1995), *Mémoire de la Société Archéologique Champenoise*, 15, 4^e suppl. au bull., 1999, 560 p.

20^e colloque (Colmar et Mittelwihr 1996)

Plouin S., Jud P. (dir.)

Habitats, mobiliers et groupes régionaux à l'âge du Fer. Actes du XX^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Colmar et Mittelwihr, 16-19 mai 1996), *Revue Archéologique de l'Est*, 20^e suppl., 2003, 411 p.

21^e colloque (Conques et Montrozier, 1997)

Dedet B., Gruat Ph., Marchand G., Py M., Schwaller M. (dir.)

Archéologie de la mort, archéologie de la tombe au premier âge du Fer. Actes du XXI^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Conques et Montrozier, 8-11 mai 1997), *Thème spécialisé*, Lattes, 2000, 332 p. (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 5).

Aspects de l'âge du Fer dans le Sud du Massif Central. Actes du XXI^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Conques et Montrozier, 8-11 mai 1997), *Thème régional*, Lattes, 2000, 201 p. (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 6).

22^e colloque (Gérone, 1998)

Buxó R., Pons i Brun E. (dir.)

Els productes alimentaris d'origen vegetal a l'edat del Ferro de l'Europa Occidental : de la producció al consum. Actes du XXII^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Gérone, 21-24 mai 1998). Girona, Museu d'Arqueologia de Catalunya, 1999, 413 p. (Sèrie monogràfica, 18)

Buxó R., Pons i Brun E. (dir.)

L'habitat protohistoric a Catalunya, Rosello i Lluenguadoc Occidental. Actualitat de l'arqueologia de l'edat del Ferro. Actes du XXII^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Gérone, 21-24 mai 1998). Girona, Museu d'Arqueologia de Catalunya, 1999, 206 p. (Sèrie monogràfica, 19)

23^e colloque (Nantes, 1999)

Mandy B., Saulce A. de (dir.)

Les marges de l'Armorique à l'Age du Fer. Archéologie et Histoire : culture matérielle et sources écrites. Actes du XXIII^e colloque de l'A.F.E.A.F. (Nantes, 13-16 mai 1999), *Revue Archéologique de l'Ouest*, 10^e suppl., 2003, 418 p.

24^e colloque (Martigues, 2000)

Garcia D., Verdin F. (dir.)

Territoires celtiques, espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale. Actes du XXIV^e colloque de l'A.F.E.A.F. (Martigues, 1-4 juin 2000), Paris, Errance, 419 p.

25^e colloque (Charleville-Mézières, 2001)

Méniel P., Lambot B. (dir.)

Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule. Actes du XXV^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Charleville-Mézières, 24-27 mai 2001). *Mémoires de la Société Archéologique Champenoise*, 16, suppl. au bull. n° 1, 2002, 400 p.

26^e colloque (Paris et Saint-Denis, 2000)

Buchsenschutz O., Bulard A., Chardenoux M.-B., Ginoux N. (dir.)

Décors, images et signes de l'âge du Fer européen. Actes du XXVI^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Paris et Saint-Denis, 9-12 mai 2002). *Revue Archéologique du Centre de la France*, 24^e suppl., Tours, FERACF, 2003, 280 p.

Buchsenschutz O., Bulard A., Lejars T. (dir.)

L'âge du Fer en Île-de-France. Actes du XXVI^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Paris et Saint-Denis, 9-12 mai 2002). *Revue Archéologique du Centre de la France*, 26^e suppl., Tours, FERACF - Paris, I.N.R.A.P., 2005, 272 p.

27^e colloque (Clermont-Ferrand, 2003)

Mennessier-Jouannet C., Deberge Y. (dir.)

L'archéologie de l'âge du Fer en Auvergne. Actes du XXVII^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Clermont-Ferrand, 29 mai-1^{er} juin 2003), *Thème régional*. Lattes, 2007, 432 p. (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, Hors-série n° 1)

Mennessier-Jouannet C., Adam A.-M., Milcent P.-Y. (dir.)

La Gaule dans son contexte européen aux IV^e et III^e av. n. è.. Actes du XXVII^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Clermont-Ferrand, 29 mai-1^{er} juin 2003), *Thème spécialisé*. Lattes, 2007, 398 p. (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, Hors-série n° 2)

28^e colloque (Toulouse, 2004)

Vaginay M., Izac-Imbert L. (dir.) 2007

Les âges du Fer dans le Sud-Ouest de la France. Actes du XVIII^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Toulouse, 20-23 mai 2004). *Aquitania*, supplément 14-1, 448 p.

Milcent P. (dir.) 2007

L'économie du fer protohistorique : de la production à la consommation du métal. Actes du XXVIII^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Toulouse, 20-23 mai 2004). *Aquitania*, suppl. n° 14-2, 434 p.

29^e colloque (Bienne, 2005)

Barral Ph., Daubigny A., Dunning C., Kaenel G., Roulière-Lambert M.-J. (dir.)

L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges (est de la France, Suisse, sud de l'Allemagne). Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer. Actes du XXIX^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Bienne, 5-8 mai 2005). Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2 vol., 891 p. (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, 826 ; Série « Environnement, sociétés et archéologie », 11).

30^e colloque (Vienne et Saint-Romain-en-Gal, 2006)

Roulière-Lambert M.-J., Daubigny A., Milcent P.-Y., Talon M., Vital J. (dir.)

De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (X^e - VII^e siècle av. J.-C.). La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer. Actes du XXX^e colloque international de l'A.F.E.A.F., co organisé avec l'A.P.R.A.B. (Saint-Romain-en-Gal, 26 - 28 mai 2006), *Revue Archéologique de l'Est*, 27^e suppl., 2009, 575 p.

31^e colloque (Chauvigny, 2007)

Bertrand I., Duval A., Gomez de Soto J., Maguer P. (dir.)

Les Gaulois entre Loire et Dordogne. Habitats des paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique. Actes du XXXI^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Chauvigny, 17-20 mai 2007). Chauvigny, Association des Publications Chauvinoises, 2009, 2 vol. 457 p. et 541 p. (Mémoires des Publications Chauvinoises, 34 et 35)

32^e colloque (Bourges, 2008)

Chardenoux M.-B., Krausz S., Buchsenschutz O., Vaginay M. (dir.)

L'âge du Fer dans la boucle de la Loire. Les Gaulois sont dans la ville. Actes du XXXII^e colloque de l'A.F.E.A.F. (Bourges, 1-4 mai 2008), *Revue Archéologique du Centre de la France*, suppl. n° 35, Tours, FERACF / AFEAF, 2009, 460 p.

33^e colloque (Caen, 2009)

Barral P., Dedet B., Delrieu F., Giraud P., Le Goff I., Marion S., Villard-Le Tiec A. dir.

L'âge du Fer en Basse-Normandie. Gestes funéraires en Gaule au Second âge du Fer. Actes du XXXIII^e colloque international de l'A.F.E.A.F. (Caen, 20-24 mai 2009). PUF, Besançon, 2011, 2 vol. 336 p. et 360 p.

34^e colloque (Aschaffenburg, 2010)

Sievers S., Schönfelder M. dir.

Die Frage der Protourbanisation in der Eisenzeit / La question de la proto-urbanisation à l'âge du Fer. Akten des 34. internationalen Kolloquiums der AFEAF vom 13.-16. Mai 2010 in Aschaffenburg. Bonn, 2012, Habelt, Kolloquien zur Ur- und Frühgeschichte, vol. 16, 386 p., 229 fig., tableaux. ISBN 978-3-7749-3785-7.

Schönfelder M., Sievers S., dir.

L'âge du Fer entre la Champagne et la vallée du Rhin / Die Eisenzeit zwischen Champagne und Rheintal. 34^e colloque

international de l'Association Française pour l'Étude de l'âge du Fer du 13 au 16 mai 2010 à Aschaffenburg. Mainz, 2012, Verlag des Römisch-Germanischen Zentralmuseums. RGZM – Tagungen, Band 14, 602 p., 27 tab., 309 fig. ISBN 978-3-88467-193-1.

35^e colloque (Bordeaux, 2011)

Colin A., Verdin F. (dir.)

L'âge du Fer en Aquitaine et sur ses marges. Mobilité des hommes, diffusion des idées, circulation des biens dans l'espace européen à l'âge du Fer. Actes du XXXV^e colloque international de l'AFEAF (Bordeaux, 2-5 juin 2011). Aquitania suppl. 30, Bordeaux, 783 p.

36^e colloque (Vérone, 2012)

Barral Ph., Guillaumet J.-P., Roulière-Lambert M.-J., Saracino M., Vitali D. (dir.)

Les Celtes et le Nord de l'Italie (Premier et Second Âges du fer) / I Celti et l'Italia del Nord (Prima e Seconda Età del ferro). Actes du XXXVI^e colloque international de l'AFEAF (Vérone, 17-20 mai 2012). *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est* suppl 36, Dijon, 740 p.

37^e colloque (Montpellier, 2013)

Olmer F., Roure R. (dir.)

Les Gaulois au fil de l'eau (communications).

Actes du XXXVII^e colloque international de l'AFEAF (Montpellier, 8-13 mai 2013). Ausonius / Editions Aquitania, Mémoires 39, Bordeaux, 778 p.

Olmer F., Roure R. (dir.)

Les Gaulois au fil de l'eau (posters).

Actes du XXXVII^e colloque international de l'AFEAF (Montpellier, 8-13 mai 2013). Ausonius / Editions Aquitania, Mémoires 39 bis, Bordeaux, 372 p.

38^e colloque (Amiens, 2014)

Blancquaert G. et Malrain F. (dir.)

Évolution des sociétés gauloises du Second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes. Actes du XXXVIII^e colloque international de l'AFEAF (Amiens, 29 mai – 1^{er} juin 2014). *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 30-2016, 722 p.

39^e colloque (Nancy, 2015)

Bataille G., Deffressigne S., Kaurin J, Marion (dir.)

Production et proto-industrialisation aux âges du Fer : perspectives sociales et environnementales. Actes du XXXIX^e colloque international de l'AFEAF (Nancy, 14-17 mai 2015). Ausonius, Bordeaux, 2017, 650 p.

40^e colloque (Rennes, 2016)

Y. Menez, A. Villard et al. (coord.) : *Architectures de l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale. Actes du XXXX^e colloque international de l'AFEAF*

NORMES BIBLIOGRAPHIQUES PRÉCONISÉES POUR LES BULLETINS DE L'AFEAF

- Il s'agit de fournir au lecteur les références indispensables ;
- éviter les listes pléthoriques (en particulier de rapports de fouille et autres documents de littérature grise) ;
- la bibliographie ne comprendra que les références appelées en abrégé dans le texte de l'article (Thévenin 1990 ; Dupont 1995a, p. 56) ;
- elle sera présentée à la suite du texte, par ordre alphabétique et, pour un même auteur, par date de publication. Elle doit comporter toutes les indications nécessaires : noms des auteurs, date de parution, titre complet de l'article ou du livre, intitulé complet de la revue, numéro du volume, pagination, etc., les abréviations étant à proscrire.

Ouvrage

Nom de l'auteur INITIALE(S) DU PRÉNOM, année de parution. Titre complet. Lieu d'édition, éditeur, nombre de pages (collection, numéro de tome dans la collection).

Exemple : Giuliani G., 1992. Châteaux et maisons fortes en Lorraine centrale. Paris, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, 240 p. (Documents d'Archéologie Française, 33).

Article dans un périodique

Nom de l'auteur INITIALE(S) DU PRÉNOM, année de parution. Titre. Nom du périodique, tome (fascicule), pages.

Exemple : Thévenin A., 1990. Du Dryas III au début de l'Atlantique : pour une approche méthodologique des industries et des territoires dans l'Est de la France (première partie). Revue Archéologique de l'Est, 41 (2), 177-212.

Contribution aux actes d'un colloque

Nom de l'auteur INITIALE(S) DU PRÉNOM, année de parution. Titre. In Nom de l'auteur INITIALE(S) DU PRÉNOM dir. Titre complet de l'ouvrage. Lieu d'édition, éditeur, pages (collection, numéro de tome dans la collection).

Exemple : Barral Ph., 1999. Aspects de La Tène ancienne et moyenne en Côte-d'Or et vallée de la Saône. In Villes A., Bataille-Melkon A. dir. Fastes des Celtes en Champagne et Bourgogne aux VIIe-IIIe siècles avant notre ère, actes du XIXe colloque de l'AFEAF, Troyes, 1995. Reims, Société archéologique champenoise, 447-460. (Mémoire de la Société archéologique champenoise, 15).

Mémoire universitaire

Nom de l'auteur INITIALE(S) DU PRÉNOM, année de parution. Titre. Type de mémoire, lieu, université, nombre de pages.

Perrault Ch., 1993. Approches dendrochronologiques du hêtre (*Fagus sylvatica* L.). Mémoire de DEA, Besançon, Université de Franche-Comté, 36 p.

Références à distinguer

en appel (Dupont 1995a ; Dupont 1995b), dans la bibliographie finale : Dupont J., 1995a. Les systèmes viaires en Bourgogne antique ...

CONSEIL D'ADMINISTRATION

	Fonction	Fin de mandat
BARRAL Philippe	président	2018
MALRAIN François	vice-président - relations avec l'INRAP	2017
ROULIERE-LAMBERT M-Jeanne	secrétaire générale	2018
TAILLANDIER Valérie	secrétaire adjointe	2019
GRUAT Philippe	trésorier	2017
DUBREUCQ Emilie	trésorière adjointe - site internet	2018
BLANCQUAERT Geertrui		2018
DEFFRESSIGNE Sylvie		2017
DELRIEU Fabien		2019
FÉLIU Clément	bulletin	2019
FICHTL Stephan	publications	2018
LANDOLT Michaël	journée d'information	2018
OLMER Fabienne		2017
ROURE Réjane	publications - blog	2019
SAUREL Marion	secrétariat scientifique	2017
SCHÖENFELDER Martin	relations internationales	2017
VILLARD-LE TIEC Anne		2019
WENDLING Holger	relations internationales	2019
DAUBIGNEY Alain	président d'honneur	



L'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer a été créée en 1983 afin de favoriser, soutenir et provoquer des études dans le domaine de l'archéologie de l'âge du Fer (période comprise entre 800 et 30 av. J.-C.). Elle a organisé et publié, depuis sa création, trente huit colloques sur le territoire national et dans les pays limitrophes. Ces colloques réunissent 250 à 300 participants en moyenne, chercheurs issus d'institutions diverses, étudiants et amateurs, d'origines géographiques variées (Europe). Ils portent chaque année sur un thème particulier, destiné à confronter les études et connaissances sur une problématique scientifique à l'échelle européenne. Ce thème est choisi également de manière à correspondre aux avancées et préoccupations scientifiques des chercheurs de la région d'accueil du colloque.

Outre le colloque annuel, qui a lieu pendant le week-end de l'Ascension, l'AFEAF organise, à Paris, en janvier ou février, une journée d'actualité où sont présentés les résultats de recherches effectuées pendant l'année passée (chantiers de fouille, études, travaux universitaires soutenus ...). Les textes de ces communications, agrémentés d'une ou deux illustrations, sont réunis et édités dans le bulletin de l'AFEAF, distribué aux membres à jour de leur cotisation.

.....

LE SITE

www.afeaf.org

LE BLOG

<http://afeaf.hypotheses.org>

.....

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE DE L'ÂGE DU FER

Siège social

Laboratoire d'archéologie
de l'École Normale Supérieure
45 rue d'Ulm
75005 PARIS

Secrétariat

Marie-Jeanne Roulière-Lambert
65 chemin de Mancy
39000 LONS-LE-SAUNIER
port. 06 82 45 22 63
afeafcontact@gmail.com